



HAL
open science

Rapport technique projet "Concertation à l'échelle du Territoire pour l'agroécologie" (COTERRA)

Floriane Clement, Diane Esquerré, Cécile Barnaud, Christine Hervé, A.
Vialatte

► To cite this version:

Floriane Clement, Diane Esquerré, Cécile Barnaud, Christine Hervé, A. Vialatte. Rapport technique projet "Concertation à l'échelle du Territoire pour l'agroécologie" (COTERRA). [Rapport Technique] Dynafor. 2020, 90 p. hal-03365750

HAL Id: hal-03365750

<https://hal.science/hal-03365750v1>

Submitted on 5 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT TECHNIQUE

PROJET COTERRA 'CONCERTATION A L'ECHELLE DU TERRITOIRE POUR L'AGROECOLOGIE'

Préparé par

Floriane Clément^{1, 2}, Diane Esquerré^{1, 2}, Cécile Barnaud^{1, 2}, Christine Hervé^{1, 2} et Aude Vialatte^{1, 2},

¹Université de Toulouse, INRAE, UMR DYNAMFOR, Castanet-Tolosan, France

²LTSER Zone Atelier « PYRÉNÉES GARONNE », 31320 Auzeville-Tolosane, France

En collaboration avec les membres du comité de pilotage du projet COTERRA

Emmanuel Cagnin, Lionel Ferrère et Eric Taurignan, ACVA de Boulogne sur Gesse

Françoise Barthe, ACVA d'Aurignac

Benoît Cantaloube, Bastien Cartéry et Rémi Corbière, Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne

André Baquié et Cécile Gounot, Conseil Départemental de Haute-Garonne

Jean-Baptiste Lucas, Mélanie Barreaud et Céline Caussé, Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	1
I. INTRODUCTION.....	2
I.1. Enjeux et problématique	2
Gouvernance agroécologique dans des territoires ruraux en mutation.....	2
Enjeux sur le Nord Comminges	3
I.1. Présentation du projet	4
Déroulement	4
Gouvernance	4
Cadre revisé	5
II. METHODOLOGIE	8
II.1. Ateliers de diagnostic du territoire	8
Organisation des ateliers.....	8
Conception et déroulé des ateliers	9
II.2. Analyse des politiques publiques	9
II.3. Vidéo participative.....	10
Contexte et objectifs.....	10
Déroulement.....	11
Projections-débats.....	11
II.4. Démarche réflexive.....	12
III. RESULTATS	13
III.1. Ateliers de diagnostic du territoire	13
III.2. Politiques publiques agricoles	16
Dispositifs territorialisés	16
L'influence des politiques publiques agricoles sur la transition agroécologique	20
III.3. Vidéo participative.....	22
IV. DISCUSSION	24
IV.1. Emergence d'une gouvernance concertée.....	24
Interdépendances sociales et écologiques	24
Incertitudes.....	25
Enjeux d'une gouvernance concertée	25
Cadre politique pour une gouvernance concertée	26
IV.2. Quelles transitions agroécologiques ?.....	26
Polarisation des modèles agricoles	27
Recherche d'autonomie	27
Injustice et légitimité de l'action publique	28
IV.3. Co-construction des connaissances	28

V. VALORISATION	30
VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	31
VI.1. Conclusion	31
VI.2. Perspectives.....	32
REFERENCES	34
ANNEXE I.....	37
ANNEXE II.....	44
ANNEXE III.....	50
ANNEXE IV	64
ANNEXE V	71
ANNEXE VI	79
ANNEXE VII	84

ACRONYMES

5C	Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
ACVA	Association Cantonale de Vulgarisation Agricole
ARDI	Acteurs Ressources Dynamiques Interactions
ASP	Agence de Services et de Paiements
CD 31	Conseil Départemental de Haute-Garonne
CDA 31	Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne
CFAA	Centre de Formation des Apprentis Agricoles
CO3	Co-construction des connaissances pour la transition écologique et solidaire
COFIL	Comité de pilotage
COTERRA	Concertation à l'échelle du territoire pour l'agroécologie
CRA	Chambre régionale d'agriculture
DDT	Direction Départementale des Territoires
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DYNAFOR	Dynamiques et écologie des paysages agriforestiers
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt
EPLFPA	Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
GIEE	Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels
INRAE	Institut National de recherche sur l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
MAAF	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
MAEC	Mesure Agro-Environnementale et Climatique
PAC	Politique Agricole Commune
PAEC	Projet Agro-Environnemental et Climatique
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCAET	Plan Climat, Air, Energie Territorial
PSE	Paiement pour Services Environnementaux
SGSA	Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents
SM GALT	Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

I. INTRODUCTION

I.1. ENJEUX ET PROBLEMATIQUE

GOVERNANCE AGROÉCOLOGIQUE DANS DES TERRITOIRES RURAUX EN MUTATION

Les territoires ruraux ont traversé depuis les années 1950 de profondes mutations, marquées par la modernisation de l'agriculture, le remembrement, l'exode rural et la métropolisation. Ces mutations ont également eu d'importantes répercussions sur les paysages avec une forte diminution des haies et bosquets, régression des surfaces en herbe et augmentation de la taille moyenne des exploitations (CGEDD et CGAAER, 2020). Différentes politiques publiques agricoles et de développement rural se sont mises en place pour accompagner les transitions agricoles sur ces territoires, avec une dimension territorialisée forte, notamment au travers de la mise en place de contrats territoriaux (CGAAER, 2018) ou suivant une démarche agroécologique ayant des répercussions directes importantes sur le paysage, comme le Projet Agroécologique pour la France initié par le gouvernement en 2012 (CGEDD et CGAAER, 2020).

Alors que l'on a assisté de manière parallèle mais pas forcément concertée à une territorialisation de l'action publique et à une institutionnalisation de l'agroécologie, un nombre croissant d'études scientifiques, s'appuyant sur des concepts et théories de l'écologie du paysage, défendent que la transition agroécologique nécessite une gestion concertée des services et disservices écosystémiques à l'échelle du paysage (Goldman et al., 2007, Prager et al., 2012, Landis, 2017, Barnaud et al. 2018, Vialatte et al., 2019). Le territoire est également un concept central dans les discours qui représentent la transition agroécologique comme un mouvement et projet social émancipatoire visant à la souveraineté alimentaire : *'Transformer la lutte pour la terre en lutte pour le territoire, tout en construisant un nouveau modèle productif, pour atteindre la souveraineté alimentaire, en développant plus avant l'agroécologie plus « autonome », en se fondant sur nos propres ressources et intrants locaux, ainsi que sur le sauvetage des savoirs ancestraux.'* (Via campesina, Déclaration de Marabá, Brésil, 2016).

Cependant la gouvernance des (dis)services écosystémiques à l'échelle du territoire ou du paysage soulève plusieurs enjeux. En effet, leurs producteurs et bénéficiaires sont reliés par des interdépendances sociales et écologiques et doivent se coordonner pour une gouvernance juste et efficace de ces services (Barnaud et al., 2018). Selon les théories de l'action collective, cette coordination nécessite que les acteurs soient conscients de leur interdépendance et de l'impact de leurs actions sur des biens communs ou publics (Ostrom, 1990, Leeuwis, 2000, Opdam et al., 2016, Salliou et al. 2019). Il faut également qu'ils aient les informations suffisantes pour se coordonner, puissent en tirer des bénéfices plus importants que les coûts de transaction que la coordination induit, et puissent évaluer ces coûts et bénéfices (Ostrom, 1990). De plus, les recherches en innovation rurale soulignent la nécessité de considérer les intérêts souvent conflictuels des acteurs, les asymétries des relations de pouvoir et la nécessité d'utiliser des mécanismes de négociation pour trouver des solutions acceptables (Leeuwis, 2000, 2003, Barnaud et Van Passen 2013). Il est donc important de s'interroger sur les conditions d'émergence d'une gouvernance concertée des services écosystémiques et d'une gouvernance territoriale de la transition agroécologique de manière plus large.

La littérature académique en sciences politiques conceptualise la gouvernance territoriale comme une institutionnalisation de l'action collective (Duran et Thoenig, 1996). La gouvernance suppose en effet un élargissement des parties prenantes aux prises de décision à une multiplicité d'acteurs qui dépasse largement l'Etat. Les études en sciences politiques s'intéressent également à la coordination de différents types d'acteurs, aux jeux de pouvoir et aux mécanismes de négociation qui mènent à la conception de politiques publiques locales, tout en reconnaissant que le territoire, défini comme un construit social, est imbriqué dans d'autres sphères qui l'influencent (Le Galès, 1995, Leloup et al., 2004, Epstein, 2015). Ainsi les enjeux, relations de pouvoir et conflits d'intérêt autour de la transition agroécologique ne sont pas purement des conflits 'locaux', ancrés dans un territoire donné – ils sont également influencés par des

facteurs à des niveaux d'organisation plus large, comme les filières et les politiques publiques nationales ou européennes. Cependant, peu d'études ont examiné l'influence du contexte politique et économique sur l'émergence de formes de gouvernance territoriale.

L'objectif du projet, tel qu'il avait été conçu lors de la réponse à l'appel à projets CO3, était d'identifier les freins et leviers à l'émergence d'une gouvernance concertée du territoire pour la transition agroécologique. L'objectif se déclinait en deux questions de recherche:

- 1) De quelle manière une prise de conscience des interdépendances sociales et écologiques entre acteurs supporte-t-elle (ou non) l'émergence d'une gouvernance concertée du territoire?
- 2) Quel est le rôle du contexte institutionnel et politique dans l'émergence d'un processus de gouvernance concertée du territoire ?

ENJEUX SUR LE NORD COMMINGES

Les Coteaux de Gascogne situés dans le Nord Comminges ont traversé de profondes transformations agricoles, sociales et environnementales depuis ces cinquante dernières années. Située à 80 km au sud-ouest de Toulouse, cette région vallonnée est caractérisée par un système social dit 'à maison' favorisant la permanence foncière et un système agraire dominé par la polyculture élevage. La déprise agricole, les changements démographiques et la modification des structures et pratiques agricoles ont eu des impacts importants sur les systèmes socio-écologiques et les paysages (Choisis et al., 2010 ; Sourdril et Augustins, 2012 ; Gibon et al. 2016). En particulier, plusieurs communes sont touchées par des inondations et des coulées de boue dont la fréquence et la gravité augmentent ces dernières années. Un premier état des lieux des enjeux réalisé en 2018 par l'unité mixte de recherche (UMR) DYNAFOR souligne deux enjeux particulièrement importants localement qui pourraient bénéficier d'une concertation à l'échelle du territoire: l'érosion des sols et l'utilisation des produits phytosanitaires (Esquerré, 2018).

Suite à une prise de conscience des coûts économiques, sanitaires et environnementaux de ces enjeux, un nombre croissant d'agriculteurs.trices s'est engagé dans des démarches d'agriculture durable (bio, agriculture de conservation), accompagnés par des conseillers de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne (CDA 31) et du Conseil Départemental de Haute-Garonne (CD31). Alors qu'il s'agit en grande partie de stratégies isolées, plusieurs collectifs s'inscrivent dans de telles démarches avec le soutien des politiques publiques, notamment un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) qui s'engage dans des démarches de conservation du sol et de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires et un 'groupe 30,000' qui s'est créé dans le cadre de l'action 4 du plan Ecophyto II. Si ces démarches sont prometteuses, peu d'interactions existent entre ces collectifs qui évoluent sur le même territoire. L'état des lieux réalisé par DYNAFOR révèle des clivages socio-économiques et culturels entre agriculteurs qui freinent la concertation à l'échelle du territoire. De plus, selon les acteurs institutionnels, beaucoup d'agriculteurs.trices sont réticents pour reconnaître un lien entre leurs pratiques, les inondations et coulées de boue. Enfin, même si la majorité des agriculteurs.trices sur le territoire attribuent une valeur sociale et éthique importante à la biodiversité, beaucoup ont peu de marge de manœuvre pour changer leurs pratiques (Coron, 2014). L'enjeu sur ce territoire était donc de mobiliser les acteurs.trices pour une concertation sur les pratiques agricoles, la biodiversité et les paysages à l'échelle du territoire, et d'explorer dans quelle mesure celles-ci peuvent s'appuyer sur les dynamiques collectives existantes. Il s'agissait également de prendre en compte les verrous, notamment institutionnels et politiques, pour engager une telle démarche.

I.1. PRESENTATION DU PROJET

DEROULEMENT

Le déroulement du projet a été ajusté aux contraintes de calendrier des partenaires lors de la première réunion de COPIL (Figure 1). Les trois ateliers de **diagnostic du territoire** ont été concentrés sur deux semaines en mars car les conseiller.e.s agricoles et agriculteurs.trices étaient très peu disponibles en avril/mai.

Le **volet sur l'étude des politiques publiques** a été conduit comme prévu d'avril à septembre 2019 avec l'implication d'une étudiante, Anouk Leclerc, en stage de master 2 'Gestion Sociale de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales' de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi.

Par ailleurs, les quatre agriculteurs.trices membres du COPIL ont proposé que le **volet de vidéo participative** soit mené par les étudiant.e.s en BTS du Centre de formation des apprentis agricoles (CFAA) de St Gaudens, situé près du territoire choisi. L'investissement demandé en termes de temps (6 jours de formation, une semaine de filmage et une semaine de montage) leur semblait trop important pour qu'ils s'impliquent ou que l'on puisse constituer un groupe d'agriculteurs.trices motivées. La vidéo participative a trouvé un écho favorable auprès de l'équipe enseignante du CFAA qui a ensuite discuté le projet avec un groupe de 5 élèves en BTS. Le calendrier de ce volet a donc été adapté au calendrier des étudiants, avec l'organisation d'une première formation de 3 jours en juin 2019, une période de trois mois pour le filmage, une deuxième formation de 2 jours au montage vidéo en octobre 2019 et une période de deux mois pour le montage. Les étudiants ont finalisé le film fin novembre 2019.

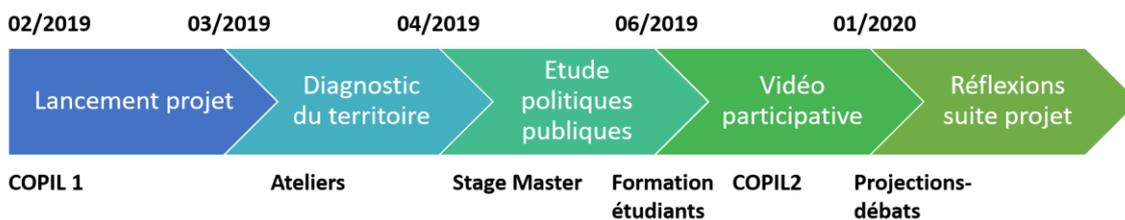


Figure 1. Déroulement du projet

GOUVERNANCE

En réponse à l'appel à projet du programme « Co-construction des connaissances pour la transition écologique et solidaire » (CO3) lancé en 2018, l'UMR DYNAFOR, Université de Toulouse, INPT, INRAE, Toulouse, et un organisme de la société civile, l'Association Cantonale de Vulgarisation Agricole (ACVA) de Boulogne sur Gesse se sont associés pour co-porter le projet 'Concertation à l'échelle du territoire pour l'agroécologie' (COTERRA). Ce projet en émergence d'un an a été financé dans le cadre de ce programme CO3 par la Fondation de France et a également reçu le soutien financier du Département Science pour l'Action et le Développement (SAD) d'INRAE, de l'UMR DYNAFOR et de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne (CDA 31).

Le comité de pilotage (COPIL) a été constitué le 12 février 2019, date qui a marqué le démarrage du projet. Le COPIL est constitué d'un ou plusieurs représentants des co-porteurs et des partenaires du projet (Tableau 1).

Tableau 1. Membres du COFIL DE COTERRA

NOM DE L'ORGANISATION	RÔLE	Représentant.e.s au COFIL
DYNAFOR, INRAE	Co-porteur	<ul style="list-style-type: none"> - Floriane Clément, chargée de recherche en géographie humaine/sciences politiques et porteuse du projet, - Diane Esquerré, ingénieure d'étude en géographie humaine, - Christine Hervé, chargée de recherche en biologie végétale - Aude Vialatte, directrice de recherche en écologie du paysage - Cécile Barnaud, chargée de recherche en géographie humaine (basée en Ecosse jusqu'en août 2019).
ACVA de Boulogne sur Gesse	Co-porteur	<ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel Cagnin, président, agriculteur/éleveur - Lionel Ferrère, secrétaire, agriculteur/éleveur - Eric Taurignan, trésorier, agriculteur/éleveur
ACVA d'Aurignac ¹	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Françoise Barthe, présidente, agricultrice/éleveuse
Chambre d'agriculture de Haute-Garonne (CDA31)	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Rémi Corbière, conseiller agricole de proximité - Benoît Cantaloube, remplacé suite à son départ vers une autre zone en juin 2019 par Bastien Cartéry, conseiller agricole de proximité
Conseil Départemental de Haute-Garonne (CD31), partenaire	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Cécile Gounot, chef du service Action territoriale, Direction de l'Agroécologie, - André Baquié, conseiller agri-environnemental de proximité - Roxane Gabriel-Robez, conseillère agri-environnementale de proximité
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du Touch, devenu le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SM GALT)	Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Baptiste Lucas, puis Mélanie Barreaud et Céline Caussé, suite au départ de Mr Lucas en avril 2019.

Le COFIL s'est réuni une demi-journée en février et octobre 2019. Le dernier COFIL devait se réunir avant la clôture du projet le 24 mars 2020, mais la réunion a été annulée à cause de la pandémie de COVID-19. Nous avons cependant échangé avec l'ensemble des partenaires, à l'exception de la CDA31 à cause de la campagne PAC, au travers d'une discussion téléphonique informelle sur la suite du projet le 17 avril 2020.

Le premier COFIL a permis de redéfinir collectivement la problématique, les objectifs du projet et attentes des partenaires, le périmètre géographique et les activités (cf. compte-rendu en Annexe 1). Lors du deuxième COFIL, les participants ont examiné le progrès des différentes activités, défini les modalités des activités à venir, et discuté de leurs attentes sur la suite du projet (cf. compte-rendu en Annexe II).

CADRE REVISE

Le premier COFIL a permis aux co-porteurs et partenaires de projet de partager et rediscuter les différents enjeux perçus. L'érosion des sols est l'enjeu qui rassemble tous les acteurs, et en particulier le SM GALT et le CD31, dû à un impact fort sur la qualité de l'eau, la sécurité routière (coulées de boue) et des implications financières. Les partenaires reconnaissent cependant l'enjeu du maintien de l'élevage et des exploitations agricoles sur le territoire, un enjeu particulièrement important pour les ACVA et les conseillers agricoles de la Chambre. Enfin le maintien de la biodiversité et des paysages est également un enjeu partagé, et porté plus particulièrement par DYNAFOR, dont les recherches portent sur les liens entre pratiques

¹ Bien que n'étant pas déclarée comme partenaire lors du dépôt du projet, l'ACVA nous a rejoints au sein du COFIL dès le début du projet, et sa présidente a participé à toutes les réunions du COFIL, ateliers et projections-débats organisés.

agricoles, biodiversité et paysages. Au regard de ces enjeux, la concertation entre différents acteurs est apparue comme un levier pertinent. Ainsi, le COPIL a reformulé collectivement la problématique choisie de cette manière:

Quelle concertation à l'échelle du territoire Nord Comminges pour limiter l'érosion des sols? Cette réflexion considèrera le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles, de la biodiversité et des paysages.

Ainsi le COPIL a recentré les questions de recherche initiales sur les conditions d'émergence de la gouvernance territoriale vers une question sur les formes de concertation favorables à une meilleure prise en compte des enjeux agri-environnementaux sur le territoire. Ces enjeux multiples représentent les intérêts des différents partenaires du projet, et bien que distincts, ils sont étroitement liés au travers de processus sociaux et écologiques. Par exemple, l'élevage relativement extensif sur le territoire contribue au maintien de prairies permanentes, qui participent à la fois à limiter l'érosion des sols et au maintien de la biodiversité et des territoires. La question des conditions de l'émergence et de l'institutionnalisation de ces formes de concertation est néanmoins restée un objet de recherche central des scientifiques.

La problématique identifiée par le COPIL concorde avec les enjeux identifiés lors d'une enquête menée auprès des membres des ACVA d'Aurignac et de Boulogne sur Gesse en février 2019, après la réunion du premier COPIL.

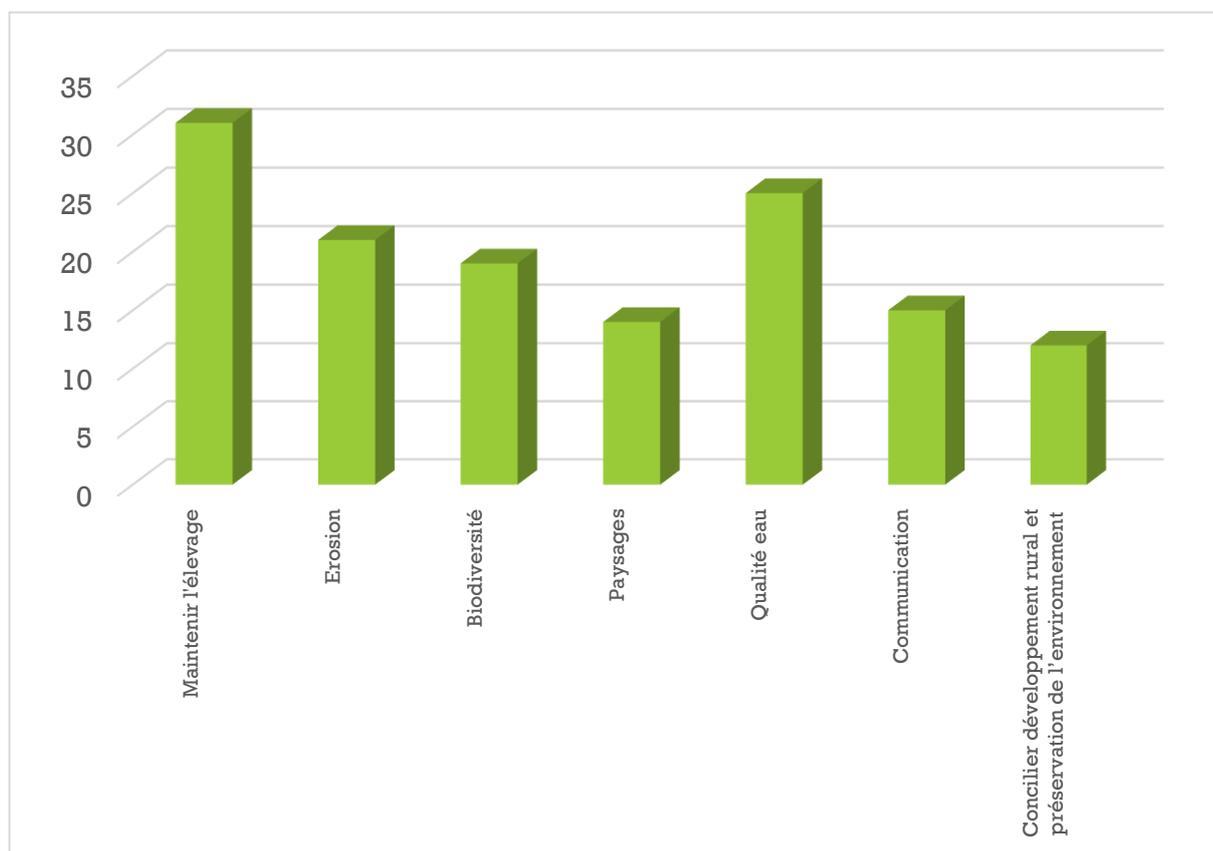


Figure 2. Enjeux identifiés par les agriculteurs.trices membres des ACVA (40 réponses), février 2019

Le premier COPIL a approuvé le périmètre du projet, délimité par les trois anciens cantons d'Aurignac, Boulogne sur Gesse et L'Isle en Dodon (en vert, Figure 2) dans le Nord Comminges en Haute-Garonne. En effet, cette zone forme un territoire cohérent pour ses caractéristiques biophysiques, socio-économiques et culturelles.

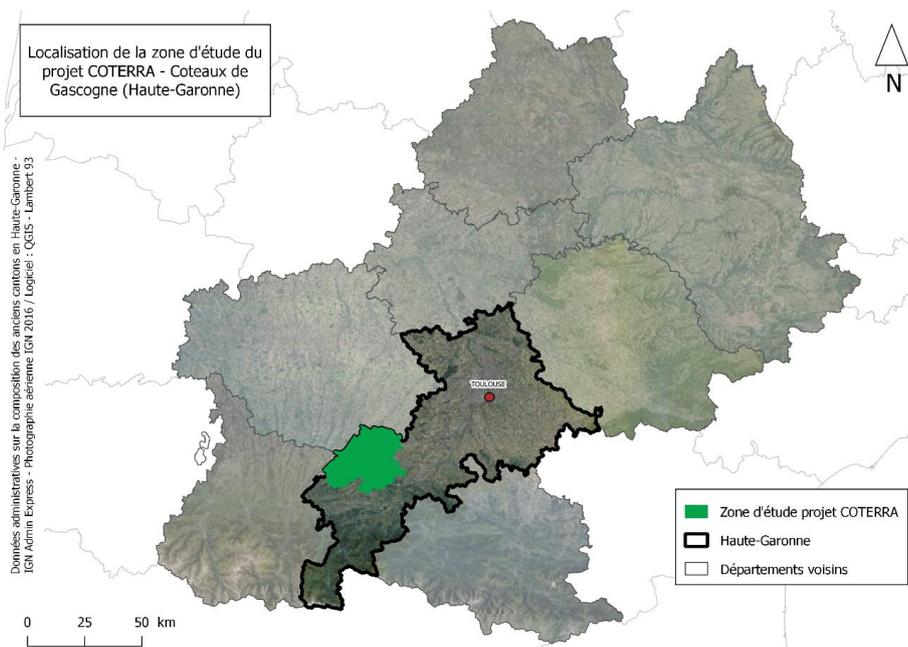


Figure 3. Location de la zone d'étude, carte réalisée par Anouk Leclerc, stagiaire M2, 2019

Enfin, le COFIL a redéfini des objectifs concrets du projet, liés à la fois à la co-production de connaissances et d'actions:

- Comprendre les leviers pour limiter l'érosion des sols tout en maintenant un élevage et une agriculture dynamique ;
- Eveiller les consciences et susciter des questionnements sur les enjeux d'érosion des sols, de biodiversité et de maintien des paysages ;
- Engager une communication positive entre agriculteurs/éleveurs et les autres acteurs du territoire ;

Les trois volets du projet qui visent à atteindre ces objectifs tout en répondant à la question de recherche sont les suivants:

- un volet de diagnostic du territoire, conduit en trois ateliers, avec une quinzaine d'acteurs clés ;
- un volet d'analyse des politiques publiques et de l'influence des politiques sur les changements de pratiques et les trajectoires d'exploitation ;
- un volet de vidéo participative

Le volet de diagnostic du territoire a porté sur les trois objectifs, répondant toutefois aux deux derniers au sein d'un groupe d'acteurs limité. L'étude sur l'influence des politiques publiques agricoles sur les trajectoires d'exploitation et les pratiques, menée par Anouk Leclerc, a contribué au premier objectif. Le volet de vidéo participative, a ciblé principalement les deuxième et troisième objectifs, au travers des projections et débats organisés avec un public légèrement élargi par rapport aux ateliers.

II. METHODOLOGIE

II.1. ATELIERS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

ORGANISATION DES ATELIERS

Les ateliers ont réuni une quinzaine de participants représentant les acteurs clés du territoire. Les participants sont en majorité membres du COPIL. Au regard des enjeux identifiés, le COPIL a également choisi d'inviter des personnes extérieures au COPIL:

- deux représentants de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges (5C) : le vice-président, également agriculteur, et la chargée de mission développement durable ;
- un agriculteur céréalier sur l'ancien canton de l'Isle en Dodon ;
- un technicien du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SGSA) ;
- un directeur de recherche en écologie du paysage de DYNAFOR qui a étudié les dynamiques écologique sur le territoire depuis plusieurs dizaines d'années,
- un enseignant au lycée agricole de St Gaudens, également éleveur ovins
- un agriculteur à la retraite, membre de France Nature Environnement.

Le tableau 2 présente les catégories de tous les participant.e.s présent.e.s, COPIL et hors COPIL.

Tableau 2. Catégories d'acteurs et organisations représentées lors des ateliers

Catégorie	Organisations	Nombre de participants	Genre	
			F	H
Agriculteurs.trices (grandes cultures, polyculture élevage, ovins)	ACVA de Boulogne sur Gesse ACVA d'Aurignac Autres	7	1	6
Elu.e.s	Communauté de Communes 5C	1		1
Chargée de mission	Communauté de Communes 5C	1	1	
Techniciens de rivière	SM GALT et SGSA	2		2
Conseiller.e.s agricoles	CDA 31 et CD31	2	1	1
Chercheur.e.s en écologie	DYNAFOR	2	1	1
Chercheur.e.s en sciences sociales	DYNAFOR	3	3	
Total			7	11

Les ateliers (Photo 1) ont été animés par l'ingénieure en charge de ce volet, Diane Esquerré. Les autres membres de l'équipe de recherche ont apporté leur soutien en amont pour la conception des ateliers, puis pendant les ateliers pour la prise de note et l'observation. Les discussions ont été enregistrées et retranscrites. Des entretiens avec les participants ont été menés après les trois ateliers pour évaluer les effets des ateliers en termes d'apprentissages.



Photo 1. Atelier 2 de diagnostic du territoire à la Mairie de St André

CONCEPTION ET DEROULE DES ATELIERS

L'équipe recherche du projet s'est appuyée sur le cadre méthodologique proposé par la méthode 'Acteurs Ressources Dynamiques Interactions' (ARDI) (Etienne, 2009) pour concevoir et animer les ateliers de diagnostic du territoire. Cette méthode, largement utilisée pour la modélisation d'accompagnement, vise à co-construire une représentation partagée des enjeux sur un territoire donné, en demandant aux participants de citer les acteurs clefs associés à un enjeu donné, les ressources associées à cet enjeu, les dynamiques d'évolution de ces ressources, et les interactions entre ces différents éléments (Etienne, Du Toit et Pollard 2011). Cette méthode a été adaptée pour le projet. Pour la composante 'Ressources', les participants ont été invités à citer tout d'abord les principaux éléments du paysage (bois, champs, prairies, haies, rivières, etc) associés aux enjeux collectivement définis – l'érosion des sols, le maintien de l'élevage et la biodiversité. Diane Esquerré a ensuite demandé aux participants d'identifier les services et disservices écosystémiques associés à chaque type d'élément du paysage pour mettre en avant les interdépendances sociales et écologiques sur le territoire. Pour le deuxième atelier, nous avons choisi de discuter des agencements des éléments du paysage et des pratiques agricoles associées, afin de pouvoir discuter des freins et leviers agronomiques et biophysiques liés à la transition agroécologique. Le dernier atelier a porté sur l'identification des acteurs ayant ou pouvant avoir une influence sur les enjeux d'érosion des sols, de maintien de l'élevage et de la biodiversité, notamment les collectifs. L'atelier a également permis d'identifier les grandes dynamiques écologiques, sociales, économiques ou politiques sur le territoire. Enfin, lors de l'atelier de synthèse le 18 juin 2019, Diane Esquerré a présenté plusieurs cartes d'interactions sociales et écologiques qui ont servi de support à la discussion.

II.2. ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le volet sur l'analyse des politiques publiques a porté à la fois sur l'influence des dispositifs de politiques publiques agricoles sur les trajectoires d'exploitation sur le territoire au regard de la transition agroécologique, et sur leur rôle à supporter des formes d'action collective. Tout d'abord, l'étude a examiné les changements de pratiques et de système de production sur les exploitations depuis le début des années 2000. Elle a exploré les perceptions des agriculteurs.trices sur les facteurs ayant influencé ces changements, y compris, mais pas seulement, le rôle des dispositifs de politique publique. Cette étude se situe dans une approche cognitive des politiques publiques, considérant que celles-ci instituent non seulement de nouvelles règles mais également un cadre d'interprétation de la réalité (Muller 2000).

L'étude s'est appuyée sur une revue des dispositifs de politiques publiques agricoles mis en œuvre sur le territoire puis sur une enquête de terrain. La revue a permis d'identifier les dispositifs visant un verdissement de l'agriculture via des incitations et réglementations visant à changer les pratiques de manière individuelle, à l'échelle d'une exploitation, et les dispositifs territorialisés. Par 'territorialisé', nous entendons que sa définition répond à un problème localisé ou que sa mise en œuvre est adaptée au contexte biophysique et/ou social local, qu'il est basé sur de multiples centres de décisions, qui ne sont pas reliés de manière hiérarchique (Douillet, 2003), qu'il est basé sur une institutionnalisation de l'action collective et qu'il répond à une logique territoriale plutôt que sectorielle (Duran et Thoenig, 1996). Nous considérerons les dispositifs territorialisés, qui répondent à des spécificités et enjeux locaux, et territorialisants, c'est-à-dire qui reconfigurent les territorialités existantes en ré-agencant les espaces de décision et les modes d'action publique sur un territoire (Girard et Rivière-Honegger, 2014).

Une stagiaire en M2, Anouk Leclerc, encadrée par Floriane Clément et Diane Esquerré à DYNAFOR, a mené des entretiens semi-structurés avec 15 agriculteurs, ainsi qu'avec des conseillers agricoles (Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, CER France, ADEAR 31), et personnels de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDT-M) de Haute-Garonne, DRAAF, et Fédération départementale des CUMAs (huit personnes interrogées).

Pour l'échantillonnage, Anouk Leclerc a utilisé les données de l'enquête agraire menée en 2006-2007 par DYNAFOR sur les systèmes de production et pratiques agricoles, enquête qui avait ciblé l'ensemble des exploitations sur quatre communes situées sur l'ancien canton d'Aurignac (Eoux, Esparron, Peyrissas et St-

André). Les exploitations ont été sélectionnées afin d'obtenir un échantillon représentatif sur une quarantaine d'exploitations identifiées sur les quatre communes, en fonction de différents critères : système de production, taille de l'exploitation (cheptel et surface agricole utile), topographie, proximité d'un cours d'eau, engagement dans des dispositifs de politique publique, agriculture conventionnelle ou biologique, etc. Des agriculteurs.trices à la retraite ont également été inclus dans l'échantillon. Les entretiens ont duré en moyenne 1h, variant de 30mn à 1h50. L'analyse des entretiens des agriculteurs et conseillers agricoles, enregistrés et retranscrits, a été menée par Anouk Leclerc selon une grille d'analyse élaborée à partir des données collectées. Une deuxième analyse est également menée par Floriane Clément sous le logiciel d'analyse qualitative de données N-Vivo.

II.3. VIDEO PARTICIPATIVE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La vidéo participative s'appuie sur les méthodes de recherche-action participative. Elle s'inspire en particulier des travaux de Freire (1970) sur la conscientisation, c'est-à-dire la prise de conscience des mécanismes structurels qui nous marginalisent et nous oppressent et la volonté d'agir pour remettre en cause ces mécanismes. Elle vise à faciliter la co-construction de connaissances au travers d'un processus d'action et de réflexion (Gaventa et Cornwall 2008). Bien qu'ayant émergé au Canada, la vidéo participative a le plus souvent été utilisée dans les pays du Sud, notamment comme outil de conscientisation ou pour faire entendre les voix de groupes marginalisés dans les arènes politiques (Milne et al. 2012). Elle a également été utilisée pour initier des débats délibératifs et ouvrir des espaces discursifs permettant de remettre en question des discours hégémoniques (Clement, 2018).

Le contexte du projet en France diffère des contextes que l'on peut rencontrer dans beaucoup de pays du sud, dans le sens où il existe en France divers mécanismes pour que les agriculteurs.trices portent leur voix dans les débats publics et/ou influencent la déclinaison locale des politiques publiques, notamment via le lobbying des syndicats agricoles et des structures économiques (Bourblanc, 2011) ou via les médias. Cependant, la plupart des agriculteurs.trices participant au projet souffrent de l'agribashing et d'une communication négative sur l'agriculture des médias audiovisuels et sur leur territoire. De manière générale, la montée des suicides des agriculteurs en France témoigne également d'un profond mal-être et de solitude de beaucoup d'exploitants (Malbire et al., 2016). Enfin, beaucoup d'agriculteurs.trices se sentent impuissants face à la politique agricole commune (PAC), qui a une profonde influence sur leurs choix d'exploitants et la transition agroécologique. La PAC influence non seulement les pratiques, en induisant ou bloquant certains changements, mais est également vitale pour la santé économique de leur exploitation.

Telle qu'envisagée initialement par l'équipe de recherche, la vidéo participative représentait donc une approche potentiellement pertinente au regard de plusieurs objectifs: communiquer de manière positive sur l'agriculture vers les habitants du territoire, partager des expériences entre agriculteurs, communiquer vers les pouvoirs publics sur la mise en œuvre des politiques publiques et sur leurs effets parfois inattendus. Cependant, le fait que des étudiant.e.s et non des agriculteurs.trices réalisent le film a changé ce postulat, dans le sens où les étudiant.e.s, qui venaient d'autres régions, se sont vus demander de parler au nom des agriculteurs.trices du territoire ou du moins de réaliser un film sur un territoire qu'ils ne connaissaient pas forcément. Le groupe de cinq étudiants, Laurie Baala, Brice Davezac, Pierre Dussol, Lady Secanmal et Jordi van Ouwerkerk, ont néanmoins pu choisir les objectifs et le sujet du film, mais dans un cadre donné 'l'agriculture et l'environnement'. Si ce cadre ne correspondait pas forcément à leurs préoccupations premières, ils étaient néanmoins sensibles à la transition agroécologique, et à la nécessité d'ouvrir un espace de dialogue entre agriculteurs.trices et citoyen.ne.s. De plus, l'utilisation du support vidéo produit par les étudiants, et dans lequel plusieurs agriculteurs.trices s'expriment, a été très pertinente pour animer des débats entre les acteurs du territoire. Les personnes qui ont assisté au débat ont particulièrement apprécié le fait que le film soit réalisé par des étudiants.

DEROULEMENT

La formation de 3 jours, réparties du 17 au 21 juin 2019, qui s'est déroulée au CFAA a alterné formation technique par un vidéaste sur le filmage (Photo 2) et discussions sur les principes de la vidéo participative, le sujet du film, l'audience ciblée, et les personnes à interviewer. Après la formation, les étudiants ont travaillé deux mois comme apprentis sur des exploitations agricoles dans différents départements (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées), période durant laquelle il leur a été difficile de se retrouver et de s'organiser pour mener les entretiens. Ils ont donc conduit les interviews filmées en septembre. Les entretiens ont été conduits en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)². Enfin, ils ont été formés 2 jours sur le montage, répartis entre le 7 et le 11 octobre 2019, durant lequel les étudiants ont également élaboré la trame du film. Durant tout le processus, les étudiants ont été accompagnés par leur enseignante en communication, Mme Amélie Billaud-Chaoui, et un formateur du CFAA, également éleveur, Mr Jean-François Layrisse.



Photo 2. Le groupe d'étudiants pendant la formation de vidéo participative

PROJECTIONS-DEBATS

Le COFIL a été invité à un prévisionnage du film au CFAA de St Gaudens, à la suite duquel le film a été légèrement modifié. Deux projections-débat ont ensuite été organisées : l'une le 4 décembre 2019 à Blajan sur le territoire Nord Comminges réunissant 30 acteurs locaux (cf. liste détaillée dans les comptes-rendus en Annexe III et IV). Les participants incluaient les étudiants, formateurs et directeur de l'EPL de St Gaudens, agriculteurs, conseillers agricoles, élus (maires et vice-présidents de la communauté de commune), représentants de l'association en charge de la création du futur PNR, représentants de la coopérative. La projection-débat à Blajan a été suivie par un débat ouvert sur le film. Les participants ont ensuite été divisés en deux groupes (agriculteurs.trices et les conseiller.e.s agricoles) pour débattre de leur vision de l'agriculture pour le territoire, du type de changements à mettre en place et du type d'accompagnement nécessaire à ces changements. Les étudiants, enseignants du CFAA et les élus se sont répartis dans les deux groupes.

² Un dossier de conformité a été déposé à la CNIL



Photo 3. Projection-Débat à Blajan, décembre 2019



Photo 4. Projection-Débat à l'ENSAT, janvier 2020

La deuxième projection-débat a eu lieu le 7 janvier 2020 à l'ENSAT, Auzeville, réunissant des acteurs départementaux et régionaux : représentant.e de la DRAAF, DDT, élu du conseil Départemental, ainsi que les étudiants, formateurs et directeur de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA) du Comminges et les agriculteurs et conseillers agricoles membres du COFIL (Tableau 3). Le débat a porté sur les dispositifs de politiques publiques agricoles qui soutiennent le changement de pratiques. Quatre grandes familles d'instruments de politiques publiques : réglementation, instrument financier/économique, information/formation et organisations/collectifs (Hood, 1986) ont été présentées. Les participants ont été invités à identifier trois dispositifs qui ont facilité la transition agroécologique, en expliquant aux autres participants la raison de leur choix et en les situant dans l'une ou plusieurs des quatre grandes familles. Les débats ont été animés par la chercheuse en géographie responsable de ce volet, Floriane Clément. Ils ont été enregistrés et retranscrits.

Tableau 3. Catégories d'acteurs et organisations représentées lors des projections-débats

Catégorie	Organisations	Nombre de participants ¹	Genre	
			F	H
Agriculteurs.trices (grandes cultures, polyculture élevage, ovins)	ACVA de Boulogne sur Gesse, ACVA d'Aurignac, Autres	7	1	6
Elu.e.s	Communes de Blajan, Saman et 5C	3		3
Etudiant.e.s du CFAA		4	1	3
Directeur et enseignants du CFAA		3	1	2
Technicien de rivière	SGSA	1		1
Chargée de mission	Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne			
Conseiller.e.s agricoles	CDA 31, CD31, CER France	7	5	2
Représentants association environnementale	Association de création du PNR Comminges Barousse Pyrénées			
Filière agro-alimentaire	Coopérative Val de Gascogne	2	1	1
Chercheur.e.s en sciences sociales	DYNAFOR	4	4	
Total			7	11

¹ Les participants présents aux deux projections n'ont été comptés qu'une fois.

II.4. DEMARCHE REFLEXIVE

Au-delà du mécanisme de Tiers-Veilleur mis en place par Sciences Citoyennes, nous avons adopté une démarche réflexive sur la co-construction des connaissances tout au long du projet, bénéficiant notamment du regard d'observatrice de Christine Hervé, regard qui s'inscrit dans le cadre de ses recherches sur les relations chercheur.e.s/acteurs.trices. Nous considérons la production de connaissances comme située (Haraway, 1988), dépendante des valeurs, visions du monde, identité et positions de chacun. Cette démarche réflexive a impliqué une réflexion continue sur l'influence de nos positions de chercheur.e.s, de nos valeurs et visions du monde sur la co-construction de connaissances au sein du projet.

III. RESULTATS

III.1. ATELIERS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le premier atelier a permis d'identifier les éléments du paysage et les services écosystémiques associés, tels que la réduction de l'érosion des sols ou la production agricole. Il a également révélé les incertitudes perçues sur les liens entre éléments du paysage et (dis)services associés, par exemple, l'efficacité des bandes enherbées pour améliorer la qualité des cours d'eau (Figure 4).

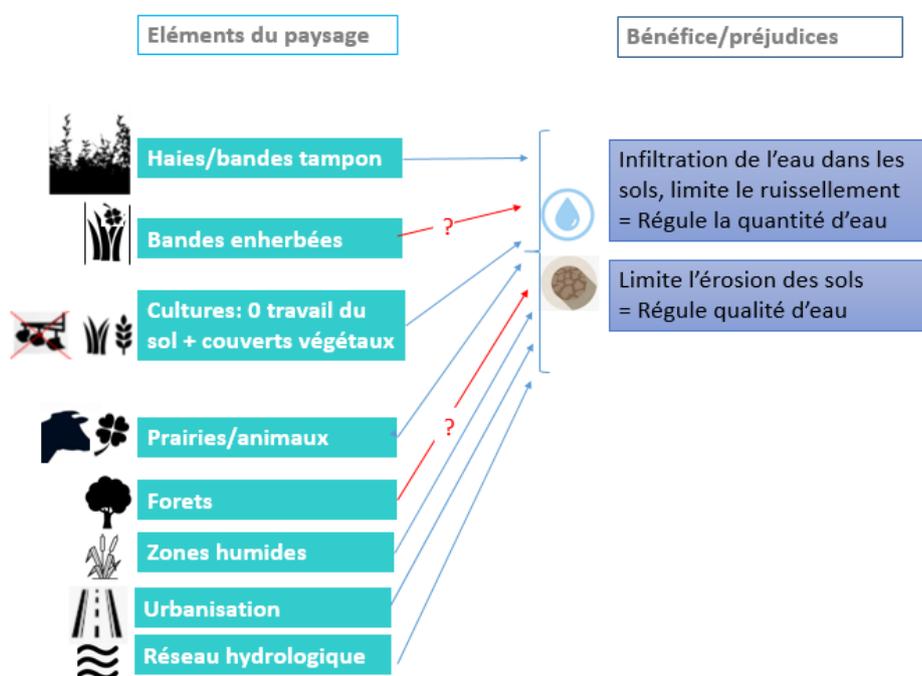


Figure 4. Éléments du paysage et services écosystémiques associés à la limitation de l'érosion des sols, identifiés lors du premier atelier. Les liens entre éléments et services sont connus (en bleu) ou incertains (en rouge)

L'échelle pertinente pour adresser le problème d'érosion des sols est considérée par la plupart comme le bassin versant qui appelle à une action collective, alors que les changements de pratique agricoles se font à l'échelle de l'exploitation et requièrent des actions individuelles.

L'atelier a révélé des incertitudes et points de vue divergents sur le rôle que différents facteurs (climat, irrigation, pratiques agricoles, chargement du troupeau) jouent dans l'érosion. Par exemple, quel est l'effet relatif des couverts ou de haies face à de gros événements pluvieux ? Le manque de clarté sur la/les pratiques à mettre en place pour limiter l'érosion constitue un frein important pour initier une action collective. Un autre frein est le manque de prise de conscience des effets de l'érosion sur la fertilité des sols chez beaucoup d'agriculteurs. Les agriculteurs, présents à l'atelier, et les technicien.ne.s de rivière indiquent leur difficulté à sensibiliser et convaincre la majorité des agriculteurs.trices sur l'érosion : *'je suis démuni, ils m'expliquent des choses aberrantes, je ne sais pas comment faire pour leur expliquer'* (Technicien de rivière, mars, 2019). De plus, les agriculteurs présents soulignent que le changement de pratiques implique une remise en cause du système de production dans sa totalité – et pas simplement l'adoption

d'une pratique comme la création d'une haie ou la mise en place de couverts. Changer de pratiques –et donc changer de système – implique donc avant tout de changer de convictions, comme le déclare une agricultrice : *'le plus difficile, c'est de se remettre en question'*.

Durant le deuxième atelier, les participants ont réfléchi à l'organisation actuelle et souhaitée des éléments du paysage à l'échelle de l'exploitation pour limiter l'érosion, maintenir l'élevage et les exploitations et préserver la biodiversité et les paysages (Figure 5) : comment repenser l'exploitation et le système de production dans son ensemble ? l'exercice a permis de confronter différents points de vue. Par exemple, il a donné lieu à des discussions sur le rôle des bandes enherbées et tampons, rémunérées par la PAC, et perçues comme *'un pansement sur des mauvaises pratiques'* par les agriculteurs.trices, notamment engagées en agriculture de conservation du sol. Ils ont fait ressortir les bénéfices de l'hétérogénéité des éléments du paysage, à l'échelle d'une exploitation.

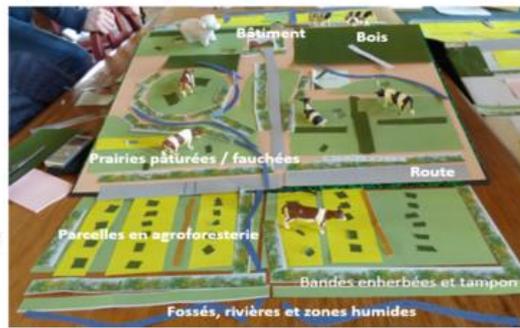
Situation actuelle : Exploitation en polyculture-élevage dans le Nord Comminges



Éléments du paysage qui composent l'exploitation :

- Haies pour délimiter l'exploitation
- Bandes enherbées, tampon : aspect réglementaire en bord de rivière pour préserver les rivières
- Retenue d'eau pour pallier aux pénuries d'eau
- Prairies en coteaux pour nourrir bétail
- Parcelles drainées en grandes cultures pour alimentation du bétail et pour la vente
- Petits bois : pour usages récréatifs, bois de chauffe pour l'exploitation biodiversité mais qui apporte aussi des ravageurs de cultures

Scénario: Exploitation optimisée pour limiter l'érosion des sols tout en maintenant l'élevage, les exploitations agricoles, la biodiversité et les paysages.



Éléments du paysage qui composent l'exploitation :

- Bandes enherbées, tampon, haies : pour protéger les cultures du vent, apporter les auxiliaires de culture, enrichir le sol en humus et mycorhize, améliorer l'infiltration de l'eau et limiter l'érosion
- Parcelles en agroforesterie pour l'alimentation du bétail et pour la vente des cultures + du bois (court et long terme) + bénéfices liés aux arbres : enrichissement du sol et protection des cultures
- Prairies en coteaux pour nourrir le bétail, favoriser la biodiversité et les auxiliaires de culture
- Redonner de la place aux fossés et rivières pour limiter les inondations et améliorer l'infiltration d'eau
- Petits bois : bois de chauffe à la vente et pour auxiliaires de culture

Figure 5. Maquettes des exploitations réalisées lors du deuxième atelier

Les discussions ont ensuite porté sur les freins au changement et leviers pour passer du système actuel au système 'idéal' représenté par le scénario optimisé. Les politiques publiques agricoles, et en particulier la PAC, ont émergé comme l'un des principaux freins. La PAC est représentée par les agriculteurs.trices et conseiller.es. agricoles au-dessus de tout : elle fige les choses. Elle n'est pas assez incitative pour aller vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et limite la marge de manœuvre des agriculteurs.trices dans le système actuel, comme un agriculteur le souligne : *'il n'y a pas d'incitation financière [pour aider au changement]. Il faudrait que la PAC soit vraiment verte'*. La PAC a poussé à l'agrandissement des exploitations et la pression foncière agricole est énorme. Les agriculteurs.trices soulignent le non-sens de certaines mesures réglementaires et ses effets inattendus, contre-productifs. Par exemple, la dernière réforme de la PAC avait induit un retournement de prairies permanentes juste avant son démarrage en vue de garder une plus grande liberté d'action sur ses prairies.

Les structures économiques incitent également à des pratiques agricoles qui ne contribuent pas à la réduction de l'érosion, comme le remarque un technicien de rivière : *'ils [la coopérative locale] poussent à la culture plutôt qu'à la prairie'*. Le système agro-alimentaire fausse les marges des agriculteurs.trices et incite les consommateurs à consommer des produits industriels, soutenant ainsi l'agriculture conventionnelle.

Enfin, les participants ont également souligné la difficulté, pour ceux qui souhaitent changer, de trouver les compétences nécessaires pour passer du système actuel au système 'idéal' : il faut souvent aller chercher celles-ci hors du département auprès de conseillers indépendants (et coûteux) qui font partie de 'réseaux alternatifs'. Il est également difficile de trouver l'éventail de compétences nécessaire au changement systémique en une seule personne.

En termes de leviers institutionnels, les collectifs d'agriculteurs, tels que les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et groupes des 30,000, sont limités et isolés les uns des autres sur le territoire. Il y a également peu de formes de coopération. On note quelques échanges entre agriculteurs, par exemple, entre céréaliers et éleveurs, mais ceux-ci sont très localisés, et ne sont pas organisés à une échelle telle que des effets pourraient être observés sur le territoire. En général, la coopération entre agriculteurs est limitée par les modèles agricoles auxquels ceux-ci s'identifient. Les agriculteurs participant aux ateliers observent qu'il est plus facile de discuter avec un agriculteur qui partage les mêmes valeurs et convictions, même si celui-ci a un système de production différent et est situé dans un autre département, qu'avec un voisin qui a une représentation de l'agriculture divergente.

Les syndicats de rivière ont une marge d'action limitée, notamment due au foncier – ils ne peuvent pas intervenir sur les propriétés privées pour réaménager les berges et ils doivent donc mener un travail de sensibilisation des agriculteurs.trices concerné.e.s. Cependant, ils ne disposent d'aucune forme d'autorité pour influencer le changement de pratiques, car ils sont perçus comme peu légitimes par les agriculteurs.trices pour les conseiller sur leurs modes de production. Leur principal levier est le rachat de terres situées sur les berges, le ré-usage étant ensuite donné à l'ancien propriétaire à titre gratuit. Enfin, les actions actuellement menées par les organismes de conseil agricole, collectivités territoriales et syndicats de rivière pourraient gagner à une meilleure coordination – ou du moins à un meilleur partage de connaissances. Cependant, aucun organisme ne s'est positionné en tant que coordinateur, notamment à cause de freins politiques.

Le troisième atelier a abordé, en groupes de travail, les interactions entre acteurs et les éléments du paysage sur le territoire. La Figure 6 montre ces interdépendances sociales et écologiques pour le cas des haies, en reliant gestionnaires des haies et bénéficiaires des (dis)services produits par celles-ci. Les participants identifient également les structures et personnes qui influencent les gestionnaires.

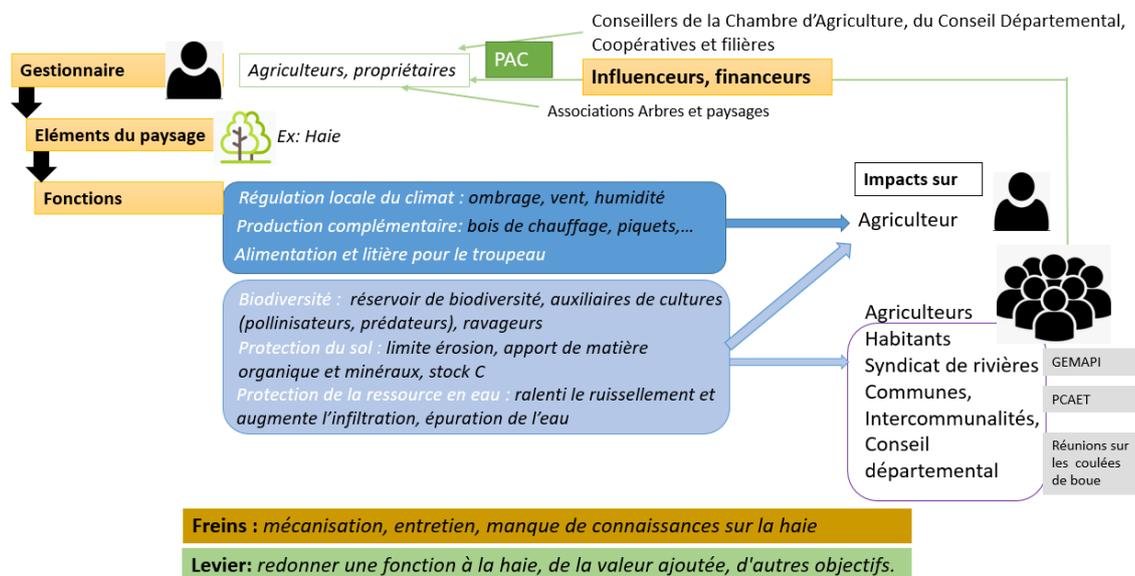


Figure 6. Interdépendances sociales et écologiques pour les haies, et influences des leviers politiques et institutionnels sur les décisions liées à la gestion des haies

Enfin, il y a des divergences de points de vue sur les leviers d'actions à privilégier pour la transition agroécologique, notamment sur le rôle du système agroalimentaire et des filières en particulier versus le rôle des consommateurs dans l'orientation des pratiques agricoles. Le rôle dominant de la PAC sur les

décisions des agriculteurs.trices fait consensus mais ne semble pas être un levier d'action à la portée des acteurs du territoire. La sous-section suivante explore de manière plus approfondie l'influence de la PAC et des autres politiques publiques agricoles sur la transition agroécologique. Une présentation synthétique des échanges des ateliers figure en Annexe III.

III.2. POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES

DISPOSITIFS TERRITORIALISES

Notre revue des politiques publiques agricoles sur le territoire d'étude indique que malgré quelques dispositifs territoriaux, les politiques agricoles publiques, et notamment la PAC, reposent principalement sur des outils réglementaires ou des incitations économiques individuelles, notamment des soutiens à l'investissement matériel, et peu sur des incitations à l'action collective dans un territoire. On relève cependant, sur le territoire d'étude, quatre types de dispositifs territorialisés ou avec un caractère territorial, en lien avec la transition agroécologique :

- **un projet alimentaire territorial (PAT)**, porté par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Comminges Pyrénées et élaboré avec les acteurs du territoire. Celui-ci était en cours d'élaboration au moment du projet, la demande de labellisation ayant été déposée en septembre 2019. Il vise notamment à valoriser les productions locales et mettre en place des circuits courts vers la restauration collective ;
- **des dispositifs de zonages** : (1) de zones vulnérables résultant de la Directive européenne 91/676/CEE dite Nitrates, qui induisent des contraintes sur les pratiques et permettent également l'accès à des subventions et à des mesures compensatoires ; (2) de zones défavorisées simples, qui permettent de recevoir l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), un dispositif du second pilier de la PAC ;
- **un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Système Polyculture-Elevage (SPE)** porté par la CDA 31 avec le soutien financier du CD31, qui permet de mettre en œuvre la mesure agro-environnementale et climatique associée (MAEC). Les agriculteurs qui souscrivent à la MAEC s'engagent à respecter des engagements définis dans un cahier des charges en échange d'un paiement qui compense le manque à gagner résultant des contraintes induites;
- **des collectifs d'agriculteurs** : des GIEE (trois sur le territoire d'étude, dont un porté par l'ACVA de Boulogne sur Gesse), groupes des 30,000 (un sur le territoire) et fermes DEPHY (une impliquant des agriculteurs du Comminges), accompagnés par la CDA31 pour les GIEE et groupes des 30,000, et par Erables 31 pour la ferme DEPHY. Ces dispositifs nationaux sont basés sur l'engagement volontaire d'agriculteurs.trices.

Leur conception et mise en œuvre révèle des degrés de territorialisation très hétérogènes (Tableau 4). D'une part les dispositifs de zonage, s'ils répondent à des enjeux spécifiques de certains territoires et peuvent être négociés à l'échelle du département, restent des dispositifs centralisés et descendants, qui n'induisent pas de reconfiguration des modes de décision et de l'action publique. Les MAEC répondent également à un cadre national, mais le degré de territorialisation est plus important puisque la définition des PAEC est co-construite par les acteurs du territoire et répond à des enjeux sur le territoire. Le PAEC est d'ailleurs censé s'inscrire dans un projet territorial multi-sectoriel plus large et s'articuler avec d'autres actions sectorielles.

Les collectifs d'agriculteurs émanant des politiques publiques sont des dispositifs nationaux déclinés régionalement. Les fermes DEPHY et groupes des 30,000 répondent à un objectif de réduction de produits phytosanitaires du gouvernement, et même si ces objectifs font sens localement, ils ne sont pas définis pour répondre à des enjeux émergents du territoire. Les collectifs définissent cependant leur propre objectif collectif de réduction des phytosanitaires, fixé en fonction des conditions locales. Les démarches territorialisées et réflexions à l'échelle du paysage sont encouragées pour les fermes DEPHY. Cependant, la ferme DEPHY de Haute-Garonne regroupe des exploitations de deux territoires différents, le Comminges et le Volvestre. On peut considérer que les GIEE sont le type de collectif le plus territorialisé

du fait qu'ils ont des objectifs d'amélioration de la performance environnementale et économique qui sont définis par les agriculteurs qui s'engagent et répondent aux enjeux du territoire. On relève par exemple que les GIEE abordent des thématiques aussi variées que la conservation des sols, la mise en commun d'assolements, l'adaptation au changement climatique, etc. Cependant, ces collectifs visent plus souvent à l'échange d'expériences et de connaissances qu'à une gestion concertée du territoire. Aucun de ces collectifs d'agriculteurs.trices ne participe véritablement à la gouvernance de la transition agroécologique de leur territoire.

Enfin, le PAT représente sans doute le type de dispositif de politique publique le plus territorialisé, du moins en théorie, puisqu'il doit être défini en concertation par les acteurs pertinents d'un territoire donné et répondre aux enjeux multi-sectoriels de ce territoire. Il met en place également un espace de décision original qui réunit des acteurs des collectivités territoriales, de l'Etat et des partenaires privés des filières économiques sur la question de l'alimentation. Ces mécanismes de concertation soulèvent cependant des questions associées à la représentation des agriculteurs.trices dans de tels dispositifs. Enfin, dans le cas du PAT Comminges Pyrénées, celui-ci vise plus au développement rural qu'à la transition agroécologique, son objectif étant de *'faire de l'agriculture et de l'alimentation locale un levier pour le développement du territoire'*.

On relève également le PCAET, élaboré par la 5C, qui porte sur la transition climatique et énergétique, mais qui peut avoir des répercussions sur l'agriculture, notamment au travers d'actions visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Tableau 4. Mise en œuvre des dispositifs de politiques publiques agricoles territorialisés

Type de dispositif	Nom du dispositif	Réglementation associée	Mise en œuvre	Acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Autre remarque
Zonage + mesures et subventions	Zones vulnérables	Directive européenne 91/676/CEE (1991) dite 'Nitrates'	Programme d'action national et régional	Zonage mené par le préfet coordonnateur de bassin, 1) en concertation avec Comité de Bassin de l'Agence de l'eau et représentants de la profession agricole, 2) avec consultation des conseils régionaux, des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural + consultation publique menée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Le réseau de données et surveillance implique de multiples organisations.	Le respect des mesures en zones vulnérables fait partie des critères de conditionnalité aux aides du premier pilier de la PAC
Zonage + subventions	Zones défavorisées simples	Définis en 1975 par la Directive Européenne Dir 75/268/CEE, zonage révisé entre 2014-2019 (Décret 1305/2013). Sous le second pilier de la PAC depuis la réforme de 2015.	Critères de zonage européens mais cadre national : certains critères non-biophysiques peuvent être définis par les Etats membres pour < 10% de la SAU. Aides directes individuelles.	Déclinaison nationale par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) Consultations/négociations sur le dispositif et en particulier sur le zonage par le Ministère de l'Agriculture et DDTs avec la profession agricole. Dossiers d'aide instruits par les DDTs et paiements par l'Agence de Services de Paiements (ASP)	Financement Européen FEADER (75%) et Etat (25%)
Projet territorial co-construit	PAT	Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014)	Appel à projet national, co-construction du projet par les acteurs du territoire.	Cadre de l'appel à projet et sélection des dossiers pour labellisation établis par le MAAF. Les PAT sont en majorité portés par des intercommunalités, notamment urbaines et les territoires de projets ³ .	Labellisation sans financement alloué au niveau national

³ Cf. Maréchal, G., Noël, J. & Wallet, F. (2018). Les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme ?. *Pour*, 2a34-235(2), 261-270. doi:10.3917/pour.234.0261.

Type de dispositif	Nom du dispositif	Réglementation associée	Mise en œuvre	Acteurs impliqués dans la mise en œuvre	Autre remarque
PAEC	PAEC	Second pilier de la PAC	Cadre national, stratégie d'intervention régionale. Aides directes individuelles.	Déclinaison nationale par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). Le Conseil Régional inscrit la stratégie d'intervention dans son Plan de développement rural (PDR) et approuve les PAEC. La stratégie d'intervention définit les zones d'actions prioritaires, les types de MAEC et les moyens financiers. Les PAEC sont proposés par des opérateurs, e.g. Chambres d'agriculture. Dossiers d'aide instruits par les DDT's Engagement volontaire des agriculteurs.trices dans le dispositif.	Financement Européen FEADER (75%) et Conseil Départemental dans le 31 (25%)
Collectif	GIEE	Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014)	Cadre technique national, déclinaison régionale. Approche volontaire.	Cadre technique défini par le MAAF, mise en œuvre régionale par les DRAAF Structures d'animation locales types chambres, collectivités territoriales, CIVAM, CUMA, etc	Financement peut mobiliser plusieurs dispositifs d'aide/sources. Financement destiné aux structures d'animation, mais permet/facilite l'accès aux membres du GIEE à d'autres aides publiques
Collectif	Ferme DEPHY	Plan EcoPhyto	Cadre technique national, déclinaison régionale. Approche volontaire	Cadre technique défini par le MAAF, mise en œuvre régionale par les DRAAF CRA gère l'enveloppe financière Structures d'animation locales comme pour GIEE	Financement ONEMA (puis Agence Française pour la Biodiversité/Office Français de la Biodiversité). Financement destiné aux structures d'animation, mais permet/facilite l'accès aux membres du groupe à d'autres aides publiques
Collectif	Groupes des 30,000	Plan EcoPhyto II (2015). Elargissement du réseau de fermes DEPHY	Cadre technique national, déclinaison régionale.	Cadre technique défini par le MAAF et le Ministère de la Transition écologique et sociale. Préfets organisent la gouvernance régionale, mise en place d'un Comité Agroécologique (CAE) de suivi, composé de toutes les parties prenantes, qui définit les orientations de l'appel à projet régional et les critères d'évaluation. Comité financeur : DRAAF, DREAL, Agence de l'Eau et Conseil Régional. Structures d'animation locales.	Financement peut mobiliser plusieurs dispositifs d'aide/sources. Financement destiné aux structures d'animation, mais permet/facilite l'accès aux membres du groupe à d'autres aides publiques

L'INFLUENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES SUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Après avoir examiné les dispositifs territorialisés qui pourraient encourager l'émergence d'une gouvernance concertée pour la transition agroécologique, nous avons également étudié l'influence des politiques publiques sur les pratiques et motivations des agriculteurs.trices à s'engager dans une démarche de transition.

Les agriculteurs.trices rencontré.e.s dans le cadre des enquêtes perçoivent la PAC comme le dispositif dominant qui affecte les trajectoires de leurs exploitations. Le « verdissement » de la PAC a impliqué un nombre croissant de contraintes et d'incitations à changer les pratiques agricoles, mêlant incitation et coercition. On note par exemple la conditionnalité qui exige le respect de certaines règles pour bénéficier des aides liées à la surface ou à la tête, ou le paiement vert, un paiement découplé pour les agriculteurs qui respectent certains critères. Les règles d'accès aux aides se sont complexifiées et les conseillers agricoles/agri-environnementaux de proximité jouent un rôle d'intermédiaire, de traduction et de conseil important. Ceci a impliqué une forte évolution de leur métier d'un soutien technique vers un soutien majoritairement administratif et réglementaire.

L'enquête de terrain a mis en lumière les multiples facteurs qui obligent ou incitent les agriculteurs.trices à s'adapter continuellement: économiques, sociaux ou environnementaux. C'est l'interaction de ces facteurs multiples qui amène les exploitants à opérer des choix pour leurs systèmes d'exploitation. Au regard des évolutions des exploitations enquêtées, on a pu concevoir une catégorisation de trois stratégies de trajectoires d'exploitation: ceux qui s'adaptent, ceux qui changent et ceux qui persistent (Tableau 5).

Tableau 5. Catégorie d'agriculteurs.trices sur le territoire des coteaux de Gascogne au regard de leur stratégie de trajectoire d'exploitation

Catégorie	Stratégie de trajectoire d'exploitation	Relations avec les dispositifs de politiques publiques	Nombre d'agriculteurs.trices enquêté.e.s
Ceux qui subissent	Réagissent aux injonctions et aux contraintes économiques	Sont plus contraints et dépendants des dispositifs, changer est d'autant plus difficile que leur marge de manœuvre est souvent limitée	5
Ceux qui s'adaptent	Font progressivement évoluer leur système agricole au regard des incitations financières disponibles	Disposent d'une marge de manœuvre plus grande et apparaissent en capacité de se servir des dispositifs pour changer et non pas y être seulement contraints	7
Ceux qui innovent	Maintiennent ou développent un système compatible avec leurs convictions initiales	Leur système d'exploitation n'est pas conçu en lien avec les dispositifs mais en lien avec leurs convictions	3

Comme indiqué dans le tableau, ces catégories de stratégies de trajectoires d'exploitation induisent également des relations différentes aux politiques publiques agricoles, et en particulier à la PAC : ceux qui innovent se sont dégagés du système, notamment de la partie réglementation/contrôle et touchent peu ou pas de subventions PAC. En revanche, ceux qui subissent sont fortement imbriqués dans le système de la PAC, qui leur est indispensable pour survivre. Elle procure notamment un revenu fixe qui augmente la résilience de l'exploitation en cas de mauvaise production (sécheresse). Ceux qui subissent orientent donc en grande partie leurs choix afin d'optimiser les aides de la PAC.

Ces catégories traduisent également des degrés d'autonomie différents : à la fois une autonomie réglementaire, administrative, financière et de pensée qui va croissante de ceux qui subissent à ceux qui innovent. Cette autonomie est particulièrement mise en avant par ceux qui s'adaptent, comme le souligne une agricultrice: *'après ... La réalité aujourd'hui c'est qu'il faut essayer d'être autonome parce que si on dépend du marché et beh une année c'est très cher, l'année après c'est un peu moins et l'année après c'est de nouveau cher et puis ... Ce n'est pas très très bon quoi. Il faut un peu se débrouiller quoi, c'est ...'*. Ceux qui passent en bio notamment décrivent avant tout leur ferme comme une ferme autonome, matériellement et financièrement *'Je n'achète pas quoi. Je fais ma propre céréale, je fais mon propre fourrage. On livre nous-même, on a un véhicule frigo, on essaie de tout faire nous-même, sinon il faut rémunérer et ... La marge elle ...'*.

Les rapports aux politiques publiques, et en particulier à la PAC, de ceux qui s'adaptent et ceux qui subissent sont ambigus. D'un côté, ils.elles expriment des formes de reconnaissance pour le soutien financier, par exemple, un agriculteur déclarait : *'Et la PAC, il faut dire ce qui est, les DPB et les aides qu'on nous donne, si on ne les avait pas, les exploitations ... Toutes exploitations confondues, elles ne pourraient pas subsister dans l'agriculture d'aujourd'hui. Voilà'*. De l'autre côté, il y a des formes de rejet face à l'incohérence perçue de certains dispositifs de la PAC et à leur déconnection des expériences et conditions locales, comme le soulignait cet agriculteur en bio : *'Parce que l'on ne sait jamais trop à quelle sauce ils nous mangent quoi. Voilà quoi, parce qu'ils font des choses des fois qui sont complètement, qui sont vraiment en décalé quoi. On va dire ici même en bio on n'a pas le droit de s'approcher d'une ... d'un petit ruisseau pour épandre du fumier'*. Enfin, certains exploitant.e.s se saisissent des dispositifs pour en bénéficier financièrement mais sans adhérer pleinement aux objectifs de verdissement portés par le dispositif, comme c'est le cas de certaines conversions en agriculture biologique ou de contractualisations en MAEC *'Parce qu'il y en a qui se sont mis en bio à 55 ans parce que dans 5 ans ils sont à la retraite, ils vont chopper toutes les primes bio qu'ils peuvent et puis ils prennent la retraite et puis c'est fini [fait le geste de s'en laver les mains]'*. Cependant, ces dispositifs, notamment les incitations économiques, sont des facteurs importants de changements de pratiques agricoles.

Les entretiens ont permis d'identifier des facteurs individuels perçus comme importants pour le changement de pratiques : notamment la perspective de reprise de l'exploitation, qui semble soutenir et encourager celui-ci, et la charge de travail, qui apparaît comme un facteur limitant important, mais peu considéré par les pouvoirs publics pour la transition agroécologique. Enfin, le jeu de légitimation quant à la définition d'un ou de plusieurs modèles agricoles 'vertueux' ou 'productifs' sont essentiels. La polarisation des modèles agricoles et le positionnement rigide des agriculteurs.trices vis-à-vis de ceux-ci peuvent limiter les formes d'échange et de coopération entre agriculteurs.trices sur le territoire. Un agriculteur en bio disait en entretien : *'je n'en discute avec personne de ça. Moi je discute avec les bio, tout ça, avec des gens avec qui j'échange les mêmes idées'*. Un autre agriculteur commentait sur les enseignements en lycée agricole : *'Il y a des extrémistes qui vont trop loin et en gros, l'autre il pourrait changer un peu. Il y a un décalage, soit c'est extrême ou pas quoi, mais ce n'est pas bon. Moi je le ressens comme ça'*. Les dispositifs légitiment eux-mêmes des visions différentes de l'agriculture, avec notamment un soutien financier majeur toujours calculé à la surface et au regard des productions, ou encore à du matériel soutenant l'intensification de l'agriculture.

Pour conclure, les orientations des dispositifs de politiques publiques agricoles sont réinterprétées de manière différente par les agriculteurs.trices à partir des représentations de modèles agricoles et des contextes personnels. De manière générale, les dispositifs de politiques publiques agricoles en faveur d'une transition agroécologique sont perçus comme une opportunité financière pour soutenir les systèmes d'exploitation à court terme plutôt que comme un levier pour opérer des changements durables des pratiques agricoles – bien que la première n'exclue pas la deuxième. La question du rôle et de la responsabilité du gouvernement joue un rôle essentiel dans le processus de légitimation des dispositifs de politiques publiques agricoles, puisque les exploitant.e.s attendent des décideurs publics qu'ils demeurent présents pour les accompagner parce qu'ils ont été et sont toujours partie-prenante du système agricole mais surtout parce que les exploitants considèrent les décideurs publics comme responsables de l'intensification des modèles agricoles et de ses conséquences. Il leur apparaît donc injuste de porter seuls les efforts de la transition agro-écologique après avoir été fortement incités à s'engager dans la direction inverse. La justice sociale est d'autant plus au cœur de la transition agroécologique que les agriculteurs.trices ne sont pas prêts à prendre des risques économiques pour changer leurs systèmes de production et/ou pratiques agricoles tant qu'ils considéreront que leurs conditions sociales sont mauvaises/dégradées. La transition agroécologique devra donc s'accompagner sur le territoire par une meilleure rémunération (celle du travail et/ou des produits) et/ou par une revalorisation du système de protection sociale.

III.3. VIDEO PARTICIPATIVE

Le film produit par les étudiants (<https://www.youtube.com/watch?v=UhZy4TcStaw>) aborde la question du changement de pratiques pour la transition agroécologique. Il consiste en un montage de témoignages filmés, trois témoignages d'agriculteurs/éleveurs (1 femme/5 hommes), un témoignage d'une conseillère agricole de proximité, et un témoignage d'un député. Le film a été globalement bien accueilli par les différents publics présents lors des projections débats, notamment pour son caractère non-clivant et son recueil de témoignages personnels. Les projections-débat ont également eu des retours positifs de la part des participants, qui ont apprécié le partage de points de vue entre différents types d'acteurs autour du film (cf. comptes rendus en Annexes IV et V).

A Blajan, les liens entre pratiques agricoles et érosion des sols, explicités dans le film, n'ont pas été remis en question. Les visions pour l'agriculture sur le territoire convergent entre les deux groupes : le maintien de la polyculture élevage, une agriculture à taille humaine. Cependant, les visions sur les manières et leviers pour accompagner le changement de pratiques divergent: un agriculteur demande des résultats techniques et visuels de comparaison entre des parcelles en conventionnel, labourées, et des parcelles en agriculture de conservation du sol sur un an. Cependant, un autre agriculteur note qu'il faut attendre souvent plusieurs années avant d'observer les effets des changements de pratiques. Pour un agriculteur/élu, il faut avant tout combler le manque de compétences techniques des conseillers agricoles sur cette technique pointue qu'est l'agriculture de conservation du sol, ré-orienter et mieux communiquer les recherches sur le sujet, et apporter un soutien financier aux agriculteurs.trices pour les risques associés. Un élu propose des rencontres entre agriculteurs.trices avec des témoignages de ceux qui ont déjà changé de pratiques. Les témoignages sont importants, souligne une employée d'une coopérative, mais il faut aussi des données pour convaincre, et des plateformes pour échanger des données entre agriculteurs sur leurs pratiques. En revanche, une conseillère agricole pense que ces échanges ne suffisent pas et préfère privilégier l'accompagnement humain et technique sur le terrain *'aujourd'hui, il y en a quand même pas mal qui ont peur d'y aller tout seul et de se trouver face aux problématiques et de pas avoir de rendement'* (conseillère agricole). Enfin, pour un technicien de syndicat de rivière, le soutien financier des pouvoirs publics est primordial : *'Tant qu'on n'arrivera pas à caler un soutien financier sur 35 ans, les agriculteurs ils ne vont pas prendre l'initiative de tester des choses, parce que... ils sont déjà tellement pris à la gorge...'*

Les débats en groupe ont fait ressortir des attentes fortes des agriculteurs sur un mode d'accompagnement qui permette une plus grande autonomie de pensée et leur permette de se réappropriier leur système – c'est à dire qui se démarque du dispositif PAC actuel, relativement coercitif et plus orienté vers les moyens que vers les résultats. Cependant, cette autonomie ne signifie pas un isolement et le rôle des collectifs comme lieux d'échanges entre agriculteurs.trices est apprécié. Pour les agriculteurs.trices, le changement de pratiques ne peut avoir un effet significatif qu'à l'échelle du territoire, et ce changement d'échelle doit être accompagné par les collectivités, telles que les communes et communautés de commune. La communauté de commune peut accompagner les communes financièrement dans ces efforts, par exemple au travers du plan climat air énergie territorial (PCAET). Pour les conseillers agricoles, la transition à l'échelle du territoire doit s'accompagner d'une action de sensibilisation des voisins, agriculteurs et habitants pour dépasser les clivages ancrés dans les modèles agricoles distincts.

La deuxième projection-débat a permis d'identifier les perceptions de différents types de dispositifs publics par différents acteurs. Les dispositifs collectifs type GIEE sont positivement perçus par l'ensemble des acteurs comme lieu d'échanges d'expérience, de connaissance et d'expérimentation. Cependant, les mécanismes de capitalisation des connaissances produites doivent être mieux réfléchis par les pouvoirs publics et leur capacité d'essaimage est assez faible, même localement. Les agriculteurs.trices soulignent que, contrairement aux hypothèses qui soutiennent ces dispositifs, la diffusion des connaissances est loin d'être automatique. Loin d'être de simples réceptacles passifs, les agriculteurs.trices qui ne sont pas dans ces collectifs doivent être assez ouverts et curieux pour pouvoir se remettre en question. Les agriculteurs.trices participant ont observé une véritable résistance au changement, même au sein des ACVAs, qui est parfois décourageante *'en fait on le montre à certains et puis certains disent, chez moi je le fais différemment mais ça marche aussi. Et c'est assez frustrant...'*. Enfin, au-delà de l'envie de changer, il faut aussi *'se donner les moyens'*, notamment pour prendre le temps de faire des visites d'exploitations qui peuvent être assez éloignées géographiquement.

La réglementation couplée avec les aides financières reste un levier majeur et efficace de changements de pratiques aux yeux des conseillers agricoles, mais est parfois perçue comme contre-productive et incohérente aux yeux des agriculteurs.trices *'et autant le règlementaire peut aussi être complètement inadapté. Quand on parle de bande enherbée, ça ne veut absolument rien dire'*. Cela corrobore également les résultats de l'enquête menée auprès des membres de l'ACVA en 2019, qui avaient montré un fort rejet de la création de nouveaux outils réglementaires (Figure 7).

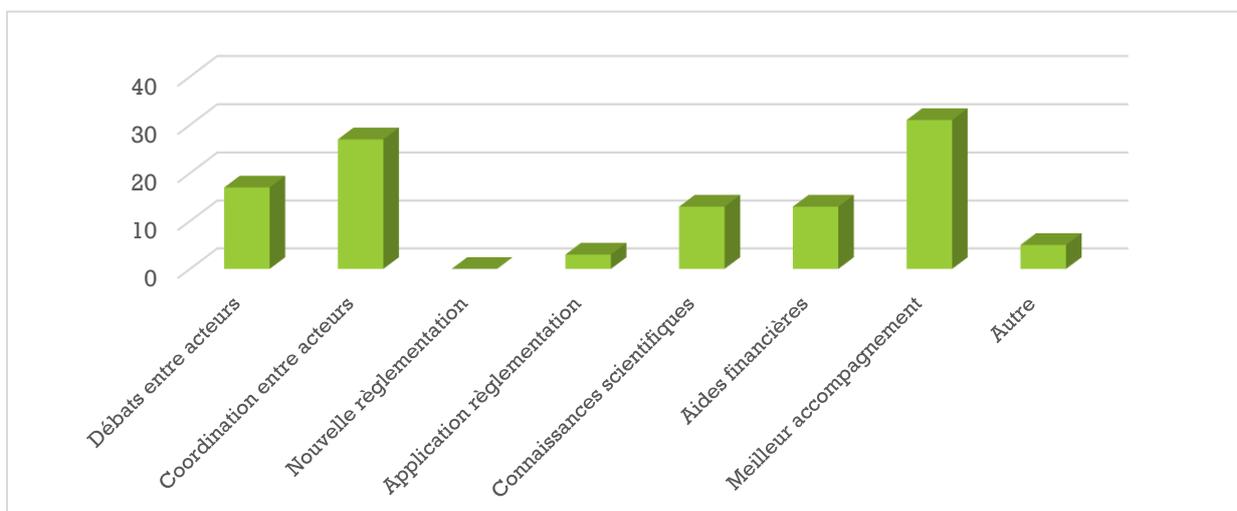


Figure 7. Leviers pour relever les enjeux identifiés, selon les membres des ACVA Source : enquête lors des AG des ACVA, Février 2019, 40 réponses collectées

Enfin, l'importance de l'ancrage local des dispositifs d'accompagnement a également été soulignée durant la projection-débat par de nombreux participants. Les conseillers agricoles de proximité jouent un rôle crucial de par leur connaissance fine du contexte local, ils jouent non seulement un rôle de conseil technique et de conseil sur la réglementation et les aides, mais aussi un rôle de lien social.

Les marges de manœuvre de mise en place et d'adaptation au contexte local de ces dispositifs sont variables, avec très peu de marges pour la réglementation et les aides économiques pour la DDT 31, et une marge de manœuvre limitée pour la DRAAF Occitanie en ce qui concerne les GIEE. Cependant, les thématiques de travail des GIEE émergent véritablement des territoires et, si elles contribuent aux volets économique, environnemental et social du collectif, font l'objet de peu de sélection par la DRAAF Occitanie en l'absence de contrainte budgétaire. Comme le remarquait un conseiller agricole, les initiatives des agriculteurs.trices orientent dans une certaine mesure les actions menées par les conseillers qui animent et accompagnent ces dispositifs.

IV. DISCUSSION

Au regard des résultats des différents volets du projet, nous discutons maintenant les conditions d'émergence d'une gouvernance concertée et les formes de concertation qui seraient pertinentes, justes et effectives sur le territoire pour réduire l'érosion des sols, tout en maintenant l'élevage, et en préservant la biodiversité et les paysages.

IV.1. EMERGENCE D'UNE GOUVERNANCE CONCERTÉE

Nous nous appuyons ici sur le cadre théorique développé par Barnaud et al. (2018) pour discuter des conditions d'une émergence d'une gouvernance concertée sur le territoire pour la transition agroécologique. Ce cadre s'appuie sur la littérature sur la gestion collective des communs (Ostrom, 1990) et sur l'innovation rurale en tant que processus de négociation et d'apprentissage social (Leeuwis, 2003). Il développe notamment la notion d'interdépendances entre bénéficiaires et fournisseurs de (dis)services écosystémiques. Cette analyse fait l'objet d'un article scientifique actuellement en préparation (Esquerre et al.).

INTERDEPENDANCES SOCIALES ET ECOLOGIQUES

L'utilisation du concept de service écosystémique a facilité une prise de conscience par les participants de certaines interdépendances sociales et écologiques, puisqu'elle a impliqué de relier les producteurs de (dis)services et les bénéficiaires / à différentes échelles et d'identifier les acteurs et structures qui influencent les décisions des producteurs et bénéficiaires. Cette prise de conscience a été plus particulièrement observée pour le service de régulation de l'érosion des sols. D'une part, les agriculteurs.trices participant aux ateliers ont réalisé l'impact important de l'érosion des sols sur la qualité des cours d'eau sur le territoire. D'autre part, les techniciens de rivière ont également réalisé les freins aux changements de pratique auxquels sont confrontés les agriculteurs.trices, notamment, le verrouillage institutionnel qui pousse les agriculteurs à rester dans le système conventionnel sous 'perfusion PAC'.

La prise de conscience des interdépendances sur les enjeux de biodiversité a été plus limitée – pour la plupart des participants, les services de régulation contribuent à la biodiversité globalement, mais ils n'identifient pas de bénéficiaires de ces services sur le territoire en particulier. Par ailleurs, les ateliers ont mis en évidence des incertitudes sur les effets des haies sur les services écosystémiques sur la productivité agricole à l'échelle de l'exploitation et du paysage (par ex. contrôle des ravageurs et pollinisation des cultures). La protection de la biodiversité ne constitue donc pas pour le moment sur ce territoire un moteur majeur pour une gouvernance concertée de la transition agroécologique. Cela pourrait cependant évoluer avec la création du

Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées qui devrait se concrétiser d'ici deux-trois ans.

INCERTITUDES

Comme indiqué ci-dessus, les ateliers ont révélé des incertitudes sur les liens entre infrastructures agroécologiques et productivité agricole, mais également des incertitudes sur l'érosion des sols. Ces incertitudes ont trait d'une part à la nécessité de limiter l'érosion sur le territoire et d'autre part au rôle des pratiques agricoles dans cet effort, et la plupart de celles-ci ont été exprimées par des agriculteurs.trices. En particulier, nous avons relevé des incertitudes sur :

- la gravité de l'érosion des sols sur ce territoire en particulier (par exemple, comparée au territoire du Lauragais);
- l'importance relative des différentes causes de l'érosion hydrique (pratiques agricoles, topographie, type de sol, intensité des événements pluvieux) ;
- l'efficacité absolue et relative de certains éléments du paysage (bandes enherbées, haies) à limiter l'érosion ;
- les effets relatifs des éléments du paysages, de différentes pratiques agricoles (différentes techniques de travail du sol, couverts, haies, agroforesterie sur terrain drainé) et des caractéristiques de l'exploitation (taille du parcellaire, taille du troupeau, pente et type de sol) sur l'érosion.

Ces incertitudes peuvent freiner l'émergence d'actions collectives sur la problématique de l'érosion.

ENJEUX D'UNE GOUVERNANCE CONCERTÉE

Le projet reposait sur l'hypothèse selon laquelle les enjeux d'érosion des sols et de préservation de la biodiversité du territoire appellent à une gouvernance concertée des services écosystémiques à l'échelle du paysage (Vialatte et al., 2019). En particulier, nous avons testé l'hypothèse qu'il fallait passer par une prise de conscience des interdépendances sociales et écologiques pour faire réfléchir les acteurs sur l'intérêt d'une gestion concertée à l'échelle du territoire, et que la notion de service écosystémique pouvait nous y aider. Cependant, malgré la mise en évidence de ces interdépendances, les agriculteurs.trices participants aux ateliers ne sont pas forcément convaincus de la nécessité d'une gouvernance concertée de services écosystémiques. Pour ces derniers, la mise en œuvre par chaque exploitant de bonnes pratiques de manière individuelle serait suffisante, sans qu'il y ait besoin d'une concertation à l'échelle du paysage, ou même entre voisins, par exemple sur l'emplacement des haies ou la mise en place de couverts. Au regard des théories de l'action collective (Ostrom, 1990), les agriculteurs.trices perçoivent se trouver dans une situation d'externalité, où les agriculteurs tireraient peu ou pas de bénéfices nets de la concertation – alors que les chercheur.e.s avaient plutôt supposé une situation de coordination, dans laquelle les participants tireraient des bénéfices individuels d'une gouvernance concertée (notamment au travers des services écosystémiques de régulation) mais manquent d'information sur ces bénéfices pour engager une action collective.

Cependant, les apprentissages sur les interdépendances sociales et écologiques ont mis en évidence la pertinence d'autres formes de gouvernance concertée. Notamment, une coopération et coordination entre les syndicats de rivière et les organismes qui proposent des services de conseil agricole tels que la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental semblerait bénéfiques pour tous les acteurs. Alors que les premiers possèdent une expertise sur les liens entre pratiques agricoles et états des cours d'eau, les derniers peuvent identifier la faisabilité de certains changements de pratiques au regard de la réglementation et des aides disponibles et proposer un accompagnement. Les conseillers agricoles reconnaissent le manque de coordination entre organismes de conseil agricole et collectivités territoriales sur la thématique de l'érosion et sur

l'agroécologie en général. La mise en place d'une meilleure coordination à l'échelle institutionnelle se heurte cependant à des verrous politiques et donc à des coûts de transaction relativement élevés. Par ailleurs, pour les agriculteurs.trices ayant participé aux ateliers, l'enjeu d'une concertation entre acteurs institutionnels et agriculteurs.trices serait de créer une véritable dynamique de changement à l'échelle du territoire pour un impact significatif sur l'environnement et sur l'image de l'agriculture sur le territoire. Le rôle des communes et communautés de commune prend ici tout son sens pour créer des effets d'échelle, notamment grâce à des incitations et leviers financiers territorialisés.

Ainsi, les enjeux de gouvernance concertée semblent davantage porter sur la concertation entre les acteurs du territoire (agriculteurs.trices, organismes de conseil agricole, collectivités territoriales, scientifiques) que sur la gestion concertée des éléments du paysage, tels que l'avaient imaginés les chercheur.e.s initialement. Il reste cependant des incertitudes sur le type d'acteur qui pourrait animer cette coordination de manière pérenne, les participants étant en faveur d'un animateur extérieur vu comme relativement 'neutre' par les autres, par exemple un acteur de la recherche.

CADRE POLITIQUE POUR UNE GOUVERNANCE CONCERTÉE

L'Etat peut jouer un rôle important pour faciliter l'action collective (Mansbridge, 2014). Les politiques publiques agricoles en place sur le territoire, et notamment la PAC, reposent cependant principalement sur des contraintes et incitations économiques individuelles qui n'encouragent pas les actions collectives, ni ne supportent la création de nouveaux espaces de décision. Le dispositif le plus territorialisé et à même de faciliter l'action collective, le PAT, porte plus sur la création de filières courtes et la promotion des produits du territoire que sur les changements de pratiques agricoles. Même si les deux sont liés, les changements de pratique qui peuvent être induits par les filières sur les pratiques risquent de prendre trop de temps au regard de l'urgence d'agir exprimée par les syndicats de rivière, qui doivent respecter les objectifs de la Directive Européenne cadre Eau, et le Conseil Départemental, en charge du nettoyage des coulées de boue sur les routes.

Une typologie d'instruments de politiques publiques qui peuvent faciliter la gouvernance concertée ou la gestion collective de ressources localement, classés selon le type d'*action situation* (Villamayor-Tomas et al., 2019). La plupart des agriculteurs.trices perçoivent la situation comme une situation d'externalité, c'est-à-dire qu'ils ne perçoivent pas forcément les bénéfices qu'ils pourraient tirer de changements de pratiques visant à réduire l'érosion, et encore moins d'une action coordonnée pour le faire. Une situation d'externalité nécessiterait des instruments qui changent la distribution des gains entre acteurs, les représentations de la situation et les perceptions des gains. Les paiements pour services environnementaux (PSE), qui rémunèrent les pratiques visant à réduire l'érosion, sont un exemple d'instrument politique adapté à ce type de situations (cf. Muradian, 2013). Une expérimentation de PSE est actuellement menée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne sur quelques territoires et constitue une perspective intéressante pour le territoire du Nord Comminges. D'autres instruments d'incitations économiques, des dispositifs réglementaires et des discours induisant des changements de représentations, peuvent également être pertinents. Cependant, l'acceptabilité des dispositifs réglementaires par les agriculteurs.trices est assez faible.

IV.2. QUELLES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ?

Le projet a permis d'identifier les conditions d'émergence d'une gouvernance concertée mais également d'examiner les perceptions et attentes liées à la transition agroécologique. Trois grands thèmes, récurrents dans les ateliers, entretiens et projections-débats, nous semblent critiques à prendre en compte : la polarisation des modèles agricoles, la recherche d'autonomie et la justice sociale.

POLARISATION DES MODELES AGRICOLES

La polarisation des modèles agricoles est fortement ressortie lors des entretiens, des ateliers et des projections-débats comme un facteur clivant et un frein important pour la transition agroécologique et pour la concertation. Les modèles agricoles, tels que l'agriculture biologique, l'agriculture conventionnelle, l'agriculture de conservation du sol ou l'agriculture raisonnée, sont opposés et mis en compétition car ils reposent sur différentes valeurs, représentations et visions du monde. Le positionnement des agriculteurs.trices par rapport à ces différents modèles résulte en un isolement géographique et social, qui limite les formes de coopération et d'échanges sur un même territoire. De plus, les pressions sociales sont fortes dans le milieu agricole et il est plus facile de rester dans le moule qui est socialement accepté sur son territoire que de changer. Cette polarisation peut donc accentuer également les résistances au changement.

Il apparaît important de développer des formes de dialogues qui permettent de dépasser ces clivages et de développer des discours mobilisateurs autour desquels une majorité puisse se rallier. Par exemple, lors de la première projection-débat, les agriculteurs.trices ont décrit leur vision de l'agriculture comme une agriculture à taille humaine qui maintient la polyculture-élevage sur le territoire. Cette vision ne revendique pas un modèle en particulier et pourrait donc être fédératrice plus facilement fédératrice.

RECHERCHE D'AUTONOMIE

L'autonomie a émergé lors des entretiens comme un concept central dans le discours des agriculteurs qui ont adopté des pratiques en agriculture biologique ou agroécologiques. Ceci corrobore les résultats d'autres études qui ont également révélé la recherche d'autonomie comme un principe moteur pour la transition agroécologique (cf. Lucas et Gasselin, 2018). Nous retrouvons dans les stratégies exprimées par les agriculteurs.trices certains des modèles structuraux identifiés par Ploeg (1985). Ceux-ci ont exprimé à la fois leurs aspirations pour une autonomie financière, c'est-à-dire une capacité à se dégager du système financier, système dans lequel les revenus agricoles servent en majorité à payer les investissements en matériel, intrants, etc. Pour les agriculteurs.trices rencontrés, l'autonomie financière exprime la capacité à limiter les dépenses et l'endettement, et une autonomie vis-à-vis des fluctuations des marchés. Pour cela, les stratégies consistent à limiter l'achat d'intrants et de matériel lourd et coûteux, réduire les volumes de production, adopter des pratiques agroécologiques, et un système intégré, type polyculture-élevage (Ryschawy et al., 2014).

La recherche de l'autonomie passe également par une autonomie de pensée, comme souligné par les agriculteurs.trices lors de la première projection-débat. Celle-ci vise à se dégager des carcans des modèles agricoles, pour trouver sa propre voie, adaptée à son exploitation, mais aussi à sa situation personnelle, familiale, ses valeurs et normes sociales. Elle vise également à se dégager des dispositifs de politiques publiques réglementaires et économiques qui contraignent les moyens /pratiques à adopter de manière uniforme pour toutes les exploitations d'un secteur à l'échelle de la région à minima, sans obligation de résultats. La PAC est un frein important à la fois à l'autonomie financière, en poussant à l'agrandissement des exploitations et aux investissements matériels, et à l'autonomie de pensée de par ses règles strictes et sa lourdeur administrative. En effet, la complexité des réglementations liées à la PAC et à l'ensemble des politiques publiques agricoles ne laisse pas aux agriculteurs et aux conseillers ni le temps ni l'espace pour s'interroger et dialoguer sur l'évolution du système agricole.

En termes de conception de politiques publiques, ces résultats impliquent que les dispositifs auraient une légitimité plus importante auprès des agriculteurs.trices en étant plus incitatifs et en portant davantage sur les résultats que sur les changements de pratiques. Les GIEE sont globalement bien perçus par l'ensemble des acteurs, en partie parce qu'ils créent de nouveaux espaces pour développer l'autonomie de pensée et accommodent différents modèles agricoles.

INJUSTICE ET LEGITIMITE DE L'ACTION PUBLIQUE

Enfin, un troisième thème important à considérer dans la transition agroécologique est celui de la justice sociale et de la légitimité de l'action publique en faveur de cette transition. Alors que l'on assiste depuis ces dernières années à un verdissement fort des politiques publiques, certains dispositifs apparaissent aux yeux des agriculteurs.trices comme injustes et peu légitimes.

De manière générale, les agriculteurs.trices, en particulier 'ceux qui s'adaptent' trouvent injustes de faire des efforts humains et financiers et de prendre des risques pour changer de pratiques sans accompagnement technique et financier, surtout au regard de leurs conditions sociales et économiques (faibles revenus et maigres retraites), qu'ils jugent moins bonnes que dans d'autres secteurs d'activité. Il y a également un fort sentiment d'injustice autour de l'agribashing vis-à-vis d'autres secteurs d'activité, considérés par les agriculteurs comme plus polluants, mais moins médiatisés. De plus, la plupart des agriculteurs.trices, parmi les trois catégories identifiées, voient les décideurs publics comme responsables de l'intensification des pratiques de ces dernières décennies et des modes de production actuels : ils les voient donc comme ayant le devoir de les accompagner au mieux dans l'écologisation des pratiques. Ainsi, certains ne trouvent pas juste de devoir chercher des solutions à des problèmes qui ont été créés par les politiques publiques agricoles précédentes, notamment au travers de réunions et de consultations. Ceci a des implications sur les manières d'impliquer les agriculteurs.trices dans des processus de gouvernance concertée sur la transition agroécologique et dans des projets de recherche-action participatives également.

Enfin, les agriculteurs.trices, en particulier 'ceux qui subissent', perçoivent un certain nombre d'instruments des politiques publiques agricoles, et de la PAC en particulier, comme injustes. D'une part, ils paraissent injustes en termes de répartition des aides : par exemple, les MAEC, qui sont assez rémunératrices, sont perçues comme peu contraignantes en termes de changements de pratiques. Au contraire, il n'existe pas d'incitations financières pour des changements de pratiques parfois plus importants qui ne rentreraient pas dans la case 'MAEC' ou 'bio'. D'autre part, elles paraissent injustes en tant que contraintes injustifiées écologiquement, comme cela a été souligné pendant les ateliers pour les bandes enherbées, ou la limitation du nombre d'arbres par parcelle pour le calcul de la SAU. En particulier les agriculteurs.trices déplorent l'absence de mesures mettant en évidence les résultats des contraintes qui leur sont imposées.

IV.3. CO-CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES

Une réflexion sur la co-construction des connaissances et sur le dispositif de tiers-veilleur a été menée par la tiers-veilleuse du projet, Lisa Bergeron, et fera l'objet d'une note séparée. Par ailleurs, dans le cadre de notre propre démarche réflexive, il nous semblait important de souligner quelques points liés aux dynamiques de la co-construction des connaissances au sein du projet, aux rôles des chercheur.e.s dans ce projet de recherche-action et à la combinaison de différentes méthodes pour co-construire les connaissances.

Premièrement, un enjeu fort pour ce projet en émergence était de construire des relations de confiance entre partenaires – certains ne se connaissaient pas, d'autres se connaissaient mais n'avaient pas forcément l'habitude de collaborer ensemble sur des projets, comme la CDA31 et le CD31. Les ateliers ont constitué au début du projet un moment important de co-construction des connaissances et de développement de relations de confiance entre les différents partenaires. D'autres moments, non planifiés initialement, et qui ont ponctué le déroulement du projet, ont été importants pour maintenir un lien et développer les relations entre les partenaires. Notamment, les deux co-porteurs de projet DYNAFOR et l'ACVA de Boulogne sur Gesse ont tenu ensemble un stand lors des Journées du Boulonnais, en septembre 2019 (Photo 2), durant lesquelles d'autres partenaires étaient présent. L'ACVA de Boulogne sur Gesse et le CD31 ont également participé en binôme avec deux membres de l'équipe projet de DYNAFOR à un dispositif de réflexion sur les

recherches participatives organisés par INRAE en décembre 2019. Celle-ci a inclus une visite du terrain de COTERRA. Enfin, les partenaires se sont retrouvés en décembre 2019 suite à l'initiative de la tiers-veilleuse du projet, Lisa Bergeron, pour donner une perspective territorialisée de la PAC par les partenaires de COTERRA, en préparation de l'organisation du débat public national sur le plan stratégique national PAC. Lisa Bergeron est en effet membre de la commission particulière en charge de l'organisation de ce débat public.



Photo 2. Moment de partage sur le stand ACVA de Boulogne sur Gesse/DYNAFOR lors des Journées du Boulonnais

Enfin, les membres de l'équipe DYNAFOR ont également assisté aux Assemblées Générales des ACVA d'Aurignac et de Boulogne sur Gesse, où elles ont présenté le projet en février 2019 et les résultats début 2020 et ont partagé les repas et échanges conviviaux qui ont suivi.

Deuxièmement, les scientifiques impliquées dans le projet ont adopté différents rôles dans ce processus de co-construction des connaissances. Nous analysons ceux-ci au travers de la typologie des rôles des chercheur.e.s proposée par Wittmayer et Schöpke (2014) dans le contexte spécifique des projets de recherche-action pour les transitions pour la durabilité. Les scientifiques de DYNAFOR ont joué un rôle de scientifique, en observant et analysant les échanges tout en étant réflexives sur la manière dont leurs propres orientations et valeurs orientaient la production de connaissances au sein du projet. Elles ont également adopté une posture de facilitatrices de processus, en initiant le projet, identifiant le comité de pilotage du projet et en invitant les participants aux ateliers et projections-débats. Ces rôles sont dans d'autres projets de recherche-action participative parfois assurés par des associations, comme le CIVAM. Elles ont joué également le rôle de *knowledge broker*, en créant des espaces de réflexion et en facilitant l'échange de différentes perspectives dans ces espaces. Ces trois rôles ont été mobilisés de manière complémentaire avec les chercheuses jouant tour à tour le rôle de facilitatrice et *knowledge broker*, pendant que les autres tenaient le rôle de scientifique observatrice. On note cependant, que le rôle de *knowledge broker* a été plus largement mobilisé à la fois par les chercheur.e.s en SHS, ce qui peut être relativement attendu, mais aussi par les écologues qui ont participé aux ateliers. Ceux-ci ont largement adopté ce rôle, en proposant des nouvelles pistes de réflexion ou en ouvrant la discussion, plutôt qu'en se positionnant comme détenteurs de connaissances scientifiques. Si cette posture a sans doute permis de faciliter l'émergence de savoirs non-scientifiques durant les échanges, cela a peut-être limité les apprentissages sous forme de prises de conscience d'interdépendances liées à des services écosystémiques peu visibles, reposant sur des processus écologiques complexes, plus particulièrement étudiés par des

scientifiques. De plus, de par l'entrée 'érosion des sols' adoptée par le projet, les partenaires non-scientifiques étaient en attente de l'apport de certaines compétences scientifiques, notamment agronomiques et hydrologiques, qui ne faisaient pas *in fine* partie des compétences de l'unité. Ainsi, si les agriculteurs.trices ont apprécié les nombreux échanges et espaces de discussion, ils.elles sont maintenant en attente d'actions plus concrètes et de résultats plus tangibles pour la suite du projet.

Enfin, le projet a de manière originale combiné trois approches et méthodes pour co-construire les connaissances, avec des rôles différents pour les partenaires et des arènes de participation différentes. Ceci a permis d'offrir des regards complémentaires sur les questions de recherche, tout en permettant une triangulation et une contextualisation des données produites. Les ateliers de diagnostic du territoire, basés sur la méthode ARDI, ont permis en particulier de co-construire une connaissance fine et détaillée des interactions socio-écologiques, et des interdépendances entre acteurs et éléments du paysage à l'échelle du territoire. Les projections-débats ont élargi l'arène de participation des ateliers, mais aussi restreint les thématiques de discussion abordées, en se concentrant sur les modes d'accompagnement pour la transition et les dispositifs de politiques publiques. Le volet d'étude des politiques publiques n'a pas reposé sur des méthodes participatives mais a permis de confronter les perceptions d'un plus grand nombre d'agriculteurs.trices sur les changements de pratiques, tout en permettant de re-situer ces perceptions dans leur contexte social et économique à l'échelle d'une exploitation et d'un territoire. Elle a également permis de développer une meilleure compréhension de la déclinaison des dispositifs de politique publique au travers des entretiens menés avec les organisations de conseil agricole et administrations pertinentes.

V. VALORISATION

La valorisation s'est faite tout au long du projet, notamment au travers de la production de plusieurs documents de vulgarisation:

- un document de communication sur les ateliers, destiné au grand public, qui a été distribué lors des Journées du Boulonnais en septembre 2019 (Annexe VI) ;
- un document de communication grand public sur l'analyse des politiques publiques, distribué lors des Journées du Boulonnais en septembre 2019 (Annexe VII).

Le film est en ligne sur le site youtube de l'EPL de St Gaudens :

<https://www.youtube.com/watch?v=UhZy4TcStaw>

Le lien vers le film a été diffusé par l'EPL de St Gaudens à l'ensemble des lycées agricoles d'Occitanie, à la DRAAF et au ministère de la transition écologique et solidaire. Outre les projections débats organisées dans le cadre du projet, il y a eu quatre projections, dont deux à destination du grand public :

- Une projection par le lycée agricole de St Gaudens devant une centaine de personnes le 6 décembre 2019 lors de la journée organisée par l'agence AD'Occ et l'EPL de Saint-Gaudens sur l'autonomie protéique et fourragère des exploitations agricoles.
- Une projection aux membres de l'ACVA d'Aurignac (une trentaine de personnes) lors de l'Assemblée générale le 16 janvier 2020
- Une projection-débat le 23 février 2020 au séminaire hebdomadaire de DYNAFOR (vidéo de la présentation en ligne sur le site youtube de DYNAFOR : <https://www.youtube.com/watch?v=W9pNzD-yTOU>).
- Une projection-débat organisée par les étudiants qui ont réalisé le film lors des journées portes ouvertes du lycée agricole de St Gaudens, le 7 mars 2020.

Un communiqué sur le film est paru dans la lettre sur l'agroécologie de SOLAGRO : <https://osez-agroecologie.org/comminges-une-terre-vivante-168-actu-146>.

Enfin trois articles sur le projet sont parus dans la presse locale, deux dans la Gazette du Comminges et un dans la Dépêche du Midi. Une page facebook (<https://www.facebook.com/Coterra-2364218210463990>) et une page sur researchgate (<https://www.researchgate.net/project/COTERRA-Local-deliberative-governance-on-agroecological-transition>) ont également été créées sur le projet.

Deux articles scientifiques sont en cours de préparation, l'un sur les conditions d'émergence d'une gouvernance concertée, l'autre sur le rôle des dispositifs de politique publique dans la transition agroécologique, basé sur les débats et les entretiens.

VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

VI.1. CONCLUSION

Ce projet en émergence visait à explorer les conditions d'émergence d'une gouvernance concertée pour la transition agroécologique à l'échelle du territoire. L'objectif du projet s'est ensuite resserré vers l'exploration de formes de concertation pertinentes pour répondre à des enjeux spécifiques ; réduire l'érosion des sols tout en maintenant l'élevage et les exploitations agricoles, en préservant la biodiversité et les paysages. Bien que l'objectif se soit recentré sur les formes de concertation pertinentes, la question des conditions de l'émergence et de l'institutionnalisation de ces formes de concertation est restée une question de recherche centrale des chercheuses impliquées.

Sur ce territoire, l'érosion hydrique des sols est un enjeu d'intérêt public, avec de fortes répercussions en termes de dégâts matériels et potentiellement humains sur les routes et un fort impact sur la qualité des cours d'eau. Si les sources de l'érosion peuvent être gérées à l'échelle d'une exploitation de manière individuelle, cela est souvent insuffisant. En effet, la maîtrise de l'érosion nécessite de gérer les concentrations et accumulations des écoulements hors-champ au travers d'une action coordonnée à l'échelle du bassin versant (Souchère et al., 2010). Cependant, le projet a révélé plusieurs freins à l'émergence d'une action collective.

D'une part, l'érosion des sols apparaît d'une gravité modérée sur le territoire pour la plupart des agriculteurs.trices, notamment par rapport à d'autres territoires proches comme le Lauragais. Les ateliers de diagnostic du territoire ont révélé que ses effets sur la qualité de l'eau sont méconnus et, selon les agriculteurs.trices engagés dans le projet, son impact sur la productivité des terres agricoles est sous-estimée par beaucoup d'agriculteurs.trices. D'autre part, la mise en place de pratiques agricoles limitant l'érosion est perçue comme contraignante et occasionnant des coûts et des risques liés au changement de pratique. Un engagement volontaire des agriculteurs.trices dans une action concertée de lutte contre l'érosion nécessite donc une mise en lumière des interdépendances sociales et écologiques entre érosion des sols et productivité agricole – mais aussi les effets bénéfiques que certaines pratiques préconisées pour limiter l'érosion (couverts, haies) peuvent engendrer sur la biodiversité utile à l'agriculture.

Cependant, il est important de considérer que la lutte contre l'érosion, même si elle peut se révéler bénéfique pour les agriculteurs.trices, demeure un enjeu secondaire au sein du milieu agricole au regard des difficultés économiques et des enjeux autour de la transmission et reprise des exploitations et du maintien de la polyculture-élevage sur le territoire. De plus, le fort sentiment d'injustice qui règne dans le milieu agricole quant à la charge de responsabilité disproportionnée portée par les agriculteurs.trices pour résoudre les problèmes environnementaux en général a entraîné des formes de rejet vis-à-vis de préconisations sur des changements de pratiques ou de mise en place de haies. Ce sentiment d'injustice est renforcé par la perception d'un acharnement

réglementaire pour le verdissement de l'agriculture parfois contre-productif et dont le bien-fondé reste à démontrer.

Enfin, la majorité des agriculteurs.trices n'ont pas le sentiment qu'ils pourraient bénéficier d'une action coordonnée au travers des services écosystémiques générés par une gouvernance concertée des éléments du paysage, qui permettrait à la fois de réduire l'érosion et de préserver la biodiversité utile à l'agriculture (auxiliaires de culture, et pollinisateurs). De plus, les organismes publics en charge des routes et de la gestion des milieux aquatiques (le CD31 et les syndicats de rivière) ont eux-mêmes pour le moment concentré leurs actions et leur communication sur l'érosion au travers d'actions individuelles (plantations de haies), et ont peu communiqué sur la nécessité d'actions coordonnées. En effet, la légitimité des actions individuelles à mettre en œuvre est déjà faible et les bénéfices d'une action coordonnée restent à démontrer. Ainsi, la situation actuelle est perçue comme une situation d'externalité qui requiert un changement dans la distribution des coûts et bénéfices et des informations sur ceux-ci. Les politiques publiques ont un rôle important à jouer pour ce changement au travers de dispositifs type PSE ou d'autre instrument d'incitation économique. La mise en place d'outils réglementaires additionnels risque de se heurter à une acceptabilité très faible.

Enfin, si les enjeux de lutte contre l'érosion, maintien de l'élevage et préservation de la biodiversité et des paysages sont liés par certaines synergies au travers d'une transition agroécologique, ils diffèrent cependant dans leur représentation, dans leur mise en œuvre et finalité. Ainsi les discours actuels sur la lutte contre l'érosion sur le territoire mettent l'accent sur la mise en place de 'quick fixes' ou de 'pansements' sous la forme d'infrastructures agroécologiques. Cependant, les ateliers ont fait ressortir l'importance de changements systémiques pour adresser les causes de l'érosion, où l'ensemble du système de production et son organisation spatiale sont repensés. De tels changements pour une transition agroécologique nécessitent de repenser les dispositifs publics dans ce sens, en intégrant les risques économiques associés aux changements, et en mettant en place des moyens suffisants pour permettre un accompagnement humain et technique au plus près et pour le plus grand nombre par les organismes de conseil agricole.

Au regard de ces résultats, il apparaît pertinent de piloter un dispositif de concertation entre acteurs institutionnels (organismes de conseil agricole, collectivités territoriales, organismes de recherche) sur les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement pour le changement de pratiques liés à la lutte contre l'érosion. Cependant, au regard du contexte économique et politique, pour être efficaces, ces actions devront élargir leur champ au-delà de l'érosion. Elles pourraient comporter des volets sur l'autonomie, la reprise et la transmission d'exploitations, ainsi que des réflexions entre acteurs du territoire sur les modèles agricoles et les questions de justice sociale. Une autre piste explorée est celle d'un dispositif de PSE, comme détaillé dans la sous-section suivante.

VI.2. PERSPECTIVES

Le projet, de par sa nature émergente et exploratoire, visait à construire des relations de confiance entre acteurs du territoire pour permettre de développer un projet plus important. Si ces relations se sont effectivement construites au fil du projet, les perspectives pour la suite du projet restent à préciser. Les discussions ont été relativement ouvertes et exploratoires et si plusieurs pistes d'action et perspectives ont été évoquées, aucune n'a véritablement fait l'objet d'un consensus. Celles-ci avaient été discutées lors du 2^e COPIL en octobre 2019. Les agriculteurs.trices y ont exprimé leurs attentes d'un accompagnement technique agronomique, d'outils de modélisation qui puissent estimer l'impact de différentes pratiques sur les revenus et la charge de travail. Ils souhaiteraient également pouvoir influencer les règles d'attribution des subventions de la PAC, avec des subventions attribuées sur les résultats et non sur les moyens. Les conseillers agricoles y ont indiqué qu'il serait pertinent d'animer des réflexions entre agriculteurs sur les modèles agricoles et les changements de pratiques et de réfléchir également sur les modes

d'accompagnement des agriculteurs.trices. L'équipe de recherche de DYNAFOR a présenté son intérêt pour développer un outil de dialogue territorial pour étudier les mécanismes de concertation et de négociation.

Le COPIL n'a pas pu se réunir le 24 mars pour la dernière réunion prévue mais une réunion téléphonique le 17 avril a permis d'échanger sur la suite du projet entre les membres du COPIL, avec également la participation du SGSA. L'équipe de DYNAFOR a présenté une perspective de poursuite de COTERRA autour d'un projet de recherche-action centré sur un PSE. Ce PSE serait basé sur un modèle similaire à l'expérimentation actuellement menée par l'Agence de l'Eau sur quelques territoires pilotes du bassin Adour Garonne. D'une part le dispositif permet d'adresser les enjeux du territoire identifiés: érosion, qualité de l'eau, maintien de la polyculture-élevage et préservation de la biodiversité. Il pourrait offrir un cadre institutionnel pour que les acteurs du territoire travaillent ensemble et coordonnent leurs actions. Il pourrait également répondre aux attentes des agriculteurs.trices en termes d'actions concrètes: d'une part, au travers de financements et d'autre part en participant à une dynamique du territoire pour une identité et une communication positive sur l'agriculture. Enfin, il permettrait d'explorer aux chercheuses de DYNAFOR impliquées dans COTERRA d'explorer certains de leurs questionnements scientifiques au travers de: 1) la modélisation des effets de différentes pratiques sur des indicateurs socio-économiques de l'exploitation et de la biodiversité à l'échelle du paysage; 2) l'analyse de l'apport de l'action collective et de la concertation à ce dispositif territorial qui repose sur des aides individuelles; 3) l'analyse de la mise en œuvre et des effets inattendus de dispositif d'action publique.

Les retours sont assez positifs, mais il reste plusieurs incertitudes. Pour le CD31, l'expérimentation de PSE menée sur l'Arize a été une expérience positive et est intéressante à tester sur d'autres territoires car ce type de dispositif préfigure les « eco-schemes » de la future PAC. Les agriculteurs trouvent aussi l'idée intéressante mais regrettent le non-cumul des aides (notamment avec les aides bio et les MAEC), qui peut être un frein pour intensifier les efforts déjà engagés et peut renforcer les clivages existants entre différents modèles agricoles. Il est en particulier dommage que les agriculteurs qui sont engagés dans le projet COTERRA depuis un an ne puissent pas bénéficier des PSE via ce dispositif, à cause du non-cumul. Il faudra donc réfléchir à d'autres manières de les impliquer dans le projet, par exemple en jouant un rôle d'animateurs, d'interface entre acteurs institutionnels et agriculteurs.trices ou d'agriculteurs pionniers qui partagent leurs expériences via le GIEE. Le dispositif, tel que mis en place par l'Agence de l'Eau, a également d'autres limitations importantes qui devront être discutées dans les prochaines étapes du montage du projet: 1) il ne dispose pas d'un dispositif d'évaluation des résultats; 2) c'est un dispositif descendant, dont les objectifs sont fixés à l'avance et identiques pour tous les territoires, 3) il ne vise pas au changement de pratiques en récompensant les agriculteurs qui ont déjà de « bonnes pratiques ». On pourrait réfléchir à un dispositif plus participatif qui inclurait une concertation autour des objectifs à atteindre sur le territoire, et un suivi et une évaluation menée par les acteurs du territoire. Des échanges ont déjà été engagés avec le projet Lab-PSE sur ce sujet, lauréat du programme CO3 2018 et financé par la Fondation de France. Ce projet vise en effet à expérimenter des formes de PSE ascendantes, territorialisées et qui soient le résultat de concertations et négociations entre acteurs du territoire.

REFERENCES

- Arnauld de Sartre, X., Charbonneau, M., Charrier, O. (2019). How ecosystem services and agroecology are greening French agriculture through its reterritorialization. *Ecology and Society* 24(2):2.
- Barnaud, C., Van Paassen, A. (2013) Equity, Power Games, and Legitimacy: Dilemmas of Participatory Natural Resource Management, *Ecology and Society*, 18, 21.
- Barnaud, C., Corbera, E., Muradian, R., Salliou, N., Sirami, C., Vialatte, A., . . . Antona, M. (2018). Ecosystem services, social interdependencies, and collective action: A conceptual framework. *Ecology and Society* 23(1).
- Bourblanc, M. (2011). Des instruments émancipés: La gestion des pollutions agricoles des eaux en Côtes-d'Armor au prisme d'une dépendance aux instruments (1990-2007). *Revue française de Science Politique*, 61(6): 1073–1096.
- CGAAER (2018). L'articulation des différents contrats « territoriaux » en zone rurale. Rapport établi par Madeleine Asdrubal, Christophe Patier, Philippe Schnäbele. Rapport n° 17077. Publié en juillet 2018.
- CGEDD et CGAAER (2020). L'approche paysagère accélératrice de la transition agro-écologique. Rapport établi par Dominique Michel, José Ruiz, Sylvie Rocq, Jean-Pierre Thibault. Rapport n°012342-01 (CGEDD) et n° 18085 (CGAAER). Publié en février 2020.
- Choisis, J.-P., Sourdil, A., Deconchat, M., Balent, G., Gibon, A., (2010). Comprendre la dynamique régionale des exploitations de polyculture élevage pour accompagner le développement rural dans les Coteaux de Gascogne. *Cah. Agric.* 19
- Clement, F. (2018) Exploring the Use of Audiovisual Media for Deliberative Dialogues: Reframing discourses on vulnerabilities to climate change in Nepal. Dans: Bartels K. and Wittmayer J.M. (eds) *Action Research in Policy Analysis: Critical and Relational Approaches to Sustainability Transitions*. Chapitre 7. Routledge
- Coron, N. (2014). Valoriser les services écosystémiques de la biodiversité pour une agriculture plus durable, questions et enjeux liés à la variété des pratiques des agriculteurs à l'échelle des paysages - Une étude de cas dans les coteaux de Gascogne. Mémoire de stage, Master FAGE Biologie et Ecologie pour la Forêt, l'Agronomie et l'Environnement, Spécialité FGE (non publié).
- Douillet, A.C. (2003). Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique. *Revue Française de Science Politique*, 53 : 583–606.
- Duran, P., Thoenig J-C. (1996). L'Etat et la gestion publique territoriale. *Revue Française de Science Politique* 46(4): 580–623.
- Epstein, R. (2015). La gouvernance territoriale : une affaire d'État. La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires. *L'Année sociologique* 65(2): 457–482.
- Esquerré D. (2018) Vers une gestion concertée des enjeux de réduction des pesticides et de l'érosion des sols sur le territoire des Coteaux de Gascogne. Master Biodiversité, Ecologie, Evolution - Parcours Man and Biosphere – Mémoire de Master 2. 36 p.
- Etienne, M. (2009). Co-construction d'un modèle d'accompagnement selon la méthode ARDI: guide méthodologique. *Laudun, Cardère éditeur*.
- Etienne, M., Du Toit, D. R., Pollard, S. (2011). ARDI: a co-construction method for participatory modeling in natural resources management. *Ecology and Society* 16(1): 44.
- Freire, P. (1970) *Pedagogy of the oppressed*. New York, NY: Herder and Herder.

- Gaventa, J., Cornwall, A. (2008). Power and Knowledge. In: *The SAGE Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, eds. P. Reason & H. Bradbury, 172-189. Thousand Oaks, CA: SAGE.
- Gibon A., Feulet P., Balent G., Choisis J-P. & Devienne S. (2016). Diagnostic agraire du terrain SEBIOPAG, Vallées et Coteaux de Gascogne. Document Sebiopag-Phyto, 8p
- Girard S., Rivière-Honegger A. (2014). Territorialisation de la politique de l'eau en France : enseignements à partir du cas de la vallée de la Drôme (1980-2013). *Cah Agric* 23 : 129-37.
- Goldman, L.R., Thompson, B.H., Daily, G. (2007). Institutional incentives for managing the landscape: inducing cooperation for the production of ecosystem services. *Ecological Economics* 64: 333-343.
- Haraway, D. (1988). Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective. *Feminist studies* 14(3) : 575-599.
- Hood, C. (1986). *The Tools of Government*. Chatham House Publishers, Chatham New Jersey.
- Kindon, S. Pain, R., Kesby, M. (2007). *Participatory Action Research Approaches and Methods. Connecting people, participation and place*. New York: Routledge.
- Landis, D. (2017). Designing Agricultural Landscapes for Biodiversity-Based Ecosystem Services. *Basic Applied Ecology*. 18 : 1-12
- Le Galès P. (1995) Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique* 45(1): 57-95.
- Leloup, F., Moyart, L. & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?. *Géographie, économie, société* 7(4): 321-332.
- Leeuwis, C. (2000). Reconceptualizing participation for sustainable rural development: towards a negotiation approach. *Development and change* 31(5): 931-959.
- Leeuwis, C. (2003). *Communication for Rural innovation. Rethinking agricultural extension*. Third edition. Oxford : Blackwell Science Ltd.
- Lucas, V., Gasselin, P. (2018). Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale*, 364(2) : 73-89.
- Malbire, C., Lanfranchi, J-B., Tarquinio, C. (2016). Le malheur est dans le pré : Impact des pertes de ressources sur le mal-être des agriculteurs. In: Majer, V., Salengros, P., DiFabio, A., Lemoine, C. *Facteurs de la santé au travail : Du mal-être au bien-être*. Paris: L'Harmattan.
- Mansbridge, J. (2014). The role of the state in governing the commons. *Environmental Science and Policy* 36 : 8-10.
- Meynard, J. M. (2017). *L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation*. OCL, 24(3), D303.
- Milne, E-J., Mitchell, C. and de Lange, N. (2012). *Handbook of Participatory Video*. Plymouth, UK: AltaMira Press.
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de Science Politique* 2 : 189-208.
- Muradian, R. (2013). Payments for ecosystem services as incentives for collective action. *Society & Natural Resources* 26 (10): 1155-1169.
- Opdam P., Coninx I., Dewulf A., Steingröver E., Vos C., van der Wal M. (2016). Does information on landscape benefits influence collective action in landscape governance?. *Current Opinion in Environmental Sustainability* 18:107-114
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Ploeg J. D. van der (1985). Patterns of Farming Logic, Structuration of Labour and Impact of Externalization. *Sociologia ruralis* 25(1): 5–25.
- Prager K., Reed M., Scott A. (2012). Encouraging collaboration for the provision of ecosystem services at a landscape scale—rethinking agri-environmental payments. *Land Use Policy* 29:244–249.
- Ryschawy, J., Joannon, A., Choisis, J. P., Gibon, A., Le Gal, P. Y. (2014). Participative assessment of innovative technical scenarios for enhancing sustainability of French mixed crop-livestock farms. *Agricultural systems*, 129 : 1-8.
- Salliou, N. Muradian, R., Barnaud, C. (2019) 'Governance of Ecosystem Services in Agroecology: When Coordination Is Needed but Difficult to Achieve', *Sustainability*, 11.
- Souchere, V., Millair, L., Echeverria, J., Bousquet, F., Le Page, C., Etienne, M. (2010). Co-constructing with stakeholders a role-playing game to initiate collective management of erosive runoff risks at the watershed scale. *Environmental Modelling and Software*, 25(11): 1359–1370
- Sourdriil A., Augustins G. (2012). Du voisinage à la parenté : le " système à maison " aux prises avec le changement social dans le canton d'Aurignac. *Ethnologie française*, Presses Universitaires de France, 42 (1) : 79–92
- Vialatte, A., Barnaud, C., Blanco, J., Ouin, A., Choisis, J. P., Andrieu, E., ..., Esquerre, D. (2019). A conceptual framework for the governance of multiple ecosystem services in agricultural landscapes. *Landscape Ecology* 34(7): 1653–1673.
- Villamayor-Tomas S., Thiel, A., Amblard, L. Zikose, D., Blanco, E. (2019) Diagnosing the role of the state for local collective action: Types of action situations and policy instruments. *Environmental Science and Policy*, 97: 44–57.
- Wittmayer, J.M., Schöpke, N. (2014): Action, research and participation: roles of researchers in sustainability transitions. *Sustainability Science* 9 (4):483–496.

**Compte-rendu Comité de Pilotage - 12 février 2019 - Mairie de Blajan
COTERRA
Concertation à l'échelle du Territoire pour l'Agro-écologie**

Tour de table de présentation :

Présents :

Andrié Baquié, CD31
Françoise Barthe, ACVA Aurignac
Lisa Bergeron, Le Temps d'Agir
Emmanuel Cagnin, ACVA Boulogne sur Gesse
Floriane Clément-Kumar, DYNAFOR, INRA
Rémi Corbière, CDA 31
Diane Esquerré, DYNAFOR, INRA
Lionel Ferrère, ACVA Boulogne sur Gesse
Cécile Gounot, CD 31 - Action territoriale
Christine Hervé, DYNAFOR
Adeline Izard, CDA 31
Jean-Baptiste Lucas, SIAH du Touch
Eric Taurignan, ACVA Boulogne sur Gesse

Personnes excusées :

Roxane Gabriel-Rodez, CD31
Aude Vialatte, DYNAFOR

1/ Présentation du projet

Diane et Floriane présentent le contexte du projet (terrain d'étude à long terme de DYNAFOR, diagnostic mené par Diane sur les enjeux du territoire) et les grands points du projet déposé en septembre 2018: partenaires, enjeux, objectifs, activités, livrables.

Projet en émergence d'un an, perspective de redéposer un projet de 3 ans en septembre 2019.

2/ Territoire

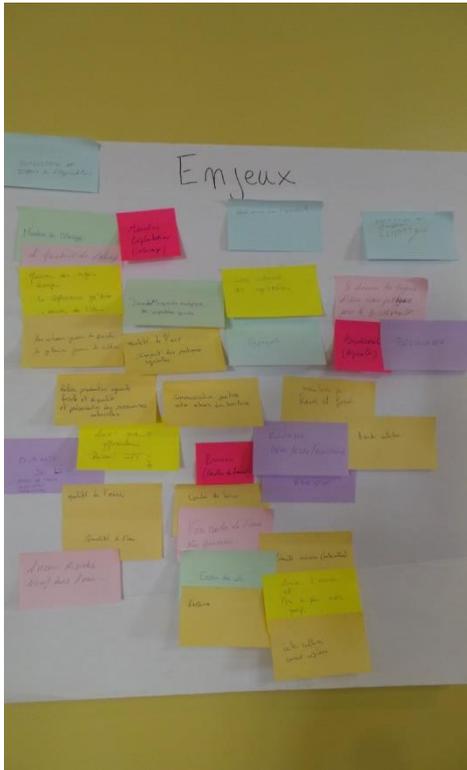
Les participants discutent de la délimitation du territoire et de sa dénomination.

On garde le territoire proposé qui regroupe les trois anciens cantons d'Aurignac, Boulogne sur Gesse et L'Isle en Dodon.

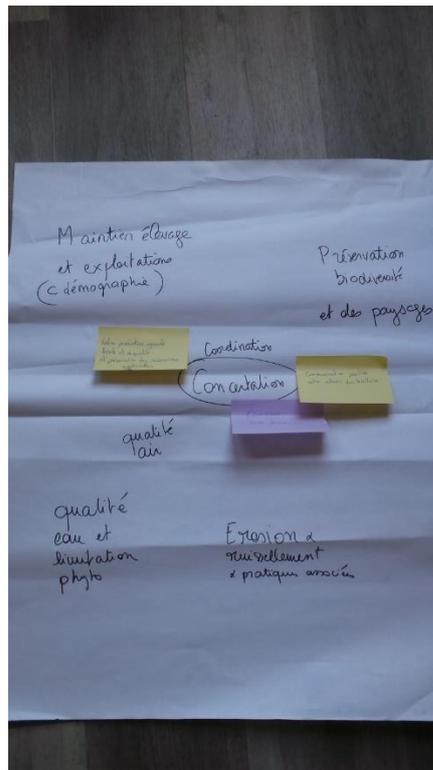
Dénomination choisie : **Nord Comminges**

3/ Enjeux

Chaque participant note 3 ou 4 enjeux importants pour le territoire pour redéfinir la problématique.



Les post-it sont regroupés



Des thématiques sont identifiées

Post-it recueillis, regroupés en thématiques :

Erosion (ruissellements et pratiques associées)	Préservation de la biodiversité et des paysages	Qualité de l'eau, de l'air et limitation des phyto	Maintien de l'élevage et des exploitations	Coordination, concertation	Changement climatique
Erosion des sols	Paysages	Diminuer l'empreinte écologique des exploitations agricoles	Quel avenir pour l'agriculture?	Relier production locale et de qualité et préservation des ressources naturelles	Adaptation au changement climatique
Voir couler de l'eau non boueuse	Se donner les moyens d'une vraie politique pour la biodiversité	Aucun résidu nocif dans l'eau	Démographie et impact sur l'agriculture	Equilibre agro-écologique	
Limiter érosion des sols, mise en place de nouvelles pratiques	Limiter l'isolement des exploitations	Limitation des produits phytosanitaires, raisonnement IFT	Maintien de l'élevage	Communication positive entre les acteurs du territoire	
Limiter érosion (interculture)	Maintien des haies et fossés	Qualité de l'eau	Maintien de l'élevage		
Coulées de boue	Biodiversité	Qualité de l'eau	Maintien des surfaces herbagères, optimisation production d'herbe, maintien des éleveurs		
Intercultures couverts végétaux	Biodiversité agricole	Qualité de l'eau (impact de l'homme: urbanisation et agriculture)	Les coteaux pour les vaches, les plaines pour les cultures		
Erosion	bandes enherbées	qualité de l'air, impact des pratiques agricoles	Maintien des exploitations (élevage)		
Ruissellements / érosion					
Erosion (coulées de boues)					
10	7	7	6	3	1

(ci-dessus : nombre de post-it recueillis sur le thème)

En résumé :

- Le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles est positionné comme un enjeu majeur par plus de la moitié des participants.
- L'érosion des sols, les ruissellements, et les pratiques associées (p. ex. bandes enherbées), recueillent le plus grand nombre de post-it.
- La qualité de l'eau (limitation des phytos, résidus nocifs et érosion) et le maintien de la biodiversité et des paysages sont aussi des enjeux forts sur le territoire.
- Il s'agit de préserver l'environnement en conservant une agriculture dynamique, de relier une production locale et de qualité avec la préservation des ressources naturelles.
- Enfin il y a un enjeu fort lié à la concertation, la communication positive et les échanges collectifs (p.ex. sur des pratiques entre agriculteurs).

Formulation de la problématique :

Quelle concertation à l'échelle du territoire Nord Comminges pour limiter l'érosion des sols?
Cette réflexion considèrera le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles et la biodiversité et les paysages.
Conscience de la nécessité que cette concertation soit acceptée par les agriculteurs et les politiques

4/ Objectifs et attentes

Chacun formule ses objectifs et attentes pour le projet en émergence d'un an.

Réalistes	Idéaux
<ul style="list-style-type: none">• Eveiller la conscience des acteurs du territoire pour un changement de leurs actes (1)	<ul style="list-style-type: none">• Changement de pratiques et mentalités
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les leviers pour accompagner les changements de pratiques agricoles (2)	
<ul style="list-style-type: none">• Susciter des questionnements (3)• Sensibiliser les agriculteurs (3)	
<ul style="list-style-type: none">• Disposer de données chiffrées sur l'impact économique et environnemental de l'érosion (4)	
<ul style="list-style-type: none">• Renvoyer une image plus positive des agriculteurs (5)	

Addendum post-réunion : comment le projet est en mesure de répondre à ces objectifs

(1): via les ateliers de diagnostic, pour les participants aux ateliers. Nous toucherons un groupe d'acteurs plus larges lors d'une deuxième phase du projet.

(2): via les ateliers de diagnostic

1), (3) et (5): la vidéo participative pourra être utilisée pour l'un de ces objectifs, en fonction des choix faits par les participants.

(4) : DYNAFOR ne dispose pas de données sur l'érosion mais nous profiterons des ateliers de diagnostic pour collecter les données disponibles auprès des acteurs participants (p.ex. 5C, chambre d'agriculture, conseil départemental)

5/ Présentation des activités :

a. Diagnostic du territoire (présentation)

Ce diagnostic sera réalisé au travers d'ateliers participatifs sur 3 jours qui traiteront des sujets suivants :

- P pour Problématique
- A pour Acteurs impliqués
- R pour Ressources identifiées
- D pour Dynamique territoriales (sociales, économiques, politiques, économiques)
- I pour Interactions entre acteurs, ressources et les éléments du projet

Le diagnostic permettra de réaliser une carte d'interactions acteurs/ressources sur le territoire, qui servira de base pour définir le type de concertation que l'on pourrait mettre en place à une échelle plus large sur le territoire, si l'on obtient un nouveau financement pour un projet de trois ans.

Calendrier. les ateliers seront concentrés en mars 2019 pour s'aligner avec les disponibilités des agriculteurs et des conseillers de la chambre et du conseil départemental. Trois dates à définir.

Composition du comité de concertation

Les participants suivants aux ateliers sont validés par le comité de pilotage :

- le comité de pilotage
- deux écologues de Dynafor qui travaillent depuis plusieurs années sur le territoire et qui pourront apporter des connaissances scientifiques, proposés par Diane.
- La 5C : Rémi Ramon qui s'occupe de la collecte des déchets (qui a renvoyé vers Mr Fabre en charge de la voirie),⁴
- des agriculteurs : Mr Bénazet, agriculteur céréalier élu à Labastide-Paumès⁵;
- le technicien de rivière de la Save
- des représentants d'associations environnementales : Jean-Claude Dubernard, agriculteur retraité et membre de Nature Comminges
- Les coopératives (Val de Gascogne, Euralis, Agro d'Oc) : Fabienne Gilot (Val de Gascogne et COPYC)
- le lycée agricole de Saint Gaudens : Jean-François Layrisse, éleveur à Boulogne et professeur au lycée de St Gaudens

Diane précise que peuvent être mobilisées des personnes ayant une capacité d'écoute, des valeurs communes, une capacité à être bienveillant.

Françoise mentionne la possibilité de compenser les agriculteurs qui participent aux ateliers, au travers du service de remplacement agricole : max 140€/jour pour remplacer le personnel agricole. L'ACVA de Boulogne sur Gesse dispose d'un budget pour le projet qui pourrait être

⁴ Suite à discussion avec M. Lucas après le COPIL, prise de contact avec Alain Fréchou vice-président de la 5C en charge du développement durable (élu au SIAH de la Save, maire et agriculteur)

⁵ Suite à l'AG de l'ACVA de Boulogne sur Gesse, les personnes suivantes sont aussi suggérées : Julien Lacroix (agriculteur et maire de Saman), Arnaud Broquère, retraité, ancien président de l'ACVA de Boulogne,

utilisé à cette fin, mais pas l'ACVA d'Aurignac qui a rejoint le projet tardivement – il sera difficile de mobiliser des fonds sur d'autres lignes du budget.

b. Vidéo participative

Le principe : un groupe d'agriculteurs réalise un film court pour faire passer leurs messages, porter leurs voix sur les enjeux du territoire, effets des politiques publiques sur l'agriculture et l'élevage, montrer une autre image de l'élevage que celle portée dans les médias etc. Cela nécessite une participation à 3-4 jours de formation en vidéographie, l'INRA prête le matériel et un vidéographe fournit un appui technique. Le montage peut être fait par le groupe ou par un vidéographe en fonction de la disponibilité des participants.

Floriane se rapproche du lycée agricole de Saint Gaudens (Jean-François Layrisse) pour projet impliquant des lycéens. Un groupe de travail incluant les agriculteurs du comité de pilotage pourra co-définir les objectifs de la vidéo et les messages avec les lycéens.

c. Analyse des politiques publiques

Une stagiaire, Anouk Leclerc, encadrée par Floriane et Diane, conduira une étude dans le cadre de son master M2 d'avril à septembre 2019. Des entretiens seront menés dans ce cadre.

6/ Rôle et responsabilité des partenaires

Présentation du rôle du tiers veilleur (*cf ppt Discussions*)

7/ Communication et outils de travail collaboratif

Communication interne : Test de l'outil INRA Share Point pour partager documents liés au projet (p.ex. compte-rendu d'ateliers, de comités de pilotage etc).

Chacun recevra une invitation avec un identifiant et mot de passe.

Communication externe : suggestion de créer un poster qui sera imprimé en kakemono pour les journées du Boulonnais (14-15 septembre 2019) et plaquette + page Facebook.

Les logos de tous les partenaires et de la Fondation de France doivent figurer sur les supports de communication externes. Logo de la Fondation de France sur :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/logo-projet-soutenu>

Des diffusions pourront être faites dans la presse et les radios locales (Radio Coteaux).

8/ Budget et conventions

Une convention est passée entre la Fondation de France et l'INRA, qui recevra tous les fonds (11,664 Euros). Le projet est également co-financé par le département SAD de l'INRA à hauteur de 4500 Euros, avec une contribution propre de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne à hauteur de 910 Euros.

Une convention sera signée entre l'INRA et la Chambre d'Agriculture.

Ressources (ppt) :

- Présentation du projet :
https://sites.inra.fr/site/coterra/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/site/coterra/Documents/COPIL/190212_COPIL_coterraPres.pdf&action=default
- Discussions :
https://sites.inra.fr/site/coterra/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/site/coterra/Documents/COPIL/190212_Discussions.pdf&action=default
- Diagnostic du territoire :
https://sites.inra.fr/site/coterra/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/site/coterra/Documents/COPIL/190212_COPIL_Diagnostic.pdf&action=default
- Vidéo participative :
https://sites.inra.fr/site/coterra/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/site/coterra/Documents/COPIL/190212_COPIL_Vid%C3%A9oparticipative.pdf&action=default

Compte-rendu Comité de Pilotage - 01 octobre 2019 - Mairie de Blajan

COTERRA

Présents :

- André Baquié, Conseil Départemental (CD) 31
- Cécile Barnaud, DYNAFOR, INRA
- Mélanie Barraud, SM GALT,
- Françoise Barthe, ACVA Aurignac
- Lisa Bergeron, Le Temps d'Agir
- Emmanuel Cagnin, ACVA Boulogne sur Gesse
- Bastien Cartery, Chambre d'Agriculture (CDA) 31,
- Céline Caussé, SM GALT,
- Floriane Clément-Kumar, DYNAFOR, INRA
- Rémi Corbière, CDA 31
- Diane Esquerré, DYNAFOR, INRA
- Lionel Ferrère, ACVA Boulogne sur Gesse
- Cécile Gounot, CD 31 - Action territoriale, Direction Agroécologie
- Eric Taurignan, ACVA Boulogne sur Gesse
- Aude Vialatte, DYNAFOR

Personnes excusées :

- Roxane Gabriel-Rodez, CD31
- Christine Hervé, DYNAFOR



1/ Avancement du projet

Fichier ppt 'Avancement': objectifs, volets du projet, diagramme de Gantt sur sharepoint COTERRA.

	2019												2020	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	
Objectif 1 Pilotage du projet														
Activité 1.1 Réunion initiale du comité de pilotage du projet	J1													
Activité 1.2 Réunion à mi parcours du projet							J4							
Activité 1.3 Atelier de synthèse et de prospective											J5			
Objectif 2 Diagnostic du territoire														
Activité 2.1 Mise en place du comité de diagnostic		J2												
Activité 2.2 Atelier "Problématisation"														
Activité 2.3 Atelier "Acteurs"														
Activité 2.4 Atelier "Services Ecosystémiques"														
Activité 2.5 Atelier "Dynamiques"														
Activité 2.6 Atelier "Interactions"								L1					L4	
Objectif 3 Vidéo participative														
Activité 3.1 Formation vidéo et montage des étudiants					J3									
Activité 3.2 Réalisation du film et montage par les étudiants														
Activité 3.3 Pré visionnage du film										L2				
Activité 3.4 Dialogue au niveau local et régional, basé sur la projection du film											L3			
Objectif 4 Liens entre pratiques et politiques publiques														
Activité 4.1 Revue des politiques publiques pertinentes														
Activité 4.2 Entretiens avec acteurs														
Activité 4.3 Analyse des politiques													L4	

Jalons (J)

J1 : 02/19

J2 : 03/19

J3 : 03/19

J4 : 07/19

J5 : 01/20

mise en place du comité de pilotage (COFIL) COTERRA: orientations stratégiques

mise en place d'un comité de concertation

mise en place d'un groupe d'agriculteurs pour la vidéo participative

Revue COFIL à mi- parcours

Réunion COFIL bilan et prospective

Livrables (L)

L 1 : 06/19

L 2 : 12/19

L 3 : 01/20

L 4 : 01/20

Restitution des 5 ateliers (schéma des interdépendances écologiques et sociales)

Restitution (Film validé par les agriculteurs)

Restitution (synthèse du dialogue autour du film)

Article scientifique soumis



Retour sur les journées du Boulonnais et la présence d'un stand COTERRA sur le stand de l'ACVA de Boulogne sur Gesse aux journées. Expérience positive pour les chercheuses de DYNAFOR avec de nombreux échanges sur les liens entre biodiversité et pratiques agricoles.

Point sur le budget. La participation des agriculteurs.trices aux ateliers pourra être remboursée en partie sur envoi à l'INRA d'une facture établie par leur exploitation (voir avec Floriane).

✓ A FAIRE :

- **ACVA Boulogne** : Retourner à l'INRA la convention signée INRA/ACVA
- **ACVA Boulogne** : Envoyer une facture à l'INRA sur frais de déplacement, d'ici mi-novembre dernier délai
- **Agriculteurs.trices qui ont participé aux ateliers** : envoyer une facture établie par leur exploitation indiquant 'participation ateliers du projet COTERRA', pour un montant équivalent au tarif d'une journée de service de remplacement

2/ Vidéo participative

ppt sur sharepoint COTERRA

Cinq jours de formation pour 5 étudiants encadrés par 2 enseignants du CFA de St Gaudens. Le film mettra en image des regards croisés d'agriculteurs.trices sur la transition vers un système agricole durable (entre 6 et 9 agriculteurs représentant différentes pratiques ; 1 ou 2 élus ; 1 ou 2 techniciens pour illustrer les perspectives territoriales).

Le public cible est le monde agricole et principalement les agriculteurs.trices. La vidéo sera projetée à la journée porte ouverte du CFA en mars 2020 et auparavant auprès des lycéens et étudiants du Lycée Agricole. L'utilisation et diffusion du film seront libres, les membres du Comité de Pilotage

pourront le diffuser lors des Assemblées Générales des ACVA ou à d'autres occasions. L'INRA organisera dans le cadre du projet 2 projections/débats. Les débats seront ensuite analysés.

DECISIONS PRISES :

Des dates sont choisies pour les séances, à confirmer avec les étudiants.

- Pré-visionnage : le jeudi 28 novembre 2019 au CFA de Saint Gaudens - à confirmer
- Film/débat le mardi 10 décembre 2019 10-12h à la Mairie de Blajan
- Film/débat le jeudi 12 décembre 2019 10-12h à l'ENSAT
- Public invité : agriculteurs.trices, conseillers agricoles, élus (maires).

📌: de nouvelles dates sont proposées pour que les étudiants puissent être présents.



✓ A FAIRE :

- INRA : Confirmer si M. Rival ou un.e autre élu.e du CD 31 à été sollicité.e et informer Cécile Gounot⁶
- INRA : réserver la salle de l'ENSAT
- ACVA de Boulogne: réserver la salle de la mairie de Blajan
- INRA : préparer les invitations (une pour chaque ACVA), inviter les étudiants (vérifier les disponibilités le 28 novembre), se rapprocher des ACVA pour le choix des maires à inviter.
- ACVAs de Boulogne et d'Aurignac : Inviter les membres des Conseils d'Administrations des ACVA, voire les mandater
- INRA : préparer la séance de pré-visionnage pour les membres du Comité de Pilotage
- INRA : préparer les deux débats pour le mois de décembre (local/régional)
- INRA : demander la confirmation de la participation au PCAET le 21 novembre au Parc Expo à Saint Gaudens



Points de vigilances :

- Attention à la période de réserve liée aux élections municipales.
- Attention à la monopolisation possible de la parole par les élus.
- Question : que fera t'on des résultats des débats ? ⁷

3/ Résultats des ateliers et du stage d'Anouk Leclerc sur les politiques publiques

Compte rendu des ateliers papier et numérique, ppt sur sharepoint COTERRA.

Ateliers de diagnostic territorial

Trois jours d'atelier avec 19 participants au total, avec une bonne dynamique qui a permis de se comprendre, d'isoler des éléments de contexte, d'identifier les incertitudes autour des liens entre pratiques, éléments du paysage et phénomènes et les impacts de l'érosion, d'identifier les leviers pour changer de pratiques à l'échelle du territoire en accompagnant les agriculteurs.

Stage de master 2 d'Anouk Leclerc: comment les politiques agricoles influencent-elles les trajectoires d'exploitation ?

Synthèse 2 pages papier et numérique, ppt, mémoire de stage sur sharepoint COTERRA.

⁶ Mr Rival et Mme Artigues ont été sollicités tous les deux par les étudiants– en attente de réponse de Mme Artigues, Mr Rival est trop occupé

⁷ Ceux-ci seront analysés par l'INRA pour évaluer la manière dont la vidéo participative peut être un bon outil pour initier des débats sur différentes visions de l'agroécologie/agriculture durable

L'étude a permis de caractériser et catégoriser le rapport des agriculteurs.trices au changement de pratiques / de système en lien avec leur rapport aux politiques publiques. Elle a fait ressortir le rôle important des professionnels de l'agriculture et la distance perçue entre les décideurs politiques et les exploitants, et mis en lumière que les changements sont liés au système économique, au cadre réglementaire et à la capacité de remise en question individuelle des agriculteurs. Il en ressort des orientations qui permettraient de rendre plus vertueux le fonctionnement du monde agricole à condition que les pouvoirs publics s'impliquent et accompagnent d'avantage les agriculteurs en prenant en compte leur réalité quotidienne et les questions de justice sociale.

Des demandes de financement vont être déposées pour qu'Anouk mène une thèse pour étudier l'influence de la PAC en tant que dispositif (ensemble de techniques (p.ex. cartographie), catégorisations de la nature, institutions (p.ex. zonage)) sur le rapport à la nature et aux paysages.

4/ Suites du projet

ppt présentant un schéma résumant les résultats des ateliers et du stage, un tableau de perspectives issues des ateliers

Réflexion par groupes de pairs (15 minutes). Les conclusions des discussions sont présentées et discutées en fin de séance.

A/ Agriculteurs

- **Besoin d'accompagnement technique en agronomie.** Les convaincus doivent chercher les autres. Difficile quand on a des échecs chez soi. Il faut d'abord améliorer les techniques (planter des haies, limiter le travail du sol, mettre des pâturages, mettre en place des couverts intermédiaires, travailler sans labour) et les adapter aux conditions pédologiques. Il faut **apporter des preuves sur l'impact en termes de revenu et de plus juste répartition de la charge de travail.** L'interdépendance entre agriculteurs se fait via l'image de l'agriculture en général. Problème d'agribashing et nécessité de changer l'image des agriculteurs sur le territoire dans son ensemble.

Outils /approches discutés : Dexi ; Réseau de fermes Agr'eau

- **Modifier la réglementation de la PAC et l'attribution des subventions.** La PAC dessert l'action collective, l'image des agriculteurs et favorise l'intérêt personnel. Nouvelle PAC : discussions pour mettre en place des paiements basés sur les résultats, des subventions pour actions collectives. Le groupe préfère les paiements sur les résultats, en fonction des modalités, à négocier avec les syndicats agricoles. Les paysans ont besoin qu'on les aide sur leurs activités et pas sur la taille de l'exploitation. *Outils /approches discutés : On est sans doute hors délai, vu la réforme de la PAC*



- **Valoriser l'image du territoire, l'identité du pays, du paysan, du paysage pour avoir une reconnaissance de la profession**

Points de vigilance : Anticiper les débats sur les limites constatées sur le terrain par ceux qui ont changé de pratiques. Comment expliquer et ne pas effrayer les non convaincus avec le caractère expérimental et le temps long nécessaire à l'obtention de résultats tangibles ? Comment les céréaliers peuvent valoriser ou détruire les éventuels couverts ? Comment faire quand on veut limiter les intrants ? Comment faire sur des sols argilo-calcaires (travailler l'hiver avec le gel ?) ?

Quand on parle couverts, l'agro-industrie vient vendre des couverts de type fermé, c'est une difficulté pour faire changer les pratiques. Comment se détacher de l'agro-industrie, alléchante par les coûts proposés ?

Comment communiquer au grand public et aux riverains sans risquer de nuire aux relations locales (expliquer à un habitant que l'on pourrait faire autrement, c'est risquer de créer des tensions) ? Il n'y a pas de label ou de filière clairement identifiée sur les couverts des sols.

B/ Groupe des conseillers et techniciennes

- **Politiques publiques agroécologiques** : on a des attentes mais on ne peut pas faire grand chose.
- Comment agir sur les coulées de boues, la perte de fertilité des sols, les taux élevés de MES dans les rivières sachant que ce sont des enjeux d'intérêt général ?
- Dans les perspectives proposées, '**Animer des réflexions entre agriculteurs sur les modèles agricoles, changements de pratiques, via des outils participatifs**' semble la plus intéressante.
- **Comment accompagner les agriculteurs** sans mettre en péril le modèle économique de son exploitation ? Comment faire face à la réticence par principe ? Comment contrer les lobbys agro-industriels ? **Manque de références, de temps pour accompagner individuellement**, pour comprendre les situations sociales individuelles. Cloisonnement des problématiques. Comment faire un diagnostic et une mise en perspective des possibles ? Manque de travail en commun. Financeurs sont parfois bloquants sur le temps consacré à la concertation.

Pré-requis = travailler en interne pour déterminer les moyens techniques, humains et financiers pouvant être mis à disposition par les institutions et collectivités.

Points de vigilance : est-ce que l'on ne connaît pas déjà les solutions pour réduire les coulées de boue, c'est à dire remettre de la prairie – on ne peut pas convaincre les céréaliers de devenir éleveurs.

On n'a pas tant besoin de concertation. Labastide Paumès est un cas particulier car les coulées de boue ont touché les habitations. Cependant, on a besoin d'échanges entre agriculteurs. On a besoin d'agriculteurs animateurs, qui seraient rémunérés pour ça.

Note : les approches d'accompagnement des agriculteurs.trices peuvent différer au sein du groupe, par exemple au niveau de la place donnée aux enjeux de biodiversité.

C/ Groupe des chercheuses

Dynafor a des compétences sur les méthodes de **modélisation d'accompagnement** pour faciliter la **concertation et négociations** autour des **interactions entre paysage, pratiques agricoles et biodiversité**.

Les chercheuses proposent de créer **un outil de dialogue territorial** basé sur les résultats des ateliers de diagnostic et sur des dires / connaissances d'experts, utilisant un jeu qui modéliserait les interactions entre pratiques, biodiversité et érosion des sols à l'échelle de l'exploitation et du territoire. Cela permettrait de faire prendre conscience de l'intérêt des s'orienter vers des réflexions collectives. Il s'agira d'agrandir le groupe d'agriculteurs pour ces dialogues.

Modèles possibles : jeux à animer localement dans une démarche participative pour prendre des décisions collectives (type Secoloz, puzzle paysager...).

Les avantages du jeu : le développement de l'empathie, de la compréhension, le côté ludique, la convivialité, la prise en compte de différents points de vue, visualiser l'échelle du territoire, tester sans prendre de risques et sans prendre trop de temps

Les inconvénients : le temps de construction

Point de vigilance : le modèle ne sera pas très fin au niveau de la modélisation, il prendra en compte les incertitudes existantes. Il ne peut pas être utilisé comme diagnostic pour une exploitation.

✓ A FAIRE : INRA : faire passer des informations sur les outils utilisables (retours d'expériences, cités dans le groupe A)

Ateliers de concertation du projet COTERRA :

Construction d'un diagnostic partagé du territoire Nord Comminges

18, 22 et 26 mars 2019 à la mairie de Saint-André

Participants : Emmanuel Cagnin (agriculteur, président de l'ACVA de Boulogne sur Gesse), Lionel Ferrère (agriculteur, secrétaire de l'ACVA de Boulogne sur Gesse), Eric Taurignan (agriculteur, trésorier de l'ACVA de Boulogne sur Gesse), Françoise Barthe (agricultrice, présidente de l'ACVA d'Aurignac), Jean-Claude Dubernard (agriculteur à la retraite), Jean-Francois Layrisse (professeur au lycée agricole de Saint-Gaudens et agriculteur), Jean-Francois Benazet (agriculteur), Roxane Gabriel-Robez (conseillère en agro-environnement, CD31), Rémi Corbière (conseiller agricole, CDA 31), Benoit Cantaloube (conseiller agricole, CDA 31), Jean-Baptiste Lucas (technicien de rivière, SIAH du Touch), Fabien Bouteix (technicien de rivière, Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents), Alain Fréchou (vice-président de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges et du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents), Myriam Thore (responsable développement durable de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges), Marc Deconchat (chercheur en écologie, DYNAFOR, INRA), Aude Vialatte (chercheur en écologie, DYNAFOR, INRA)

Animatrice : Diane Esquerré (DYNAFOR, INRA)

Observatrices : Floriane Clément-Kumar (DYNAFOR, INRA), Christine Hervé (DYNAFOR, INRA)

Jour 1 : 18 mars 2019

Présentation de la problématique choisie en comité de pilotage :

Quelle concertation à l'échelle du territoire Nord Comminges pour limiter l'érosion des sols? Cette réflexion considèrera le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles, de la biodiversité et des paysages.

Introduction du concept de service écosystémique :

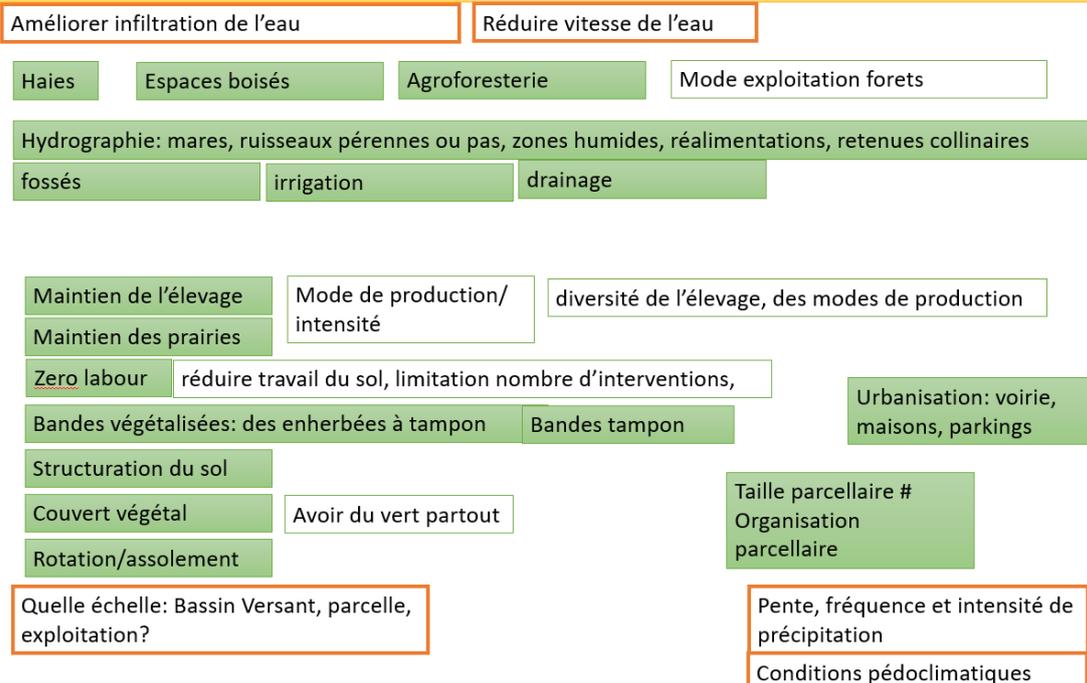
Les services écosystémiques - bénéfiques

= biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être.
Permet de mieux comprendre les relations Homme-Nature.

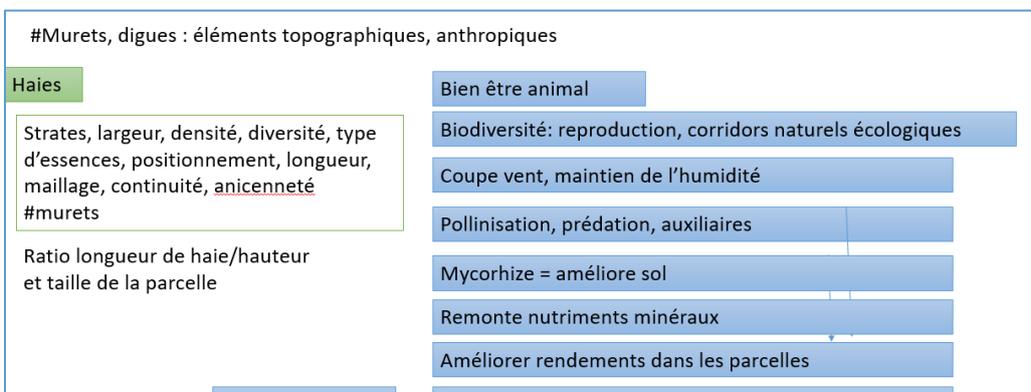


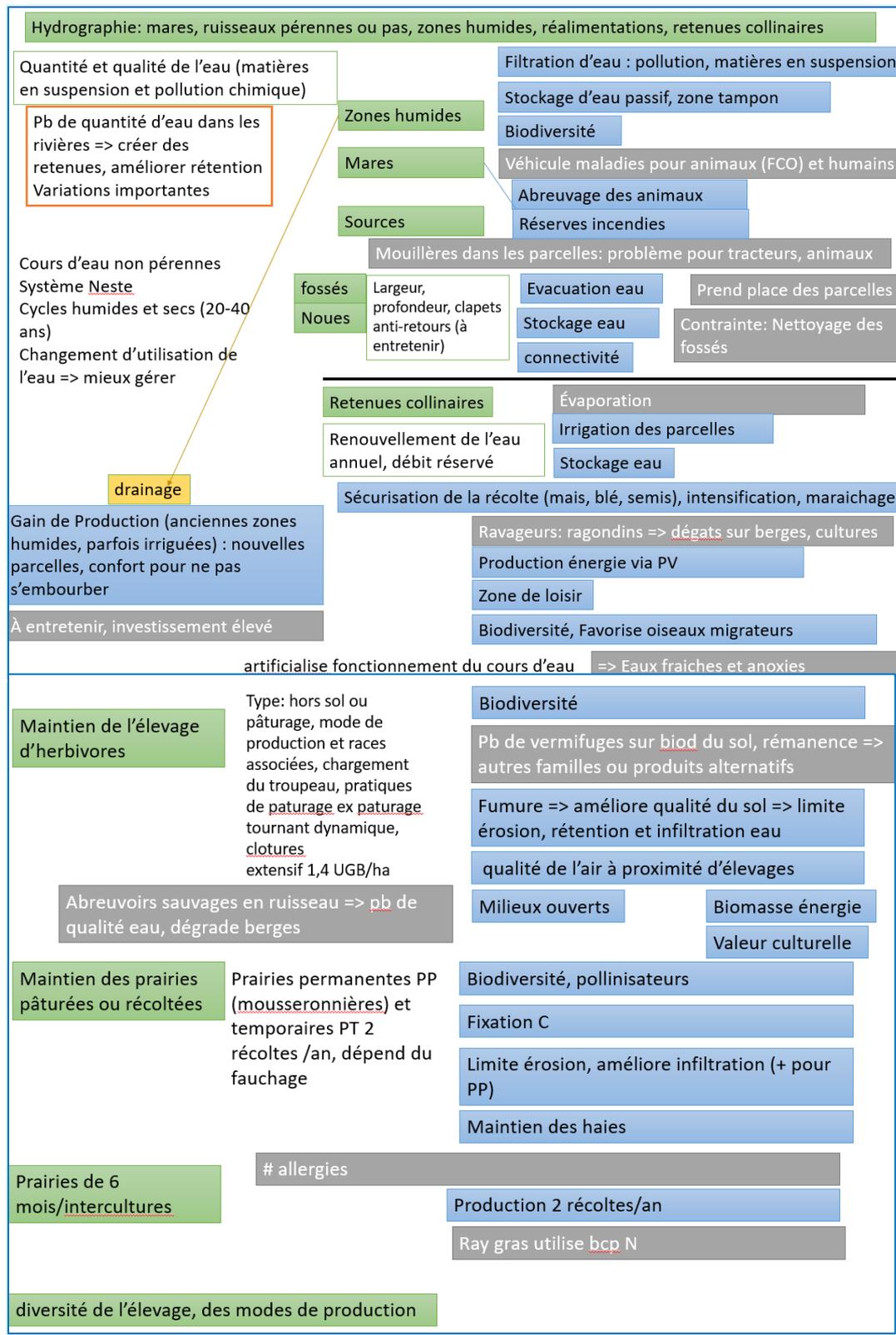
Atelier 1 : Identification des éléments du paysage en lien avec l'érosion

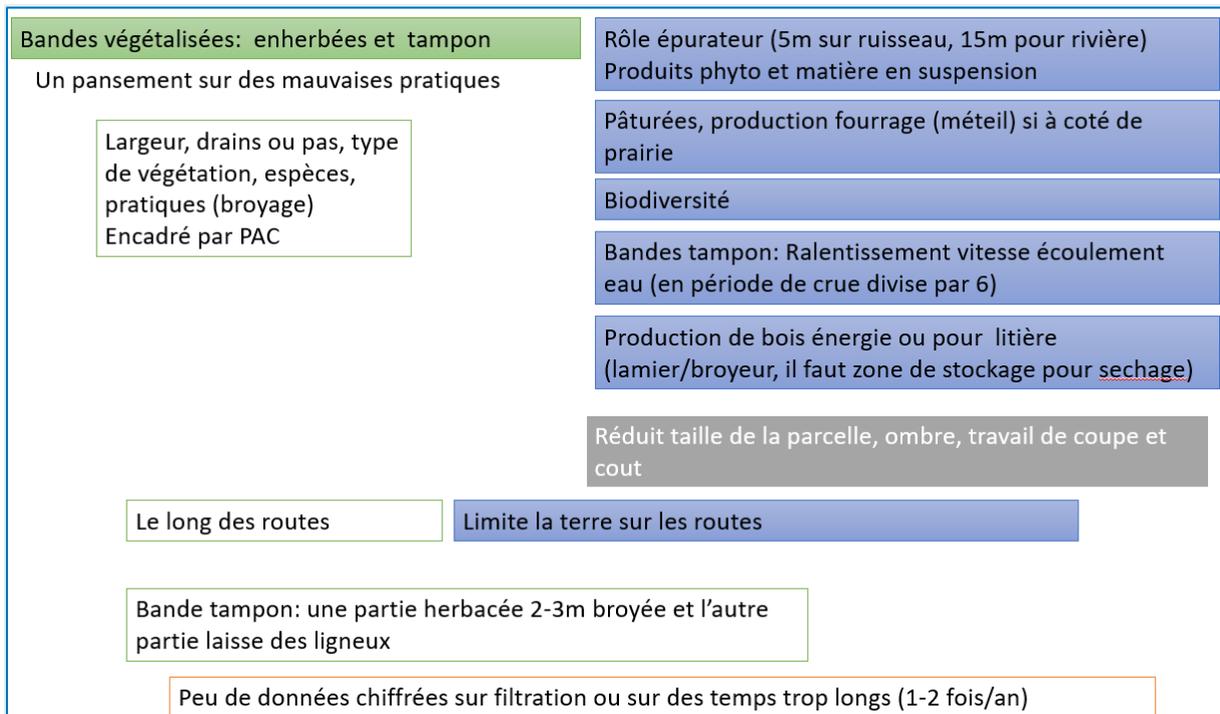
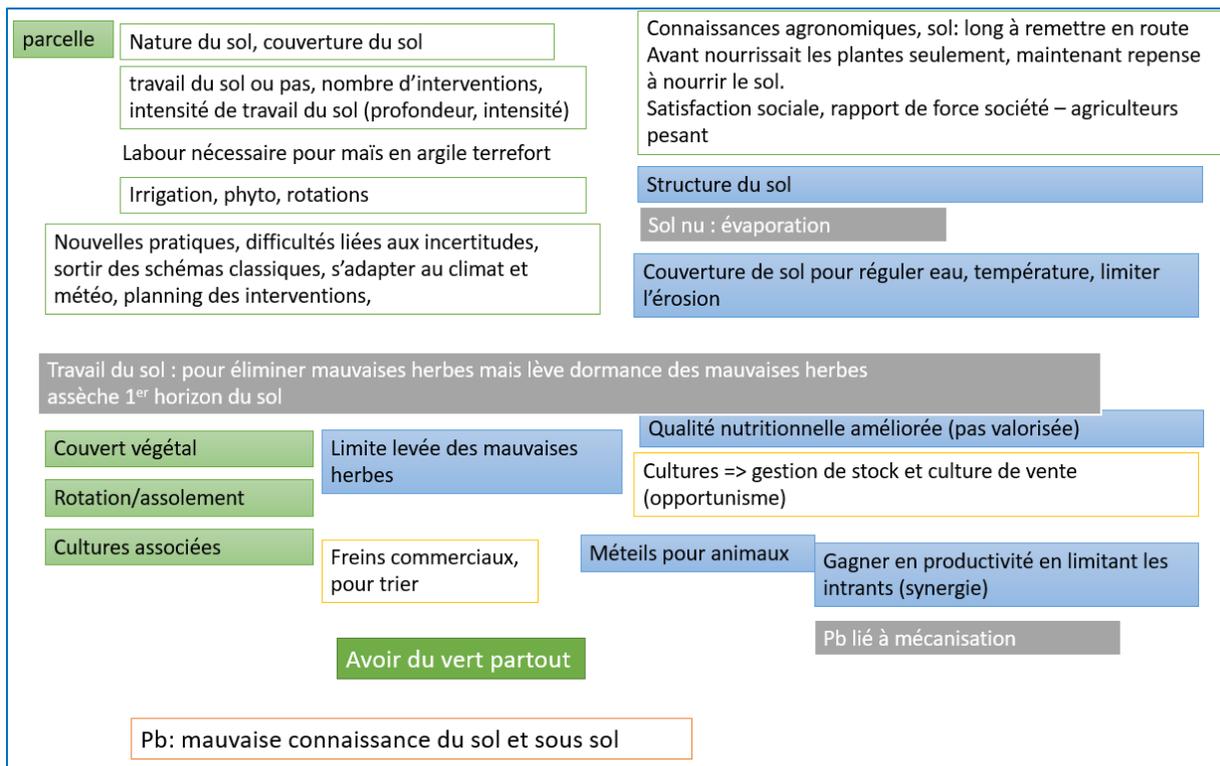
Quelle concertation à l'échelle du territoire Nord Comminges pour limiter l'érosion des sols?
Cette réflexion considèrera le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles et la biodiversité des paysages.



Puis pour chaque élément, identification des modes de gestion et des bénéfiques / préjudices issus de ces éléments.







Urbanisation: voirie, maisons, parkings

Facilité des déplacements humains

Maintien des services publics et de proximité

Maintien de l'activité humaine

Constructions en zones marécageuses =>

entretien

Utilise terres agricoles

Imperméabilise les sols => augmente le ruissellement

Pollution aux hydrocarbures lessivés, par stations d'épuration, déchets plastiques, métal=> cours d'eau

Quelle concertation à l'échelle du territoire Nord Comminges pour limiter l'érosion des sols? Cette réflexion considèrera le maintien de l'élevage et des exploitations agricoles et la biodiversité des paysages.

Echelle

Couverture du sol

intraparcellaire

individuel, temps court

Eau claire dans fossé a surpris les étudiants.

Extraparcellaire => collectif

comment sensibiliser les autres? exemple d'agriculteur qui marche.
Pourquoi limiter l'érosion? Travail à faire auprès des agriculteurs
S'ils recevaient la facture ils feraient attention
L'argument « c'est la faute à l'orage »

Jour 2 : 22 mars 2019

Atelier 2 : identification des acteurs en lien avec la problématique.



Atelier 3 : Sur 2 maquettes, aménagement d'un coteau en polyculture élevage et un coteau en grandes cultures avec les différents éléments du paysage évoqués en atelier 1.

Atelier 4 : Sur l'autre versant des maquettes, aménagement d'un coteau en polyculture élevage et d'un coteau en grandes cultures de façon optimale pour limiter l'érosion des sols

en intégrant le maintien des exploitations agricoles et la préservation de la biodiversité et des paysages.

1/Polyculture/élevage
a) Système actuel



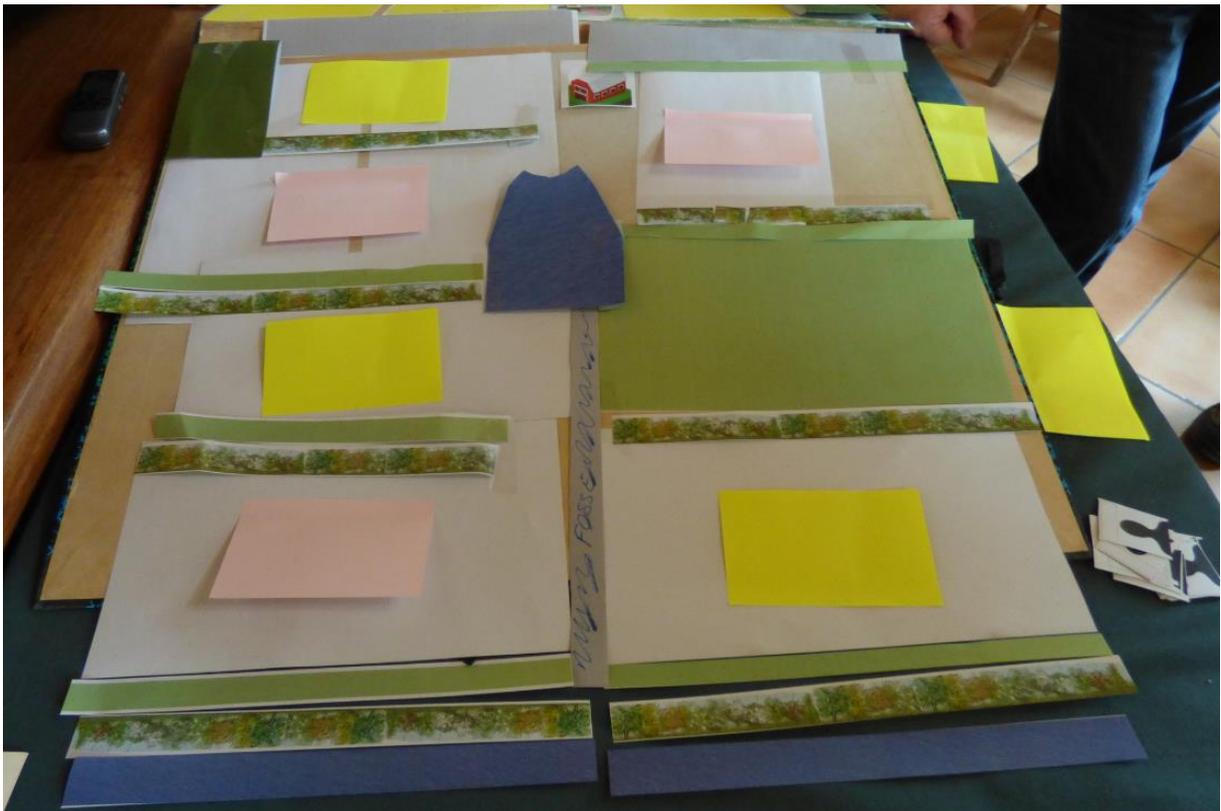
b) Système limitant l'érosion des sols en maintenant les exploitations agricoles, la biodiversité et les paysages



2/Grandes cultures
a) Système actuel



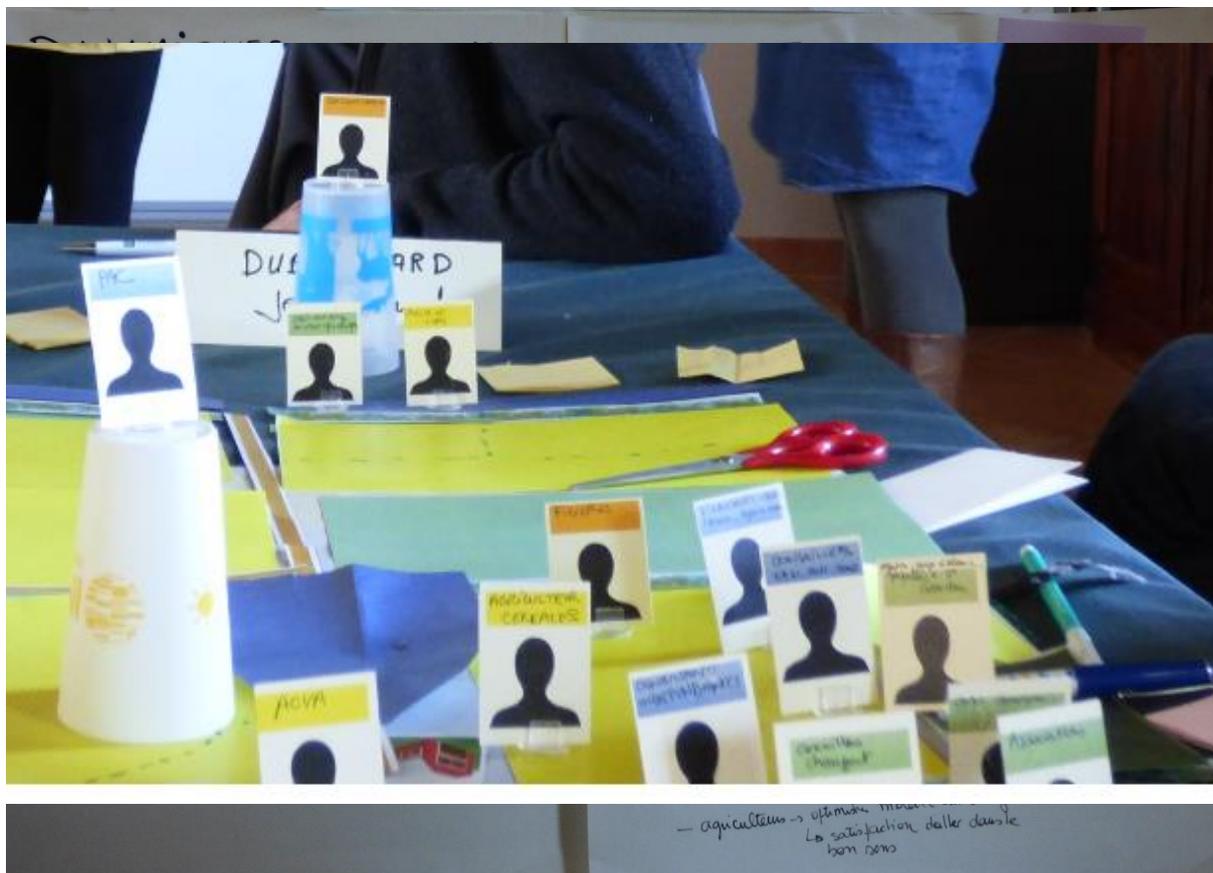
b) Système limitant l'érosion des sols en maintenant les exploitations agricoles, la biodiversité et les paysages



Atelier 5 : Identification et placement des acteurs sur la maquette : les gestionnaires, les intermédiaires qui influencent les gestionnaires, les bénéficiaires ou ceux qui subissent des préjudices.



Atelier 6 : Identification des facteurs externes ou dynamiques économiques, écologiques, sociales et politiques qui influencent la problématique.



ZH (Gest = Agri or exploitat)

Bénéfices → STOCKAGE
 → BIODIVERSITE ENS. POP
 → PRODUCTION / PAYSAN
 → CITE EAU REGULATION (ALTE + QTE) ENS. POP. EN AVAL

Préjudices → PRODUCTION AGRICOLE (Perte espace + difficulté au W) AGRIC + VOISINS

AC (Gest = Agri / Gest Agri / Gest / SIAM / GCG)

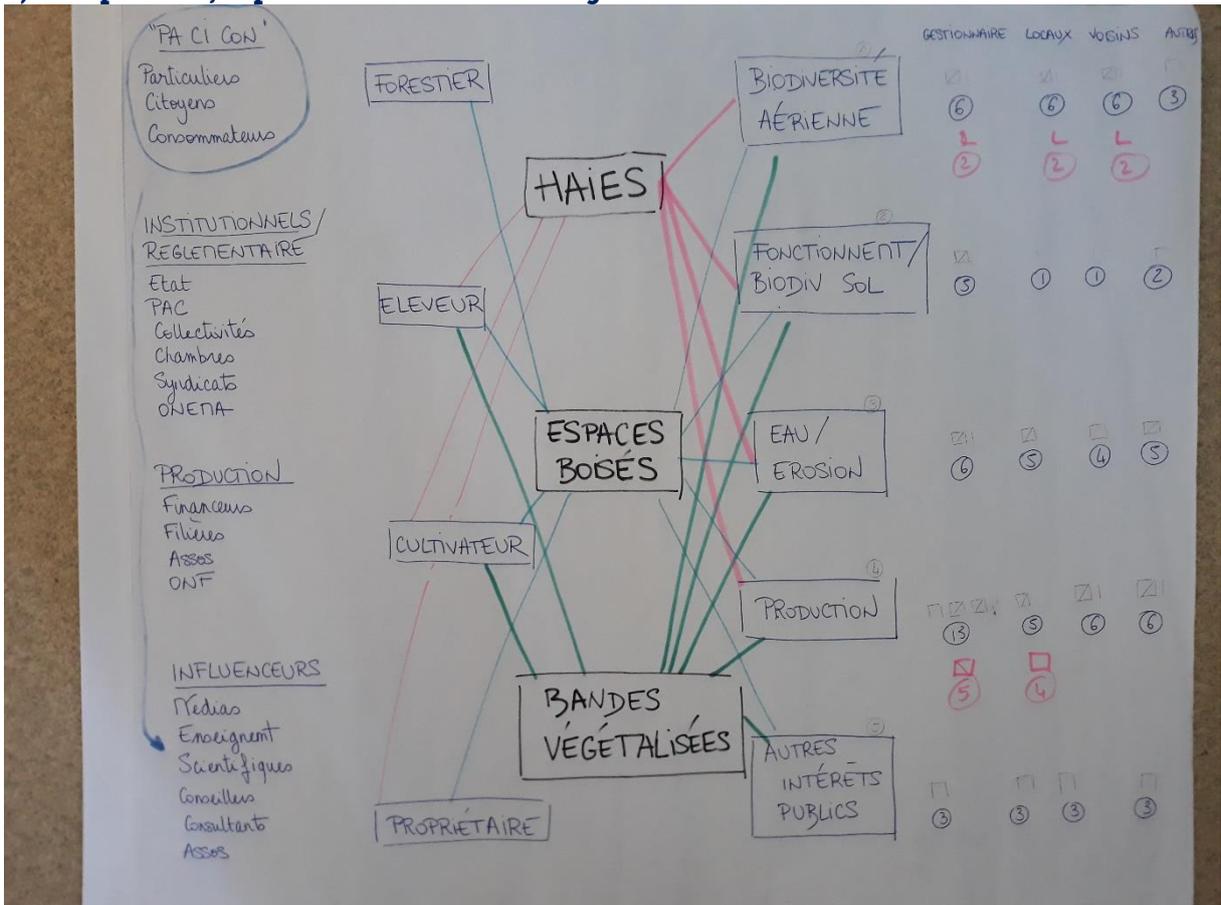
Bénéfices → PRODUCTION AGRIC / AGRI / GEST / ERG
 → LOGIS TOUT
 → BIODIVERSITE ENS. POP

Préjudices → BIODIVERSITE ENS. POP
 → PROD. AGRIC / GEST
 → CHANGT CLIMAT LOCAL TAB LOCAL

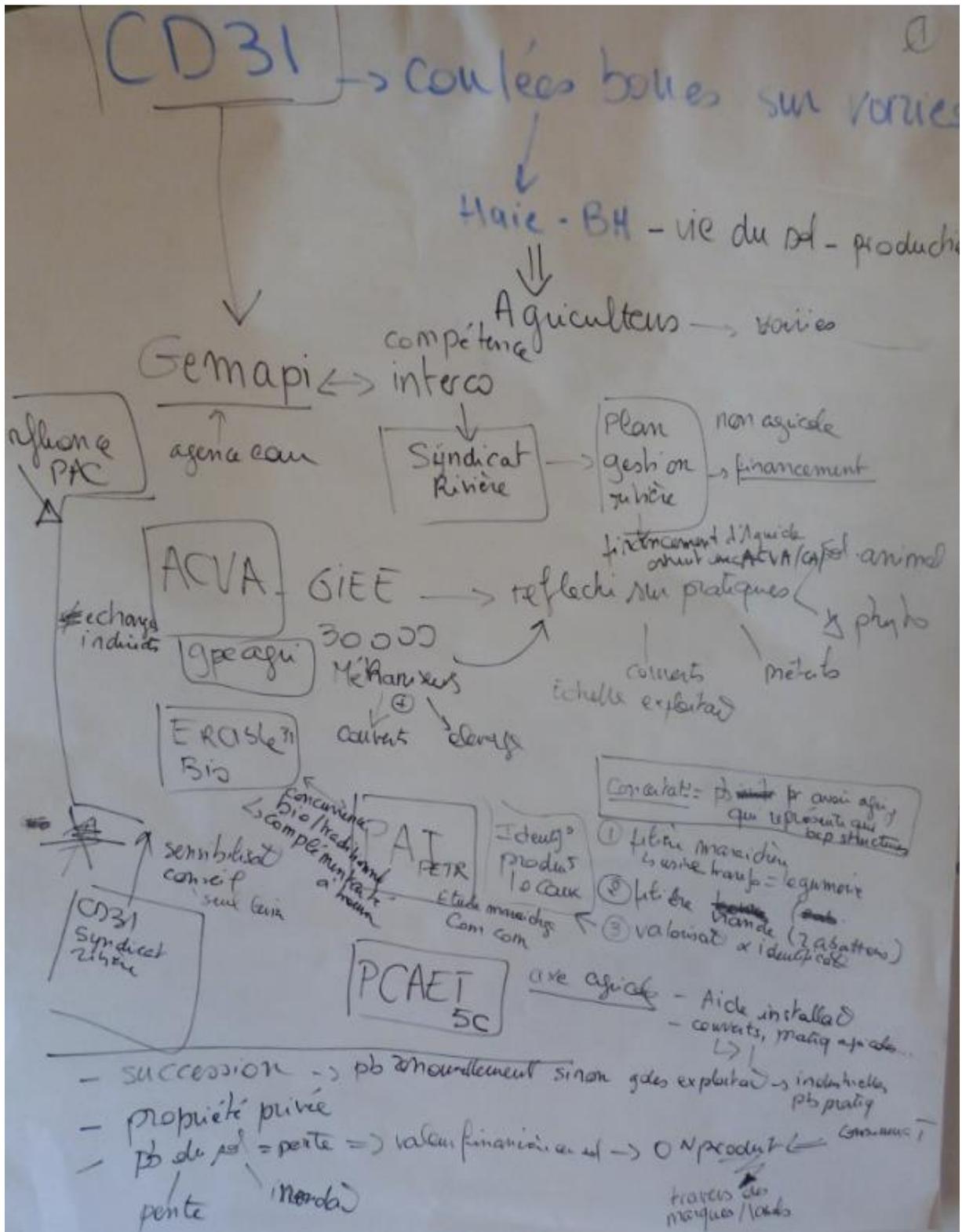
CB (Gest = Collectivité (Comm, CC, Dept), Privé)

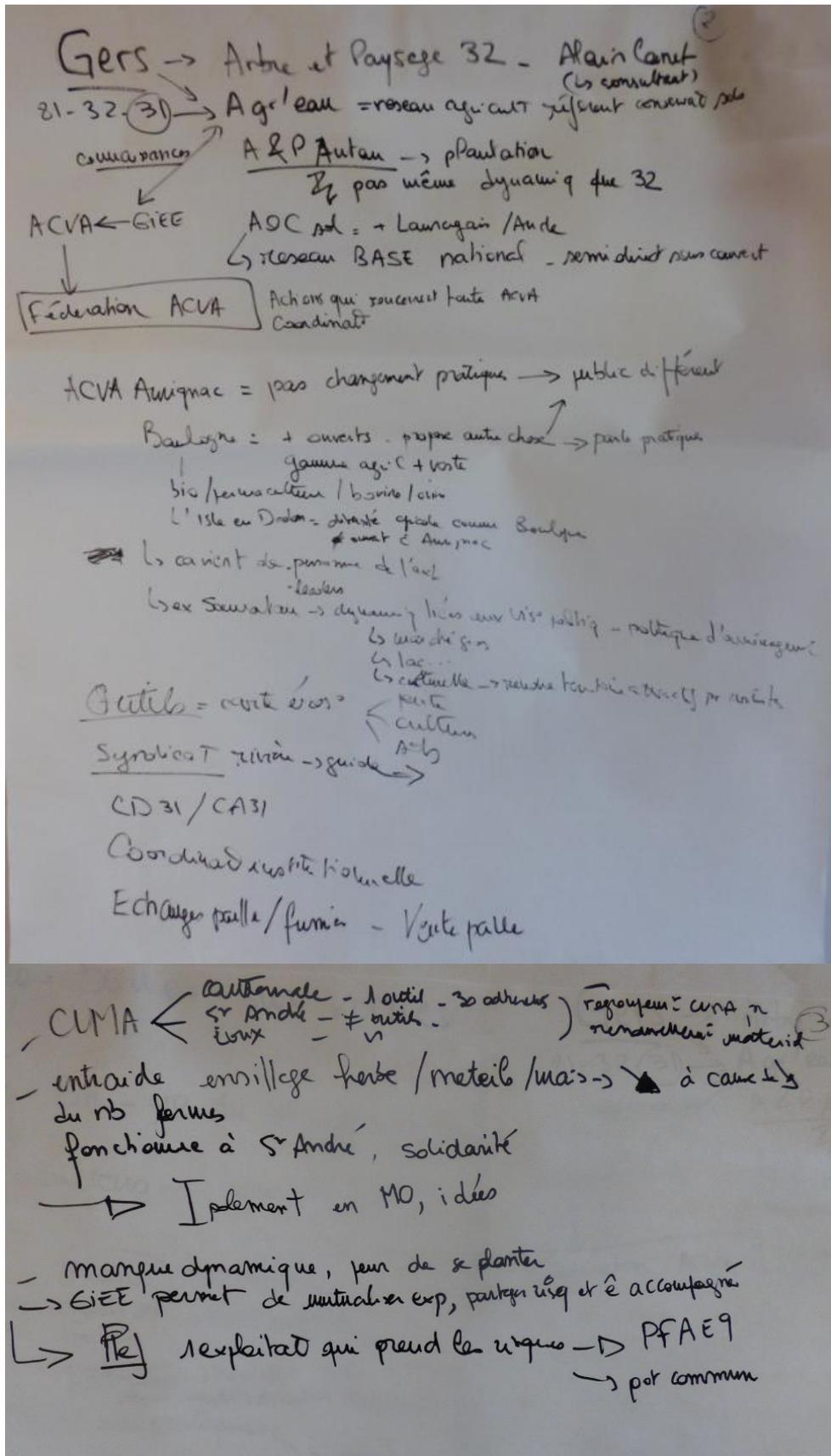
Bénéfices → MAINTIEN ACT. S^m ENS. POP
 → CITE et CITE EAU TOUT EN AVAL
 → PERTE ESPACE AGRIC TAB LOCAL

C) Groupe haies, espaces boisés et bandes végétalisées



Atelier 8 : identification des actions collectives en cours sur le territoire.





Atelier 9 : échanges et retour d'expérience sur les 3 jours d'ateliers.

La suite : atelier de synthèse et perspectives le 18 juin 2019 de 9h45 à 12h45



COMPTE-RENDU PROJECTION DEBAT COTERRA BLAJAN, LE 4/12/2020

INTRODUCTION

- Mots d'accueil de Mr Jean-Bernard Casteix, maire de Blajan, d'Emmanuel Cagnin, président de l'ACVA de Boulogne sur Gesse et de Vincent Labart, Directeur de l'EPL Saint Gaudens.
- Introduction de la projection-débat et du projet COTERRA par Floriane Clément, chargée de recherche en géographie/sciences politiques à DYNAFOR, unité mixte de recherche INPT/INRA
- Introduction de Laurie Baala, Brice Davezac, Pierre Dussol, et Jordi van Ouwerkerk, étudiants en BTS PA2 au CFAA qui ont réalisé le film dans le cadre du projet COTERRA, avec le support de leurs enseignants, Jean-François Layrissé et Amélie Billaud-Chaoui, enseignants au CFAA
- Tour de table (liste des participants en Annexe 1)



PROJECTION DU FILM

Le film réalisé par les étudiants s'intitule : « Comminges, une terre vivante » et peut être visionné en ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=UhzY4TcStaw>

DEBAT OUVERT : RESENTIS SUR LE FILM

- Cela aurait été bien d'avoir un comparatif avec des agriculteurs en conventionnel. Le film parle de la demande sociétale, mais moi ce qui me fait bouger **ce sont des données techniques** sur le terrain – par exemple avec des suivis d'exploitations sur une année.
 - o les agriculteurs en conventionnel contactés n'ont pas souhaité être interviewé par les étudiants
 - o **Ce film visait à susciter des débats**, et pas tant à apporter des informations techniques détaillées.
 - o Des suivis ont déjà été organisés, il s'agit maintenant de savoir **comment on partage et transfère ces expériences**.
 - o Ce sont des **changements qui prennent du temps**, plusieurs années, avant de pouvoir observer les effets
- Je trouve que le film porte beaucoup l'accent sur les consommateurs et la pression sociétale, il s'éloigne du **problème d'érosion des sols** – est-ce que les deux sont liés ?
- **Il y a des experts sur le sujet – les coopératives, les conseillers agricoles ont un rôle à jouer** pour qu'ils touchent plus d'agriculteurs
- Le film est un bon support, car c'est important d'avoir **des témoignages** mais pour faire changer les gens, on a **aussi besoin de données**. Il faut organiser des rencontres, utiliser des moyens variés pour partager les expériences et les données. Il y a **des plateformes numériques** où les agriculteurs rentrent leurs expériences, mais tout le monde ne va pas les consulter.
 - o Il faut vraiment **un soutien sur le terrain**, les agriculteurs ont peur de se lancer seuls et de voir leur rendement diminuer
 - o Il faut un **vrai soutien financier**, que cela soit pris en compte **dans la PAC**, il faut une **volonté politique** en général, sinon rien ne va changer.
 - o **Il y a déjà beaucoup de données** sur la conservation des sols notamment au sein d'associations comme AOC sols, il manque une volonté politique à tous les niveaux. Semer et détruire les couverts a un coût. Il faudrait que les agriculteurs aient une meilleure idée du coût et des bénéfices de certaines pratiques après plusieurs années.
 - o **Les techniques de conservation du sol sont assez pointues**, il y a un manque d'aide et de compétences sur ces techniques. Les chambres d'agriculture et l'INRA ont pris du retard sur ces sujets-là. Il faudra aussi mettre en œuvre des systèmes pour couvrir les risques financiers que ces changements impliquent.
 - o Ce n'est pas le rôle de l'INRA de former les agriculteurs. Ils font des recherches sur des temps longs pour avoir suffisamment de données robustes pour montrer que cela a tel effet ou non.
 - o Au niveau des chambres, aujourd'hui cela a changé. Les ingénieurs indépendants s'appuient sur les recherches de l'INRA et divulguent les informations aux agriculteurs.
- Quand on sort de système intensif, les agriculteurs sont lâchés dans la nature et l'environnement institutionnel a pris du retard pour les accompagner. L'expérimentation grandeur nature joue un rôle important.
 - o On peut aussi s'appuyer sur un réseau de petites structures telles que les ACVA.
- Il y a un autre frein : l'agriculteur est pris dans un système économique qui n'encourage pas les agriculteurs à se préoccuper de la fertilité des sols.

GROUPES DE TRAVAIL

Deux groupes de travail sont formés, avec une dizaine de personnes chacun : l'un regroupant élus, conseillers et étudiants, un autre regroupant élus, agriculteurs, représentants du CFAA et étudiants.

Chaque groupe de travail doit discuter pour répondre à trois questions :

1. Quelle agriculture pour le territoire Nord Comminges ?
2. Quels changements sur les exploitations pour arriver à cette vision de l'agriculture sur le territoire ?
3. Quel type/forme d'accompagnement pour ces changements ?

Les discussions autour de chaque question doivent être synthétisées en 3 points sur un post-it qui sera présenté à tous les participants.



SYNTHESE DES DISCUSSIONS PAR LES ETUDIANTS

Question 1 : quelle agriculture pour le territoire Nord Comminges ?

La question portait sur le type / les formes d'agriculture souhaitée sur le territoire. Les points présentés par chaque groupe sont les suivants :

Le groupe des agriculteurs.trices	Le groupe des conseiller.e.s
Une agriculture à taille humaine	Polyculture-élevage :
Maintien de la polyculture élevage	Adaptation (une agriculture résiliente)
Diversité des productions	Plus de valeur ajoutée

Le groupe des agriculteurs.trices souhaitent : 1) une agriculture qui ne soit pas intensive, avec des exploitations en polyculture élevage extensives ; 2) la polyculture-élevage est considérée comme particulièrement adaptée au territoire de coteaux ; 3) une diversité des productions en culture sur une même exploitation.

Le groupe des conseiller.e.s agricoles soulignent aussi 1) l'importance de la polyculture élevage sur le territoire ; 2) la nécessité pour les agriculteurs de pouvoir s'adapter au changement, et d'avoir des exploitations résilientes, notamment au travers de l'autonomie fourragère ; 3) l'intérêt d'augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles, notamment laitiers.

Question 2 : Quels changements sur les exploitations?

La question portait sur les changements nécessaires pour arriver à cette vision de l'agriculture sur le territoire. Les points présentés par chaque groupe sont les suivants :

Le groupe des agriculteurs.trices	Le groupe des conseiller.e.s
Se réapproprier son système	Rechercher l'équilibre entre les trois piliers du développement durable
Autonomie de pensée	Savoir-être au centre
Essayer / expérimenter, changer les rotations	Savoir-faire (pratiques, gestion globale)

Le groupe des agriculteurs.trices identifient les changements suivants: 1) se réapproprier leur système – tout en reconnaissant le rôle que les conseillers agricoles peuvent jouer pour les accompagner dans cette démarche ; 2) une plus grande autonomie de pensée – mais sans être en autarcie et sans se sentir isolé; 3) essayer, expérimenter – il faut oser faire le pas, sans avoir peur d'être jugé par les autres agriculteurs.

Le groupe des conseiller.e.s agricoles soulignent différents types de changements: 1) la recherche d'un équilibre entre économique, écologique et social, 2) de placer le savoir-être au centre (curiosité, expérimentation, collectif, communication, formation), et soulignent aussi le rôle du collectif pour l'entraide ; 3) de faire évoluer les savoirs-faire.

Question 3 : Quel type/forme d'accompagnement pour ces changements ?

La question portait sur les formes d'accompagnement à mettre en place pour accompagner les agriculteurs dans ces changements. Les points présentés par chaque groupe sont les suivants :

Le groupe des agriculteurs.trices	Le groupe des conseiller.e.s
Accompagnement financier : couverts, suivi, paiement des services environnementaux	Accompagnement sociétal (changement de système, plus dur, montré du doigt)
Davantage d'accompagnement technique : plus de conseils, plus de compétences par la formation	Accompagnement financier (plan carbone, pratiques, agro-environnementales)
	Accompagnement technique (valorisation des réseaux, mise en commun des données, partenariat, collectif)

Le groupe des agriculteurs.trices a notamment mis en avant a le rôle de la collectivité peut accompagner le changement de couverts à l'échelle d'un territoire pour avoir des effets significatifs. En réaction à ce point, le maire de la commune de Salman indique que la commune a décidé en 2019 de rejoindre l'initiative 4 pour 1000 et de subventionner certaines pratiques agricoles comme les couverts végétaux en 2020 avec une intervention. Ils sont en recherche d'entreprises pour financer cette démarche. La 5C va rechercher des subventions ADEME et autres au travers du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour aider ce type de démarche.

Le groupe des conseiller.e.s agricoles souligne l'importance de l'accompagnement sociétal des agriculteurs qui changent leurs pratiques par rapport au regard des voisins, pour expliquer ce qu'ils font et communiquer sur leurs démarches.

L'analyse de ces débats permet d'identifier plusieurs pistes pour améliorer les dispositifs actuels d'accompagnement vers une agriculture résiliente, à taille-humaine en polyculture élevage sur le territoire :

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- Augmenter l'offre de compétences techniques pour accompagner les agriculteurs dans des changements complexes à l'échelle du système.
- Combiner dispositifs d'expérimentation, témoignages d'agriculteurs et mise à disposition de données techniques et de données sur les coûts et bénéfices de différents types de pratiques dans un contexte local /territoire donné.

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET SOCIÉTAL

- Guider et accompagner les agriculteurs.trices dans les changements tout en leur laissant une autonomie de pensée qui leur permette de se réapproprier leur système au travers d'observations, et de décider eux-mêmes des moyens à mettre en œuvre.
- Le regard des autres (famille, voisins, etc) est un frein et facteur de stress important pour ceux qui souhaitent changer. Les organismes de conseil agricole pourraient avoir un rôle à jouer en termes de communication et d'accompagnement sociétal. Les collectifs d'agriculteurs type GIEE, ACVA jouent également un rôle d'entraide et de soutien important.

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET POLITIQUE

- Un soutien politique au niveau national et européen via la PAC est indispensable pour un changement à grande échelle. Au niveau local, les communes peuvent apporter un soutien économique aux agriculteurs sur des changements de pratiques au travers de paiements pour services environnementaux. Les communautés de commune peuvent les aider à trouver des soutiens financiers au travers de plans territoriaux comme les PCAET.

QUELQUES LIENS UTILES

- **AOC SOLS** : <http://aocsols.free.fr/>
- **Initiative 4 pour 1000** : comment s'engager pour les collectivités : <https://www.4p1000.org/fr/etats-collectivites-et-organisations-internationales>
- **Paiements pour services environnementaux – expérimentation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne** : <http://actu.eau-adour-garonne.fr/newsletter-2019/98-octobre-2019/a-la-une-98/>
- **Projet COTERRA** : <https://www.facebook.com/Coterra-2364218210463990>

RETOURS SUR LA PROJECTION DEBAT

Voici une synthèse des 18 retours reçus en fin de séance sur papier anonyme (cf. Annexe 2).

Plusieurs personnes ont apprécié le support du film pour initier des discussions et l'implication des étudiants dans le projet. De nombreuses personnes ont trouvé les échanges intéressants et ont apprécié la transversalité des débats et la diversité des participants. Plusieurs participants encouragent le renouvellement de cette initiative et proposent d'élargir les participants aux habitants locaux et aux consommateurs. Quelques personnes se posent des questions sur l'objectif et les suites de ces débats et sur la concrétisation et le passage à l'action des points discutés.

Annexe 1. Liste des participants

NOM	Organisation
BAALA, Laurie	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
BAQUIE, André	DAE, CD 31
BARTHE, Françoise	Agricultrice
BELBACHIR, Linda	CER France
BILLAUD-CHAOUI, Amélie	CFAA Piémont Pyrénées
BOUTEIX, Fabien	SIAH Save et Gesse
CAGNIN, Emmanuel	ACVA Boulogne sur Gesse
CASTEIX, Jean-Bernard	Mairie de Blajan, 5C
CASTEX, Florent	Agriculteur
CHASSOT, Jean-Louis	Agriculteur
CHASSOT, Loïc	Agriculteur
CLEMENT, Floriane	DYNAFOR
CORBIERE, Rémi	CDA 31
DAVEZAC, Brice	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
DUCOS, Christelle	Val de Gascogne
DUFFAUT, Jean-François	Agriculteur
DUSSOL, Pierre	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
ESQUERRE, Diane	DYNAFOR
FERRERE, Lionel	ACVA Boulogne sur Gesse
FRECHOU, Alain	5C
HENAULT, Aude	CER France
LABART, Vincent	EPL Saint Gaudens
LACROIX, Julien	Agriculteur
LAYRISSE, Jean-François	CFAA Piémont Pyrénées
MARCO, Séverine	Association de création du PNR Comminges Barousse Pyrénées
MERIENNE, Carole	CDA 31
TERRANCLE, Philippe	Association de création du PNR Comminges Barousse Pyrénées
VAN OUWERKERK, Jordi	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
VERGNES, David	Val de Gascogne

Annexe 2. Retours reçus

- Film intéressant. Bien pour amorçage. Toujours des questions et interrogations à affiner.
- Très bien. Merci pour l'invitation. A renouveler
- Bien pour faire connaître de nouvelle technique et économique sur l'érosion des sols ou les courants. Faire une pratique personnelle et volontaire
- Points positifs : implication des étudiants, diversité des personnes présentes
Points à améliorer : convier les populations locales (consommateurs), rester sur un format 'débat' plutôt qu'ateliers'
- Débat intéressant. Confrontation agris/techniciens intéressant et constructif. Ateliers plaisants et intéressants aussi. A reproduire
- Très bonne initiative d'inclure des étudiants au projet. Si la bonne expérience de faire un film se reproduit, leur donner plus de temps pour mieux aboutir le projet. Le + et les -
- Un film qui lance bien le débat. Temps un peu court pour échanger, même si échanges intéressants
- + : échange, rencontre, consensus
- :
Reste à concrétiser
- Y a plus qu'à
- Points positifs : la rencontre de diverses partenaires, convier les futurs agriculteurs et les faire exprimer sur leur vision, rencontrer les 'formateurs' (lycée) et voir dans quelle dynamique et pédagogie ils s'inscrivent
Points « en attente » à améliorer : le constat étant fait, nous le vivons dans le quotidien mais quels outils d'aide à la décision au changement on peut mettre en place avec les éleveurs ? (cf. économie du changement institutionnel). Quelle posture de conseiller ?
- Bien -> Transversalité
- L'idée d'un film suivi d'un débat me semble une bonne approche pour démarrer. Maintenant la démarche doit être multipliée et d'autres approches seraient à réfléchir pour toucher un maximum d'agriculteurs et de citoyens.
- L'exercice a le mérite de l'échange entre les étudiants, les instituts, techniciens, les gens de terrain, agriculteurs, etc. La transversalité des débats doit contribuer à l'évolution de l'agriculture du Comminges.
- Bonne initiative ! Opération à renouveler. Merci.
- Formule projection-débat intéressante de par la réunion de différents acteurs. Par contre pour quelle suite ? (il manque un objectif, un but concret pour donner une réelle valeur à cette initiative, c.a.d. donner du sens)
- Un groupe intéressant avec des intervenants de différents univers. Un engouement certain sur le sujet qui est primordial pour l'avenir et la crédibilité de l'agriculture. Démarche à pérenniser en vue d'une communication future auprès de la profession et aussi au sein de la population rurale.
- Film très bien pour introduire la problématique ; réunion en configuration plutôt groupe de travail que débat ; débat à organiser avec 2-3 rapporteurs ; donner les suites du programme (échéances, thèmes).
- A reproduire => débat extinction animalier, très intéressant ; débat très actifs ; débat avec les publics



COMPTE-RENDU PROJECTION DEBAT COTERRA ENSAT, LE 7/01/2020

INTRODUCTION

- Mots d'accueil de Floriane Clément, chargée de recherche en géographie/sciences politiques à DYNAFOR, unité mixte de recherche INPT/INRAE,
- Présentation brève du projet 'Concertation à l'échelle du territoire pour l'agroécologie' COTERRA, financé par la Fondation de France et INRAE, et co-porté par DYNAFOR et l'ACVA de Boulogne sur Gesse en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Conseil Départemental de Haute-Garonne, l'ACVA d'Aurignac et le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SM GALT). Le volet vidéo participative a été mené en partenariat avec le CFAA de St Gaudens.
- Tour de table (**liste des participants en Annexe 1**)



PROJECTION DU FILM

Le film réalisé par les étudiants s'intitule : « Comminges, une terre vivante » et peut être visionné en ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=UhZy4TcStaw>

DEBAT OUVERT : Ressenti sur le film ?

Le film met en avant des contraintes et préoccupations qu'on peut retrouver ailleurs, comme dans le Gers.

Plusieurs participants ont apprécié que le film n'oppose pas l'agriculture biologique et l'agriculture de conservation de sol - il est non clivant, ce qui est important pour initier des débats sur un sujet sensible.

Le film était destiné à initier des débats avec un éclairage suffisamment large et neutre pour pouvoir s'adresser à la fois à des agriculteurs et au grand public. Les étudiants souhaitaient notamment montrer au grand public que des efforts ont déjà été engagés par les agriculteurs.

DEBAT STRUCTURE

Introduction

Présentation rapide des points qui sont ressortis lors de la première projection-débat qui a eu lieu à Blajan en décembre 2019.

Question posée pour structurer le débat:

Quels dispositifs de politique publique influencent les changements ?

Méthode :

Les participants sont invités à noter de 1 à 3 dispositifs existants, sur des post-its. Chacun présente ses post-it à tour de rôle et les place dans l'une ou plusieurs des catégories de dispositifs suivants:

- Organisation/collectifs (GIEE, organisation territoriale, PAT, partenariats, ...),
- Réglementation,
- Instruments économiques (aides, taxes, PSE...),
- Information/formation,
- Discours

La liste de l'ensemble des dispositifs identifiés figure en Annexe 2.



On note : un grand nombre de post-it dans les instruments économiques, information/formation et les organisations/collectifs. Peu de post-it dans la réglementation et les discours – mais le dispositif de la PAC est souvent considéré comme relevant à la fois de la réglementation et des instruments économiques.

Organisations, collectifs

Les GIEE ressortent principalement dans ce type de dispositif, mais d'autres groupes soutenus par les politiques publiques tels que les groupes des 30 000 et groupes Dephy. Ces groupes favorisent l'échange d'expériences entre agriculteurs et la diffusion des connaissances vers d'autres agriculteurs.

Diffusion des connaissances à l'extérieur des groupes:

- L'un des buts du dispositif des GIEE est d'essaimer au-delà du groupe et d'embarquer d'autres agriculteurs autour de ce noyau moteur.
- Les connaissances produites au sein des GIEE sont parfois très spécifiques à un territoire donné.
- Même localement, la diffusion des connaissances vers d'autres agriculteurs n'est pas forcément facile : elle dépend de leur ouverture d'esprit, curiosité et envie de changer.
- Les animateurs des GIEE peuvent jouer un rôle important dans cette diffusion de connaissances via la mission de conseil qu'ils jouent auprès de nombreux agriculteurs.
- Au final, la production de connaissances au sein de ces groupes tient de l'expérimentation et peut s'apparenter à un travail de recherche
- **A réfléchir** : un dispositif systématique de collecte et synthèse des savoirs produits, ne serait-ce qu'au sein du groupe.

Durabilité des GIEE : Au-delà de la vie administrative des GIEE, certains groupes continuent à exister

Financement lié au GIEE : finance l'animation mais pas les investissements matériels liés à la transition agroécologique.

Filières qualités (marque, label, ...) : les cahiers des charge des filières peuvent être des leviers importants pour les changements de pratiques – ceux-ci ne reconnaissant cependant pas encore assez les pratiques agroécologiques hors agriculture biologique.

Les **PAT** (plans alimentaires territoriaux) peuvent permettre d'inclure la société civile et les habitants à un projet de territoire qui intègre à la fois l'alimentation, l'agriculture et la santé.

Réglementation

La réglementation, notamment la PAC (conditionnalité) et la Directive Nitrates, peut orienter de manière significative les pratiques. Cependant, certaines réglementations peuvent être complètement inadaptées (p.ex. sur les dates de labour) et mener à des effets contre-productifs.

Instruments économiques (aides, taxes PSE....)

- Un grand nombre d'instruments économiques qui encouragent les pratiques 'vertueuses' sont cités, et en particulier, **les primes PAC, les MAEC, et les paiements pour services environnementaux** (PSE) qui sont en cours d'expérimentation par les agences de l'eau. Pour certains, il est important que ces incitations soient accompagnées d'une obligation de résultats.
- Plusieurs participants indiquent aussi l'importance du **soutien financier pour l'accompagnement** technique et humain à l'échelle d'un territoire et de l'aide financière à **l'achat de matériel agroenvironnemental**.

Information/ Formation

- Porter à connaissance les résultats de la recherche aux agriculteurs et techniciens
- Penser au rôle des outils numériques, types réseaux sociaux, whatsapp
- Les journées d'échange techniques peuvent rassurer et faire cheminer les agriculteurs dans leurs réflexions sur les changements
- Cependant les réunions types bout de champ ne sont pas suffisantes pour provoquer un déclic, une remise en question chez les autres agriculteurs. La résistance au changement est culturelle, psychologique.

Discours

Le discours sur les agriculteurs.trices et sur l'agriculture doit être positif et contribuer à une identité du territoire.

Dispositifs hybrides

Plusieurs dispositifs sont hybrides et relèvent par exemple à la fois de la réglementation et d'instruments économiques, comme la PAC (verdissement). On peut citer également des actions de sensibilisation des agriculteurs sur la nécessité de changer de pratiques quand ils sont dans des impasses techniques et économiques qui relèvent à la fois du discours et de la formation, ou l'accompagnement, qui allie formation mais également collectif, où la formation devient un lieu de partage et d'échanges entre différents acteurs, et au travers duquel les techniciens peuvent jouer un rôle de lien social entre agriculteurs et acteurs sur le territoire.

ANALYSE DES DISPOSITIFS

Deux des dispositifs identifiés sont examinés selon trois critères d'analyse:

CRITERES D'ANALYSE	PAC	GIEE
<p>Quels dispositifs touchent le plus d'agriculteurs.trices ?</p> <p>Perception par les agriculteurs.trices comme des leviers ☺ ou comme des contraintes ☹</p>	<p>Touche tout le monde</p> <p>Selon les instruments considérés, celle-ci peut être perçue comme un levier économique ou comme une contrainte réglementaire.</p>	<p>Touche environ 2,3% des agriculteurs en Occitanie</p> <p>Le dispositif est perçu comme un levier puisque l'engagement dans un GIEE est volontaire, mais le volet administratif peut être perçu comme une contrainte.</p>
<p>Marge de manœuvre que peuvent avoir les organisations présentes sur le territoire sur la mise en œuvre de ces dispositifs</p>	<p>Aucune marge de manœuvre pour la DDT 31. Idem pour l'agent comptable de l'Agence de Service de Paiement (ASP). Les DDT peuvent cependant insister auprès du gouvernement pour qu'il rédige et signe des consignes interministérielles. Elles peuvent également prendre des dérogations si la réglementation le leur permet.</p>	<p>Petite marge de manœuvre pour la DRAAF Occitanie sur la rédaction du cahier des charges – mais qui doit respecter l'instruction technique nationale. Il est possible d'orienter la sélection des GIEE au travers de la définition de critères de sélection. Pas de contrainte budgétaire pour financer les projets présentés jusqu'à présent.</p>
<p>Influence que peuvent avoir les organisations présentes sur le territoire sur la conception de ces dispositifs</p>	<p><i>N'a pas été discuté</i></p>	<p>Limitée - la DRAAF Occitanie ne peut qu'être force de propositions lors de réunions organisées au niveau national.</p>

CONCLUSION

La projection-débat visait à partager les perceptions de différents acteurs des dispositifs de politiques publiques qui influencent les changements nécessaires à une transition agroécologique.

A une première lecture, on peut noter les points suivants :

- **Le soutien à l'émergence et l'animation de groupes/collectifs d'agriculteurs.trices** est un type de dispositif de politique publique perçu comme important pour la transition agroécologique, même si ces groupes ne rassemblent que très peu d'agriculteurs.trices. Il apparaît comme utile de réfléchir à un dispositif systématique de collecte et synthèse des savoirs produits, ne serait-ce qu'au sein du groupe. Le partage de connaissances au-delà de ces groupes, ou l'influence de ces groupes sur la prise de conscience d'autres agriculteurs, est loin d'être naturelle et automatique et demande une meilleure prise en compte, notamment dans la conception de ces dispositifs au niveau national. À considérer également, l'intégration d'un volet de soutien financier pour **l'achat de matériel**.
- **La réglementation**, peut être un levier efficace pour le changement de pratiques surtout **lorsqu'elle est couplée avec des instruments économiques**, et influence un grand nombre d'agriculteurs.trices. Cependant, elle est considérée comme souvent trop rigide, top-down, et parfois inadaptée au contexte agricole et environnemental local.
- **Les instruments économiques** sont les plus cités – au-delà des aides directes aux agriculteurs.trices, on note l'importance de **moyens humains et financiers pour un accompagnement sur les territoires** des agriculteurs.trices dans la transition.
- Enfin, on note **l'influence et la marge de manœuvre limitées** qu'ont les services déconcentrés de l'état sur la conception et la mise en œuvre de ces dispositifs nationaux et européens

Une analyse plus approfondie du débat sera conduite pour l'étude sur les leviers et freins politiques pour la transition agroécologique menée dans le cadre de COTERRA et seront utiles à la réflexion sur la suite de ce projet de recherche-action participatif.

RETOURS SUR LA PROJECTION DEBAT

Voici une synthèse des retours reçus en fin de séance sur papier anonyme (Annexe 3) :

La majorité des participants ont apprécié les échanges, intéressants et assez libres et la participation de différents acteurs, notamment les élèves du CFAA. Ces derniers auraient souhaité élargir les débats aux citoyens. Certains participants souhaiteraient que ces discussions mènent à des changements concrets. Enfin, le temps a manqué pour imaginer de nouveaux dispositifs de politique publique et discuter des perspectives.

Annexe 1. Liste des participants

NOM	Organisation
BAALA, Laurie	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
BAGNERIS, Bernard	Conseil Départemental (élu)
BAQUIE, André	CD 31, Direction de l'Agroécologie
BARNAUD, Cécile	DYNAFOR, INRA/INP Toulouse
BARTHE, Françoise	Agricultrice
BERGERON, Lisa	Le Temps d'Agir
CAGNIN, Emmanuel	ACVA Boulogne sur Gesse
CARTERY, Bastien	CDA 31
CICHOSZ, Barbara	CRA Occitanie
CLEMENT, Floriane	DYNAFOR, INRA/INP Toulouse
CORBIERE, Rémi	CDA 31
DAVEZAC, Brice	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
DUSSOL, Pierre	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées
ESQUERRE, Diane	DYNAFOR, INRA/INP Toulouse
FAURE, Jean-Baptiste	CD 31, Direction de l'Agroécologie
FERRERE, Lionel	ACVA Boulogne sur Gesse
GABRIEL-ROBEZ, Roxane	CD31, Direction de l'Agroécologie
GAY-MITAUULT, Céline	DDT 31, Service Economie Agricole
GOUNOT, Cécile	CD31, Direction de l'Agroécologie
HERVE, Christine	DYNAFOR, CNRS
LABART, Vincent	EPL Saint Gaudens
LARTISANT, François	DRAAF Occitanie, Service Régional Agriculture et Alimentaire
LAYRISSE, Jean-François	CFAA Piémont Pyrénées
MAZALEYRAT, Cyrielle	CACG
VAN OUWERKERK, Jordi	BTS PA2, CFAA Piémont Pyrénées

Annexe 2. Tableau synthétisant les contributions par type de dispositif

Type de dispositif	Dispositifs cités
Organisation/collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement collectif des groupes d'agriculteurs. DEPHY, 30000, GIEE : émulation, échanges de pratiques - Collectifs GIEE, Groupes DEPHY, 30000 - Création de collectifs pour la transition (TASCII). Ex. : CUMA, GIEE - GIEE, témoignage d'agriculteurs, expérimentation - GIEE - Journées d'échanges techniques - Filières qualité => cahier des charges - Plan d'alimentation territorial (PAT)
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - Verdissement des aides PAC - Directive nitrate (etc) et PAC - Créer des nouveaux règlements d'aides pour inciter le changement - Conditionnalité des aides PAC
Instrument économique & Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> - La PAC - Verdissement des aides PAC - Conversion à l'agriculture biologique
Instrument économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aides Région à l'achat de semis direct - MAEC : aides pour une diminution des intrants chimiques et aller chercher l'autonomie alimentaire - Paiements pour services environnementaux (PSE) - Plateforme AGRILocal - Aides couplées PAC - Programme d'aides AEAG (lignes gestion quanti et quali) + PSE - Initiative Terres de Sources (Rennes). Plan d'Action Territorial (PAT) avec incitation à changement de pratiques - PSE (Agence de l'eau) - Soutien financier à l'accompagnement technique et humain CD31 CA31 - Aide financière à l'achat de matériel agroenvironnemental - Mesures agroenvironnementales MAEC - Appui, accompagnement à l'expérimentation [essai-erreur] par les exploitants eux-mêmes - Moyens financiers appropriés à la technique culturale avec obligation de résultats - Reconnaissance des pratiques vertueuses
Information/formation	<ul style="list-style-type: none"> - Porter à connaissance les acquis de la recherche vers techniciens et agriculteurs - Diffusion des connaissances (mesures 1-2-1 FEADER) - Echanges entre agriculteurs : réunions bout de champ - Whatsapp groupe ABC - Réunions bout de champ chez les agriculteurs voulant présenter une expérimentation - Echanges de pratiques entre pairs
Information/formation & discours	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la nécessité de changement de pratiques : constat qu'on va dans le mur (techniquement ou économiquement) et formation
Discours	<ul style="list-style-type: none"> - Positif, marque de pays
Collectif, Formation et Discours	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement par des techniciens formés et à l'écoute des exploitants
Hors catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement humain (technique et financier et social)

Annexe 3. Retours reçus

Très satisfaite de cette projection-débat qui ouvre des perspectives de travail sur ce territoire, sur lequel nous sommes également fortement impliqués.

Echanges intéressants et libres qui ont approfondi certains sujets tels que : les problèmes de clivage entre AB et AC, les échanges entre agris plus ou moins frustrants, les marges de manœuvre des institutions, etc. Paroles sincères appréciables car rares.

J'ai beaucoup aimé l'échange et surtout le point de vue des administrations en direct. Merci.

COTERRA a permis de riches échanges entre acteurs du territoire. Cela aura un intérêt surtout si des décisions ou changements en découlent.

Etonnement sur l'absence de la formation initiale dans la prise en compte de l'agro-écologie : 'je ne savais pas que le sol vivait, je le prenais pour un support'. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

Appuyer sur l'intérêt du projet de communication des étudiants pour communiquer positivement sur l'évolution des pratiques des agriculteurs déjà en cours.

Merci pour l'invitation, il est très appréciable d'avoir un panel représentatif des acteurs (agriculteurs, chercheur, département,...) et de voir/entendre des étudiants s'engager dans ces sujets. L'éducation est en effet primordiale. Nous sommes attentifs aux liens GIEE, EPL, Recherche.

La réflexion sur les différents dispositifs mis en place par les services publics était très intéressante.

A quand les grands changements ? Souhaitons que les évolutions pensées voient le jour !

Temps de réflexion intéressant mais trop limité dans le temps. J'aurais aimé que l'on approfondisse le volet perspective.

Le film reprend très bien la problématique actuelle sur l'érosion des sols. Le débat qui a suivi a aussi été très enrichissant.

Echanges intéressants entre agris, étudiants, conseillers, élus et administratifs. Manque synthèse, conclusion, suite à donner.

Bons échanges Administration – Elus – élèves – agriculteurs(trices)

Un lieu d'échange entre différents milieux sur des thématiques sociétales, professionnelles, environnementales... on en redemande. Merci.

Bon débat très actifs. Il aurait fallu rencontrer plus de nouvelles personnes afin d'avoir différents points de vue.

Débat très intéressant avec les décideurs publics, dommage qu'on ne puisse pas intégrer de public extérieur.

Débat intéressant, à refaire avec des personnes extérieures.

Projection-débat intéressant, l'atelier des post-it est bien réalisé et géré.

BIEN

ANNEXE VI



Une collaboration
chercheurs /
acteurs locaux
sur le Nord
Comminges

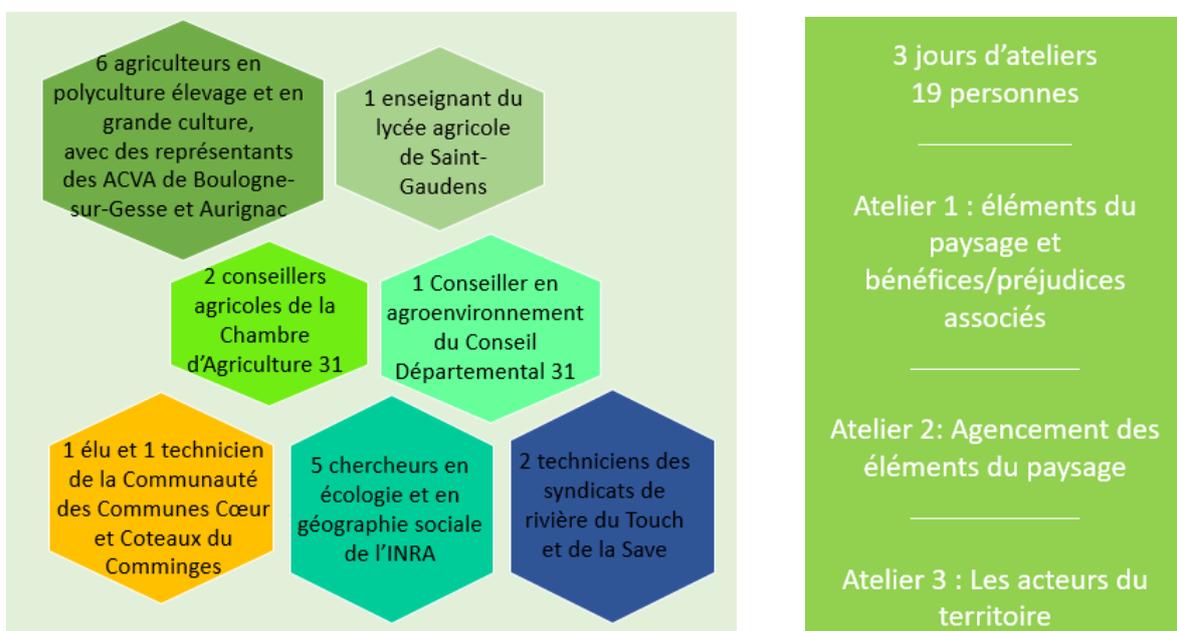
Porteurs du projet
DYNAFOR, INRA/INPT



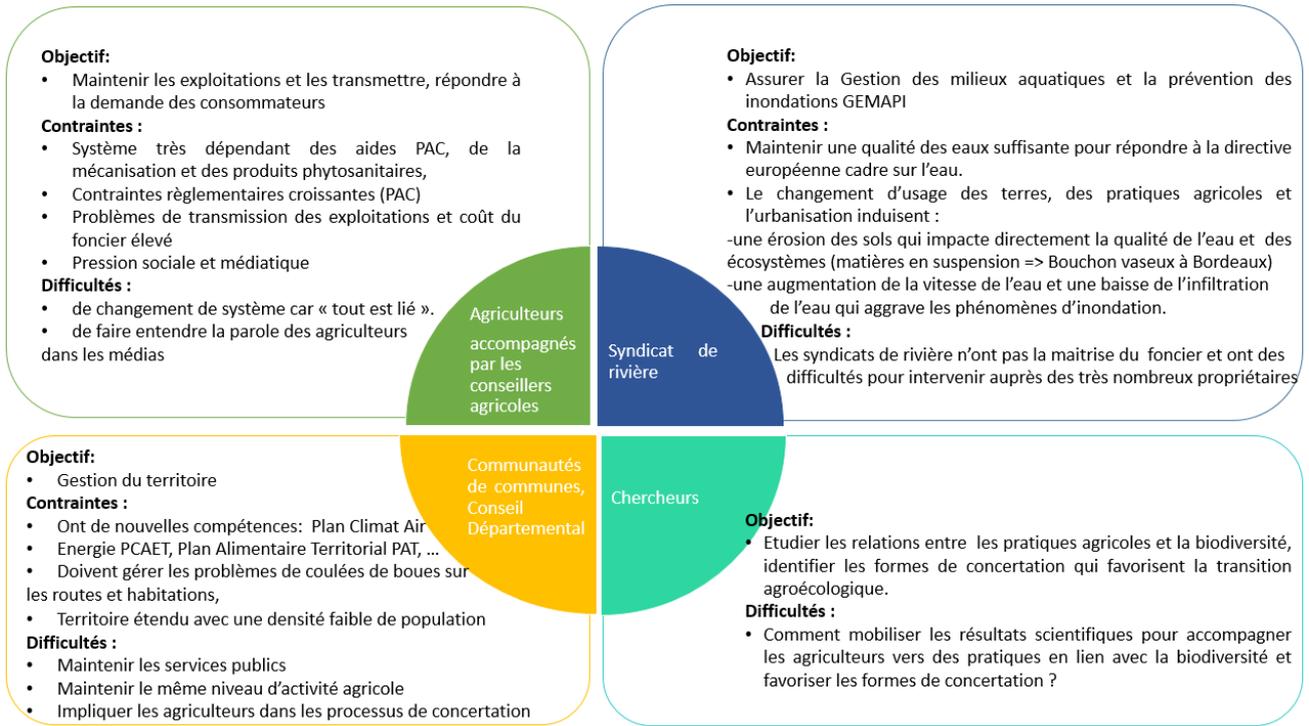
Le premier volet de COTERRA est un projet de recherche action participative qui vise à co-construire avec les différents acteurs du territoire Nord Comminges un diagnostic partagé sur les enjeux de **maintien de l'élevage et des exploitations, de lutte contre l'érosion, de préservation de la biodiversité et des paysages**. Ce travail permet à la fois de partager les visions des différents acteurs et de réfléchir à :

Comment concilier ces enjeux écologiques et socio-économiques, les enjeux de biodiversité et de production agricole et comment mettre en place la transition agroécologique.

Les enjeux ont été identifiés avec les partenaires du projet et ont permis de rassembler au cours de 3 jours d'ateliers différents acteurs clés du territoire:



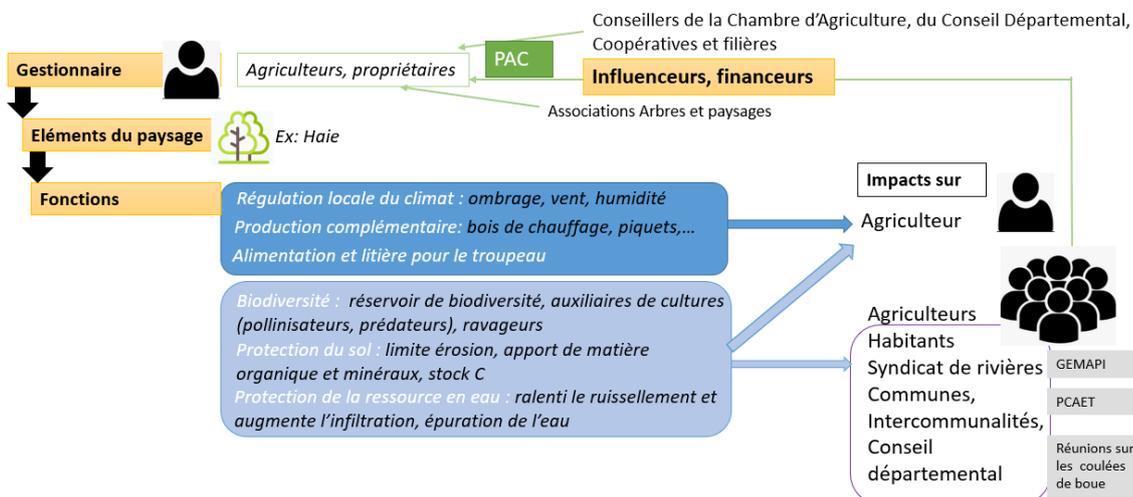
Différents objectifs et intérêts :



Diagnostic partagé d'un système complexe :

Les ateliers ont permis d'identifier les éléments du paysage, les bénéfices et préjudices associés et les acteurs impliqués.

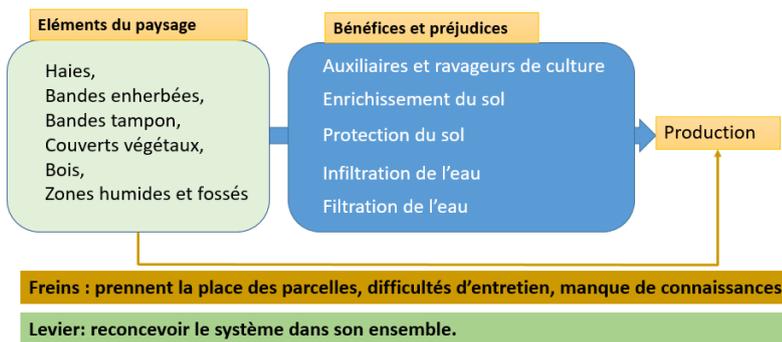
- Un exemple : la multifonctionnalité des haies



Freins : mécanisation, entretien, manque de connaissances sur la haie

Levier: redonner une fonction à la haie, de la valeur ajoutée, d'autres objectifs.

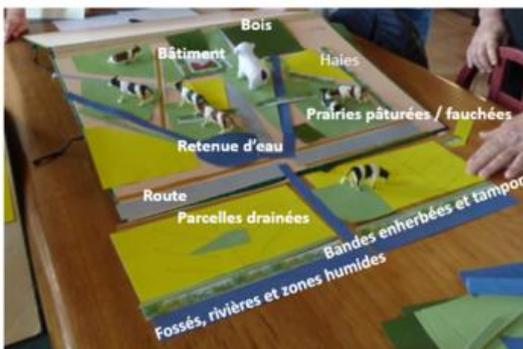
- Comment les éléments du paysage et la biodiversité participent à la production agricole ?



Quelles seraient les exploitations de demain ?

Connaissant ces bénéfices et préjudices, les participants aux ateliers ont réfléchi à comment étaient organisés les éléments du paysage sur une exploitation actuelle et quelle serait l'organisation optimale en intégrant le maintien des exploitations, la préservation des sols, de la biodiversité et des paysages.

Situation actuelle : Exploitation en polyculture-élevage dans le Nord Comminges



Éléments du paysage qui composent l'exploitation :

- Haies pour délimiter l'exploitation
- Bandes enherbées, tampon : aspect réglementaire en bord de rivière pour préserver les rivières
- Retenue d'eau pour pallier aux pénuries d'eau
- Prairies en coteaux pour nourrir bétail
- Parcelles drainées en grandes cultures pour alimentation du bétail et pour la vente
- Petits bois : pour usages récréatifs, bois de chauffe pour l'exploitation biodiversité mais qui apporte aussi des ravageurs de cultures

Scénario: Exploitation optimisée pour limiter l'érosion des sols tout en maintenant l'élevage, les exploitations agricoles, la biodiversité et les paysages.



Éléments du paysage qui composent l'exploitation :

- Bandes enherbées, tampon, haies : pour protéger les cultures du vent, apporter les auxiliaires de culture, enrichir le sol en humus et mycorhize, améliorer l'infiltration de l'eau et limiter l'érosion
- Parcelles en agroforesterie pour l'alimentation du bétail et pour la vente des cultures + du bois (court et long terme) + bénéfices liés aux arbres : enrichissement du sol et protection des cultures
- Prairies en coteaux pour nourrir le bétail, favoriser la biodiversité et les auxiliaires de culture
- Redonner de la place aux fossés et rivières pour limiter les inondations et améliorer l'infiltration d'eau
- Petits bois : bois de chauffe à la vente et pour auxiliaires de culture

Ce qu'en ont dit les participants

Ressenti général:

- J'ai appris à connaître les gens, nouer contact et construire des relations mutuellement utiles. Cela a permis de faire un point sur tout ce qui existait, avoir une vision globale.

Apprentissages:

- Ce que j'ai reçu de la part du technicien de rivière par exemple les nitrates ne sont pas un problème mais les matières en suspension dans l'eau sont le réel problème. Ce serait important que les agriculteurs le sachent. On occulte le vrai problème.
- Avec les scientifiques c'était intéressant car on n'a pas souvent l'occasion. Votre monde scientifique est tellement éloigné, on a du mal à comprendre vos angles de recherche. Pas là en l'occurrence, là c'était intéressant.

Enjeux:

- Tout le monde était d'accord sur les propositions et les arguments des uns et des autres : remettre plus d'arbres, de haies, de vert.
 - Il faut des actions collectives par rapport à l'érosion, à la sécheresse, sinon ces problématiques seront accrues.
 - Il faut respecter la nature, le vivant, le voisinage.
- Sinon dans 20 ans on aura que des cailloux !

Agriculteurs
Accompagnés
par les
conseillers
agricoles

Ressenti général:

- Moi j'attendais depuis longtemps ce genre de démarche. Avec le monde agricole, les techniciens, les chercheurs. Un débat sur les positions, les contraintes techniques et administratives de chacun. C'était très riche et très positif.

Apprentissages:

- J'ai appris beaucoup de choses notamment des agriculteurs : les façons d'exploiter, leurs contraintes. On est tous sur le même espace, il va falloir qu'on fasse en sorte de le préserver, on a tous quelque chose à apporter avec tous des contraintes. On a construit un constat partagé.

Syndicat
de
rivière

Ressenti général:

- Tout le monde a écouté tout le monde, dans le respect.
- Ca a permis de créer un réseau.

Apprentissages:

- A tous, ça a permis d'élargir les connaissances, avoir une vue d'ensemble de problématiques.

Enjeux:

- Pour la gestion des territoires on a besoin de ces démarches.

Communautés
de communes,
Conseil
Départemental

Ressenti général:

- C'était positif et riche, les échanges étaient construits et élaborés. C'était une réflexion collective sur comment produire différemment en limitant l'érosion et favorisant la biodiversité, chacun a trouvé un intérêt personnel à être là.

Apprentissages:

- Ce que j'ai appris : l'état d'esprit de certains agriculteurs, ils en savaient long, ils sont avancés. Sur les pratiques agricoles ils sont innovants, critiques, ouverts aux autres façon, ils acceptent l'incertitude. Les discussions avec les techniciens de rivière intéressantes, les questions montantes sont très fortes.

Chercheurs

Perspectives

Différentes idées et perspectives de dynamiques collectives sont ressorties et sont à discuter avec les partenaires pour une suite éventuelle du projet :

- Accompagner une transition agroécologique concertée entre agriculteurs et institutions.
- Coordonner les assolements pour limiter les inondations et les coulées de boue.
- Mettre en place une gestion concertée des haies et des bandes tampon en incluant une valorisation économique.
- Organiser une transhumance dans les Coteaux pour pâturer les prairies et les couverts végétaux.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants des ateliers !

Contacts : Floriane Clément et Diane Esquerré, INRA, UMR Dynafor

☎ 05 61 28 52 61 ✉ floriane.clement@inra.fr ; diane.esquerre@inra.fr

Politiques publiques agricoles et changement de pratiques : étude de cas dans les coteaux de Gascogne



Stage de fin d'études Avril - Septembre 2019

LECLERC Anouk, sous la direction de Floriane
CLÉMENT et Diane ESQUERRE

INRA - UMR DYNAFOR Castanet-Tolosan (31)
floriane.clement@inra.fr
diane.esquerre@inra.fr

Quel est le rapport que les agriculteurs des coteaux de Gascogne entretiennent avec les dispositifs de politiques publiques agricoles ?

Parce qu'il semble exister des incertitudes sur les discours, les orientations de l'action publique vers un « verdissement » et les trajectoires des exploitations agricoles, disposer d'un cas d'étude est une opportunité pour éclairer les influences entre action publique et changement de pratiques.

Ceci est une réflexion très actuelle, l'évolution des exploitations étant questionnée au regard de leurs implications pour les agro-socio-écosystèmes, locaux mais aussi globaux, et ce à partir de problématiques agroenvironnementales et sanitaires.

Cadre de l'étude menée

L'étude réalisée s'est appuyée sur une revue des dispositifs de politiques publiques agricoles ainsi que sur une enquête de terrain. Au-delà de la dimension instrumentale, on a considéré l'institutionnalisation des dispositifs en cherchant à comprendre de quelle acceptation et/ou légitimité ils bénéficient auprès des agriculteurs.

Nous avons interrogé 15 exploitations aux caractéristiques variées (spécialisations, taille, statuts, éléments biogéographiques), ayant des parcelles sur les communes d'Eoux, Esparron, Peyrissas et St-André.

Les agriculteurs se sont exprimés sur leurs trajectoires en commentant celles de leurs exploitations.

8 entretiens ont également été effectués auprès de personnels œuvrant au conseil, à la gestion ou à l'administration des questions agricoles.

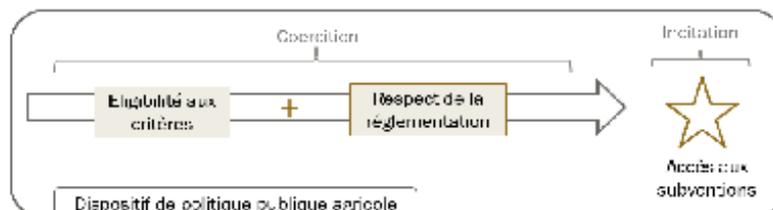
Les nombreux dispositifs émanent principalement du système PAC (Politique Agricole Commune), bien que les autorités locales puissent être force de proposition (Conseils départemental ou régional).

Il y a une orientation vers le « verdissement » des dispositifs en considérant davantage les implications des modes de

production et non plus seulement la seule finalité productive.

Il faut également relever l'ouverture à des considérations rurales (dispositifs territorialisés adaptés aux enjeux locaux ou intérêt pour les composantes du milieu et du paysage).

La majorité des dispositifs mobilisent incitation et coercition conjointement, en permettant de disposer de subventions, sous réserve d'éligibilité à des critères et du respect de la réglementation. Celle-ci s'est d'ailleurs densifiée (plus précise et contraignante).



Principaux résultats



- Il existe un lien direct entre dispositifs de politiques publiques et pratiques agricoles. Les soutiens financiers publics et la réglementation nous ont été décrits comme les facteurs majeurs de la définition des systèmes d'exploitations. Pour autant, le système est lourd et on relève un manque de compréhension. D'où un rôle d'intermédiaire dans le rapport entre agriculteurs et dispositifs des professionnels du conseil, de la gestion et de l'administration.

L'importance des acteurs « de terrain » dans et pour la mise en œuvre des dispositifs contraste avec un sentiment de distance entre « eux », les décideurs publics, et « nous », les agriculteurs. Ceci participe d'une appréhension globalement négative des dispositifs et peut conduire à des formes de rejet (avis critique, refus de prendre part voire non-respect de la réglementation). Les exploitants peuvent se jouer de cette distance en détournant des dispositifs (effets d'aubaine).

- Il existe un lien direct entre dispositifs et changements de pratiques. Les motifs principaux du changement (recherche d'une production à moindre coût et satisfaire des injonctions) ne sont pas déconnectés des politiques publiques. Egalement, certaines démarches réflexives d'agriculteurs peuvent se concrétiser via les dispositifs d'expérimentation collective (GIEE, groupe des 30 000).

Il faut retenir que les dispositifs existants en faveur de pratiques agricoles plus vertueuses sont perçus telle une opportunité mais ne sont pas une priorité.

Rappelons que l'on est actuellement dans une lutte à la légitimation d'une vision de l'agriculture. Des points de vue divergents se retrouvent dans les orientations des politiques publiques, pouvant être perçus comme des incohérences ; ceci participant à soutenir des trajectoires d'évolution des exploitations aux directions variées.

Il existe un lien entre dispositifs et pratiques agricoles mais les effets ne sont pas uniformes et pas toujours prévisibles.

- Les exploitants attendent des décideurs publics qu'ils demeurent présents à leurs côtés pour les accompagner dans les changements. Ils les considèrent comme responsables de l'intensification des modèles agricoles.

Les dispositifs pourraient davantage soutenir les changements en intervenant différemment :

- en considérant mieux les implications de la charge de travail ou le fait d'avoir une reprise ;
- en améliorant les conditions sociales des exploitants (revenu et protection sociale).

On a constaté que les exploitants doivent continuellement s'adapter au regard de facteurs multiples (économiques, sociaux, biogéographiques, politiques, personnels, etc.). Ce tout constitue un faisceau de raisons d'agir qui fondent le schéma cognitif de prise de décision des agriculteurs ; les dispositifs sont alors réinterprétés à partir des représentations et des contextes personnels des exploitants.

Chacun des exploitants opère des choix et on a pu catégoriser trois trajectoires d'exploitations :

- « Ceux qui s'adaptent » en ne faisant que réagir aux injonctions et contraintes économiques ;
- « Ceux qui changent » en considérant l'évolution progressive du système agricole et les incitations financières qui l'accompagnent ;
- « Ceux qui persistent » en maintenant un système d'exploitation compatible avec leurs convictions.

REMERCIEMENTS

- Une pensée particulière pour les agriculteurs rencontrés, sans qui ce travail ne pourrait avoir pris forme puisque reposant sur le temps qu'ils nous ont accordé pour nous transmettre leurs expériences, leurs visions et leurs ressentis avec ouverture et bienveillance.
- Je remercie également les personnels techniques et administratifs sollicités (les conseillers agricoles de secteur de la Chambre d'Agriculture et du Conseil Départemental de Haute-Garonne, les services d'Etat en charge des questions agricoles – DRAAF d'Occitanie et DDT 31, la FDCUMA 31, l'ADEAR 31 et l'agence CER France de St-Gaudens) de nous avoir fait part de leurs expériences et analyses.

En savoir plus :

Consultez une vidéo de présentation de l'étude « Politiques publiques agricoles et changement de pratiques, étude de cas - DYNAMFOR » : <https://www.youtube.com/watch?v=W9pNzD-yTQU&feature=youtu.be>



